

1535

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	4
I. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE.....	6
INTRODUCTION.....	6
II.- LA METHODOLOGIE DE COLLECTE.....	7
La partie quantitative.....	7
Les outils de l'enquête.....	8
La fiche AGEVEN.....	8
Le questionnaire ménage.....	9
Le questionnaire biographique.....	9
La méthode d'échantillonnage.....	12
La saisie des données.....	13
La partie qualitative : Les récits de vie.....	
II.- LES DÉTERMINANTS DE BASCULEMENTS POSITIVE ET NEGATIVES DE LA PAUVRETE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE : JEUNESSE, ÂGE ADULTE ET VIEILLESSE.....	15
INTRODUCTION.....	15
1.- ELEMENTS THEORIQUES SUR LE MODELE LOGISTIQUE MULTINOMIAL.....	16
2.- ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL.....	19
3.- LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES JEUNES DE 15 ANS A 34 ANS.....	21
3.1. les facteurs de basculements de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté.....	21
3.2. les facteurs de basculements de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté.....	25
3.1. les facteurs de basculements de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté.....	29
3.2. Les facteurs de basculements de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté.....	29
4.- LES FACTEURS DE BASCULEMENT DES ADULTES DE LA PAUVRETE VERS LA NON PAUVRETE ENTRE 35 ET 54 ANS.....	29
4.1. Facteurs de basculement de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté.....	33
4.2. Facteurs de basculement de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté.....	37
5.- LES DETERMINANTS DES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES VIEUX.....	37
5.1. Facteurs de basculement de la pauvreté chroniques vers la non-pauvreté.....	37
5.2. - Facteurs de basculements de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté.....	41
CONCLUSION.....	43
III. - LES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ CHRONIQUE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE : L'ENFANCE, LA JEUNESSE, L'ÂGE ADULTE ET LA VIEILLESSE.....	44
Résumé.....	44
INTRODUCTION.....	44
1.- METHODOLOGIE.....	45
II.- LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE CHRONIQUE.....	47
2.1. Les déterminants de la pauvreté chronique à l'enfance.....	47
2.2. Interprétation des principaux résultats.....	51
2.3. Les déterminants de la pauvreté chronique à la jeunesse.....	54
2.4. Les déterminants de la pauvreté chronique à l'âge adulte.....	57
2.5. Les déterminants de la pauvreté chronique à la vieillesse.....	57
III.- LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE TRANSITOIRE.....	61
3.1. Les déterminants de la pauvreté transitoire à l'enfance.....	61
3.2. Les déterminants de la pauvreté transitoire à la jeunesse.....	63
IV.- LES DÉTERMINANTS DE LA SITUATION DE NON-PAUVRETÉ.....	67
CONCLUSION.....	74
RECOMMANDATIONS.....	74

IV. - MUTATIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ÉVOLUTION DES STRUCTURES FAMILIALES ET LA PAUVRETÉ CHRONIQUE AU SÉNÉGAL	75
INTRODUCTION	75
I.- PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET DES RESULTATS	76
II.- LES RESULTATS DE LA RECHERCHE	78
III.- TYPOLOGIE DES FAMILLES	85
IV. -LES CONSÉQUENCES DES TRANSFORMATIONS FAMILIALES SUR LE DEVENIR DES ENFANTS.....	93
PISTES D' ACTIONS	98
V. - CONCLUSION GENERALE LES MENAGES RURAUX ET LES NON INSTRUITS PRIS D'ASSAUT PAR LA PAUVRETÉ CHRONIQUE SUR UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE SOCIALE AU SENEGAL.....	99
Sources de l'enquête.....	99
Quelle est la configuration des ménages au Sénégal ?	100
Un immobilisme dans une pauvreté très ruralisée et fortement présente chez les non instruits.....	101
Quelles chances de sortie de la pauvreté ?	101
Comment se transmet la pauvreté ?	102
Quels changements au sein des structures familiales dans une situation de prégnance de la pauvreté chronique ?.....	103
Que faut-il considérer pour lutter contre la pauvreté ?	104
BIBLIOGRAPHIE.....	107
LISTE DES TABLEAUX.....	115
LISTE DES GRAPHIQUES	116
ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE.....	123

RÉSUMÉ

Cette enquête couvre tout le Sénégal et porte sur un échantillon de 1200 ménages et 10560 individus. Relativement jeune (moyenne d'âge 24 ans), la population enquêtée est répartie de façon quasi égalitaire entre les hommes et les femmes. Le milieu rural est plus représenté dans l'échantillon (49%) contre 34 % pour Dakar et 17 % pour les autres villes. On note que 24% des personnes à la tête des ménages sont de sexe féminin. Cela traduit ainsi une plus grande autonomie des femmes. L'étude a montré que la pauvreté chronique et la vulnérabilité sont plus accentuées en milieu rural à cause de la chute récurrente des rendements agricoles et des contraintes structurelles d'accès aux facteurs de production et le sous équipement en infrastructure. Il apparaît aussi que les ménages développent des stratégies qui leur permettent de prendre en charge collectivement les dépenses liées à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. L'économie sociale est vivace et ne demande qu'à être renforcée et reconnue dans la fonction de creuset de l'entrepreneuriat collectif.

L'analyse des déterminants de la pauvreté chronique, de la pauvreté transitoire et de la non pauvreté sur les tranches de vie de l'individu : l'enfance (0-14 ans), la jeunesse (15-34 ans), l'âge adulte (35-54 ans) et la vieillesse (55 ans et plus) a révélé l'influence significative du sexe, de l'instruction, de l'ethnie, du milieu urbain, des réseaux sociaux, de la situation matrimoniale, des sinistres, du type d'activité, etc. Par exemple, une personne née en milieu rural est 16 fois plus exposée à la pauvreté chronique dans son enfance comparée à une personne native de Dakar. Le risque de pauvreté chronique à l'enfance est 4 fois plus important chez un individu élevé par une personne non instruite relativement à un individu élevé par une personne instruite. Qui plus est, la probabilité d'être pauvre chronique ou vulnérable, à chaque tranche de vie, est plus faible chez les individus d'ethnie wolof par rapport aux personnes appartenant aux autres ethnies. Il est également apparu que la connaissance d'un sinistre (incendie, vol, inondations...) réduit les chances d'être non-pauvre. En outre, les réseaux d'aide réguliers ou exceptionnels et des associations de type économique ou socioculturelles sont des facteurs significatifs qui réduisent les risques de pauvreté chronique sur certaines tranches de vie. Par ailleurs, l'étude comparative de la pauvreté chronique entre les 4 tranches de vie révèle que la proportion de pauvres chroniques au niveau de la jeunesse est plus faible par rapport à celle notée dans les autres tranches de vie.

Une centaine de récits biographiques recueillis a permis d'analyser la pauvreté chronique à l'aune des mutations démographiques et l'évolution des structures familiales. Il est apparu que les familles ont connu en général des changements par rapport à leur taille et à leur composition. L'exode rural, le divorce et des difficultés économiques sont souvent les facteurs explicatifs de cette situation. Confrontées à des difficultés diverses, les familles opèrent des mutations dans leurs modes de vie. En effet, les familles se rétrécissent davantage et l'autorité n'est plus incarnée par un patriarche mais plutôt par un chef de ménage. En outre, les femmes sont plus impliquées dans les activités économiques et les couples se fragilisent. Ces changements ont des répercussions fâcheuses sur le devenir des enfants : problème de scolarité, d'alimentation et de résidence, travail précoce... Face aux difficultés économiques, les ménages font appel à la solidarité traditionnelle mais développent également d'autres stratégies d'adaptation. C'est ainsi que le système de « cohabitation satellite » se développe de nos jours. Avec ce système, certains les membres du ménage partagent les repas ensemble mais ont des lieux d'habitation différents et non éloignés.

Il en résulte que pour mieux lutter contre la pauvreté, il convient de s'orienter davantage vers les jeunes qui affichent moins de fragilité face à la pauvreté chronique et à la vulnérabilité. Il convient également de développer des politiques hardies en vue d'améliorer le capital humain et la sécurité alimentaire en milieu rural, notamment. Il est aussi impératif d'adopter des actions publiques structurées selon la croissance inclusive qui place les couches sociales les plus pauvres et les plus vulnérables au cœur de la production et du partage des richesses. Enfin, les solidarités horizontales ont besoin d'être confortées par les solidarités verticales. Autrement dit, les puissances publiques, (l'État et les collectivités locales) devraient développer des politiques de protection sociale pour permettre aux populations de bénéficier d'un appui à la hauteur du droit à la dignité humaine. A la fois dans le cadre de la nutrition communautaire, comme par les cash transfert, les mutuelles aux élèves et apprenants, la lutte contre la maltraitance, l'assistance aux enfants et mères dans des situations de sinistres ou de manque, la protection de l'enfant doit être érigée en une stratégie phare permettant d'en faire un droit à la vie.

I. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Abdou Salam FALL

INTRODUCTION

Le programme de recherche « **Dynamique de la Pauvreté et Evolution des structures familiales au Sénégal** », sur financement du Ministère de la Famille et de la petite Enfance en collaboration avec l'ANSD, a pour but, de produire des connaissances destinées à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté en les incitant à axer leurs stratégies d'intervention sur les facteurs cruciaux de basculement dans la pauvreté chronique ou de sortie de celle-ci. A cet égard, le programme apparaîtra comme un précieux instrument permettant de prévenir le basculement d'importants pans de la société dans des situations de vulnérabilité et de pauvreté. Dans un contexte de raréfaction de ressources, les résultats de l'étude pourront servir d'outil à la prise de décision permettant d'opérer un meilleur ciblage des actions. Il complète le financement de départ obtenu par le LARTES auprès du Centre de Recherche sur la pauvreté chronique (CPRC) du Royaume – Uni de Grande Bretagne et de l'UNICEF.

Ce programme de recherche avait un énorme défi conceptuel et méthodologique à relever. Il s'agissait d'abord à fédérer et à croiser des approches quantitatives et qualitatives adossés à des expertises disciplinaires qui n'avaient pas l'habitude de dialoguer : sociologues, anthropologues, économistes, démographes, statisticiens et géographes. Ensuite, le défi résidait dans l'instrumentalisation d'une méthodologie peu utilisée dans le domaine de la pauvreté : l'analyse longitudinale.

L'application de l'analyse biographique à l'étude sur la pauvreté à l'échelle du pays est une des innovations majeures initiées par le Laboratoire en ce sens que les études de la pauvreté ont été souvent basées sur des approches transversales au détriment d'une approche basée sur la dynamique de la pauvreté dans le temps et des conditions de transmission de celle-ci.

Ces données proviennent des enquêtes biographiques qui ont porté sur un échantillon de 2400 biographies tirées à partir de la base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESP, 2006), sur 75 districts de recensement à l'échelle du pays. Un questionnaire ménage réalisé sur un échantillon de 1200 ménages, a précédé l'administration du questionnaire biographique et a permis de mieux cibler les personnes (2 individus par ménage dont le chef de ménage et un autre membre du ménage, ex : pourvoyeur de ressources principal ou secondaire).

La méthode d'échantillonnage par le dénombrement de tous les ménages du district de recensement, avant d'effectuer un tirage aléatoire sur les 16 ménages à enquêter, a été l'approche privilégiée. La primauté et la qualité de la base de données quantitatives disponible au niveau du LARTES constituent une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal.

Ce rapport qui synthétise les principaux résultats de la recherche s'articule autour de trois grandes parties. Ainsi, dans la première partie, il est fait état du cadre d'analyse de la pauvreté au Sénégal.

Dans la deuxième partie, est présentée la méthodologie de collecte de données quantitatives et qualitatives. Le profil de pauvreté qui permet de dresser une typologie des individus et ménages selon une catégorisation en huit classes constitue la troisième partie. Dans la quatrième partie, l'analyse descriptive des manifestations de la pauvreté selon une approche qualitative vient compléter les résultats sur le profil de pauvreté. La dernière partie s'attache à analyser les dynamiques de la pauvreté et des transformations sociales à travers deux composantes relatives aux changements dans les structures familiales et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

II.- LA METHODOLOGIE DE COLLECTE

L'étude est basée sur une approche alliant le quantitatif et le qualitatif. La partie quantitative est axée sur des biographies quantitatives, le questionnaire ménage et la fiche AGEVEN et la partie qualitative sur des récits de vie.

La partie quantitative

Les enquêtes biographiques concernent un échantillon minimum de 2400 biographies tirées à partir d'une base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2006). Ces enquêtes biographiques se sont déroulées sur 6 mois, sur 75 districts de recensement, sont précédées par l'administration d'un questionnaire ménage (1200) qui permet de mieux cibler les personnes (2 individus par ménage dont le chef de ménage et un autre membre du ménage pourvoyeur de ressources principal ou secondaire) qui sont choisies pour la réalisation des biographies quantitatives et par l'administration d'une fiche AGEVEN qui synthétise les différents itinéraires de l'individu.

Les outils de l'enquête

La fiche AGEVEN

La fiche AGEVEN (contraction de âge-événement) sert à repérer dans le temps les différents événements vécus par la personne enquêtée. Il s'agit des événements de la vie familiale, de la vie migratoire et de la vie professionnelle. Chacun de ces événements est reporté dans une des trois colonnes de la fiche AGEVEN.

La fiche comprend les colonnes suivantes :

- La colonne « Durée », un compteur du temps, qui permet de mesurer la durée de temps s'écoulant entre deux événements vécus par la personne enquêtée ;
- La colonne « Evènements familiaux » qui permet de dater dans le temps, les principaux événements familiaux ayant concerné la personne : sa date de naissance ainsi que celles de ses enfants, sa date de mariage, décès de ses enfants ou de ses parents, etc. ; Elle concerne les principaux événements démographiques (dates de naissance de l'enquêté et de ses enfants), et matrimoniaux (mariages successifs, divorces et veuvages). Chaque événement repéré dans une année calendaire et dans la colonne, doit être suivi de son numéro d'ordre, du prénom de l'enfant ou du conjoint, et éventuellement du mois précis. Une croix est portée sur l'axe des années/âge repérant cet événement par rapport au calendrier figurant sur la fiche.

- La colonne « Résidences » qui retrace l'itinéraire résidentiel de l'individu, de la naissance jusqu'à la résidence au moment de l'enquête. Seules les résidences de plus de 1 an sont considérées.
- La colonne « Activité/scolarité » : elle permet de collecter les informations sur le cursus scolaire, l'apprentissage et l'itinéraire. Elle va donc relever tous les changements de cycle scolaire, d'activité, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité.
- La colonne « Personnes influentes/associations » : elle permet de collecter des informations sur les personnes et les associations qui ont eu une influence sur la période de l'individu ainsi que les périodes pendant lesquelles, ces influences se sont exercées. Ces associations peuvent être des associations religieuses, professionnelles, etc. ;
- La colonne « Synthèse » dans laquelle sont portées les informations capitales de la vie de l'individu.

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage regroupe quatre (4) rubriques relatives aux ménages (les membres et les conditions de vie) :

- Rubrique 1 : Identification
- Rubrique 2: Composition du ménage
- Rubrique 4: Conditions de vie du ménage
- Rubrique 5: Conditions socio-économiques du ménage

Le questionnaire biographique

Le questionnaire biographique comprend les neuf (9) modules suivants :

- Le module 1 sur les caractéristiques sociodémographiques : quelques caractéristiques fixes de l'individu telles que sa date de naissance (variables 101-102), son sexe (question 103), sa nationalité actuelle (104), son ethnie (105) et sa religion (106) sont demandées. Certaines questions relatives à la personne qui a principalement élevé la personne sont demandées (identification de cette personne, son niveau d'instruction, sa profession principale quand l'individu avait 12 ans). La dernière question concerne le niveau de vie du ménage lorsque l'individu avait 12 ans.
- Le module 2 sur l'Historique des logements : *Le module 2* concerne les différents logements. Ce module se focalise en particulier sur l'évolution du statut d'occupation. Il est important de noter que chaque colonne correspond à un nouveau logement/une nouvelle résidence.
- Le module 3 sur les Etudes, l'apprentissage et la vie active : *Le module 3* concerne l'éducation et l'emploi de l'enquêté. Il s'agit de prendre en continuité la vie « active » de la personne depuis l'âge de 6 ans. Le début d'une période marque la fin de la période précédente. Même les périodes de maladie doivent être prises en considération. (NB : On ne prend en considération que les périodes de plus de 6 mois) Il faut distinguer chaque période d'étude, de chômage, d'inactivité ou d'activité. Chaque changement d'entreprise ou d'activité nécessite une nouvelle colonne, en particulier s'il y a un changement de statut d'activité ou notable de qualification. Le module a essayé de tenir compte

des périodes de stage (non rémunéré) qui tendent à se multiplier après les études, surtout dans les situations actuelles que traversent nos pays.

- Le module 4 sur la Vie matrimoniale ; *Le module 4* retrace la vie matrimoniale de l'enquêté(e). Dans ce module, sont prises en considération toutes les unions avec ou sans cohabitation. On peut commencer une union sans forcément cohabiter; donc la date de début de l'union et celle de début de la cohabitation, peuvent différer. Chaque colonne correspond à une union. En cas de polygamie, un même homme peut connaître des périodes de cohabitation avec des femmes différentes aux mêmes dates.
- Le module 5 sur les Enfants nés-vivants : *Le module 5* permet de saisir la « fécondité » de l'enquêté et le devenir résidentiel et scolaire des enfants. Chaque colonne correspond à un enfant. La Q505 fait référence au numéro de l'union (voir module 4 et fiche AGEVEN). Il s'agit de lister tous les enfants nés-vivants même s'ils sont décédés par la suite (il n'y a aucune question particulière pour les enfants décédés, même pas la date de leur décès).
- Le module 6 sur la Santé : On s'intéresse aux états de maladie ayant eu une conséquence sur l'enquêté.
- Le module 7 sur l'Historique des personnes influentes : Il s'agit d'identifier les personnes qui ont une certaine influence sur l'enquêté.
- Le module 8 sur la vie associative et communautaire : Il s'agit d'identifier les associations qui ont une certaine influence sur l'enquêté.
- Le module 9 de Synthèse : Ce module synthétise les informations les plus capitales contenues dans tous les modules précédents.

La méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage par le dénombrement de tous les ménages du district de recensement avant d'effectuer un tirage aléatoire sur les 16 ménages à enquêter est l'approche privilégiée. La possibilité de tirer des ménages complémentaires en cas d'indisponibilité est également prévue.

Echantillon des Districts de Recensement (DR)

Strate Autres villes

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	N° DR RECENSEMENT	N° DR EVPC
ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	37	201
ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	60	202
DIOURBEL	DIOURBEL	DIOURBEL	0070	203
ST LOUIS	ST LOUIS	ST LOUIS	57	204
ST LOUIS	ST LOUIS	ST LOUIS	109	205
ST LOUIS	DAGANA	RICHARD-TOLL	35B	206
KAOLACK	KAFFRINE	KAFFRINE	08	207
KAOLACK	KAOLACK	KAOLACK	81	208
KAOLACK	KAOLACK	KAOLACK	4B	209
THIES	THIES	THIES	129	210
THIES	THIES	THIES	196	211
THIES	MBOUR	MBOUR	55	212
THIES	MBOUR	JOAL FADIOUTH	17	213
LOUGA	LINGUERE	COM DAHRA	12	214
KOLDA	VELINGARA	VELINGARA	3	215

Strate du milieu rural

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMM. RURALE	N° DR RECENSEMENT	N° DR EVPC
RUFISQUE	SANGALCAM	SANGALCAM	24C	301
BIGNONA	TENGHORY	TENGHORY	14A	302
BAMBEY	BABA GARAGE	DINGUIRAYE	130	303
DIOURBEL	NDINDY	CR : Taïba Moutapha	120	304
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	121A	305
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	2270	306
MBACKE	NDAME	TOUBA MOSQUEE	87A	307
DAGANA	ROSS-BETHIO	RONKH	15	308
PODOR	THILLE BOUBACAR	FANAYE	01C	309
PODOR	SALDE	GALOYA	08	310
KEDOUGOU	SALEMATA	SALEMATA	90	311
TAMBACOUNDA	MAKA	KAHENE	18	312
TAMBACOUNDA	MISSARAH	NETEBOULOU	9	313
KAFFRINE	MAKA YOP	RIBOT ESCALE	10	314
KAFFRINE	NGANDA	Nganda	02	315
KAOLACK	Koumbal	Thiaré	09	316
NIORO	Paoskoto	Taïba Niassène	09	317
MBOUR	SESSENE	SESSENE	3	318
MBOUR	SINDIA	NDIASS	24	319
TIVAOUANE	MEOUANE	DAROU KHOUDOSS	22	320
THIES	THIENEBA	TOUBA TOUL	25	321
Louga	KEUR MOMAR SARR	KMSARR	9	322
KEBEMER	NDANDE	DIOKOUL DIAWRIGNE	6	323
FATICK	A. DIAKHAO	CR DIAKHAO	12	324
GOSSAS	OUADIOUR	LAGANE	5	325
FOUNDIOUGNE	A.TOUBACOUTA	CR TOUBACOUTA	7A	326
KOLDA	MEDINA Y. FOULA	NDORNA	15/B	327
SEDHIOU	DIENDE	SAKAR	2	328
VELINGARA	KOUNKANE	SARE COLY SALLE	1/B	329
MATAM	AGNAM CIVOL	DABIA	14	330
KANEL	ORKADIERE	ORKADIERE	3	331
RANEROU	Vélingara	Oudalaye	1B	332

La partie qualitative : Les récits de vie

Deux études sur la dynamique de la pauvreté et des transformations sociales à travers deux composantes relatives aux changements dans les structures familiales et analyse de l'entourage et réseaux relationnels et à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

L'objectif de ces études est de contribuer à mieux outiller les programmes de protection sociale et de réduction des vulnérabilités en particulier de l'enfant en axant leurs stratégies d'intervention sur les facteurs cruciaux de la pauvreté chronique et de la transmission de la pauvreté. L'approche méthodologique est basée la méthode qualitative, il s'agit de 300 récits de vie des individus, dont les biographies ont révélées le basculement, le maintien ou la sortie de la pauvreté en rapport avec les thématiques énoncées plus haut dans un souci de représentativité des caractéristiques de l'urbain, du rural et du péri-urbain. Pour chaque zone enquêtée, l'échantillon respectait la strate « urbain », « peri-urbain » et « rural » dans les localités de Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick, Saint-Louis, Louga, Tamba, Kédougou.

Cet échantillon est tiré de la base de données de l'enquête sur Vulnérabilités et la Pauvreté Chronique au Sénégal de 2008/2009, réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES) de l'IFAN. Compte tenu des objectifs de la recherche, l'échantillon est raisonné parce que portant sur un groupe d'individus pauvres identifiés à travers le questionnaire biographique (partie quantitative) comme pauvres et dont la situation de la génération suivante reste plus ou moins similaire.

Ces études ont privilégié l'analyse des trajectoires de pauvreté qui présente des avantages méthodologiques majeurs, puisqu'elle offre une image plus complète que celle des effets nets qui ressortent en coupe transversale. Cependant, il faut rappeler qu'il s'agit de recherche qualitative : le matériau collecté étant donc qualitatif. En lieu et place des tableaux statistiques, on retrouve des verbatim, des paroles ou encore des citations d'enquêtés qui servent de matériaux pour l'analyse scientifique. Cela présente l'avantage de partir de la réalité du terrain, du discours des acteurs et de leurs formes de représentations et perceptions par rapport à leur expérience de la pauvreté. L'objectif recherché selon la méthode du récit était avant tout d'amener l'individu à se raconter librement. Cette approche a permis également de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant au sein d'un « groupe » de pauvres les différents épisodes de pauvreté, les manifestations et leur niveau de sévérité, les facteurs de persistance et leurs interrelations.

Grâce à la connaissance de la chronologie des événements, il est possible de reconstruire les trajectoires des personnes pauvres en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, et de mettre en évidence certaines relations de causalité. Il devient également possible de distinguer les rôles des différents facteurs sur les trajectoires de pauvreté et la vulnérabilité, en fonction des caractéristiques individuelles, de la génération, du genre, de l'environnement local et de l'évolution du contexte social et économique.

L'exigence de la démarche méthodologique s'est traduite par des ateliers fréquents de mise en commun, de validation des outils/stratégies de collecte et d'analyse de données au sein de l'équipe de recherche.

Au plan opérationnel, la recherche de terrain n'était cependant pas sans contraintes, liées à plusieurs facteurs. Les plus grandes difficultés ont concerné la disponibilité des personnes ou des informations. En effet, il a été difficile de remobiliser les mêmes personnes pour une enquête supplémentaire après le premier passage (enquêtes quantitatives). Des cas de refus, d'absence prolongée ou de changement de domicile ont quelques fois retardé le travail de collecte. Cependant le travail intensif sur le terrain des chercheurs et des équipes de collecte a permis de contourner ces difficultés.

C'est la raison pour laquelle cette innovation d'un point de vue méthodologique est une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal. En effet, des insuffisances sont observées dans le champ de l'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le temps, en terme des données sur les itinéraires des ménages et des individus qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur.

II.- LES DÉTERMINANTS DE BASCULEMENTS POSITIVE ET NEGATIVES DE LA PAUVRETE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE : JEUNESSE, ÂGE ADULTE ET VIEILLESSE

Latif Armel Guy DRAMANI

INTRODUCTION

La réduction de la pauvreté suppose une croissance économique soutenue, laquelle dépend implicitement des progrès techniques et de l'accumulation du capital. De ce fait, la réduction de la pauvreté, surtout pour les pays pauvres dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, passe par la réduction de la faim, améliorer les conditions sanitaires et promouvoir l'éducation et élargir l'accès à l'eau potable pour la société. Ainsi, au Sénégal, le Laboratoire de Recherche sur les transformations Economiques et Sociales(LARTES) de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) spécialisé dans l'analyse des changements socio-économiques, de la protection sociale mène des programmes de recherche et d'appuis orientés dans ce sens.

Au Sénégal, depuis quelques années plusieurs initiatives, programmes et projets sont entreprises pour y arriver. C'est dans cette perspective que le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et sociales (LARTES) a mené une étude à double objectifs allant dans cette optique. L'originalité de cette recherche est de mettre l'accent sur l'analyse des facteurs sociodémographiques qui peuvent conduire, ou qui ont conduit, à ce que certaines personnes vivent l'expérience de la pauvreté pendant des périodes longues ou plus (ou moins) prolongées. En effet, cette étude menée sur tout le Sénégal vise d'abord à identifier les pauvres chroniques et ensuite mettre en évidence les facteurs de basculements positifs et négatifs de la pauvreté suivant les tranches de vie : jeunesse, adulte et vieillesse.

Face à ce constat, dans ce document, nous présenterons tous les résultats principaux de cette étude à travers cinq chapitres. Le premier sera consacré aux éléments théoriques sur le modèle logistique multinomial, le second à la description et à la justification des variables utilisées de la situation de la pauvreté au Sénégal. le troisième chapitre traite des facteurs de basculements des jeunes de 15 ans à 34 ans. le quatrième identifie les facteurs de basculements des adultes de la pauvreté vers la non-pauvreté entre 34 et 54 ans et enfin le cinquième sera consacré aux déterminants des facteurs de basculements des vieux.

1.- ELEMENTS THEORIQUES SUR LE MODELE LOGISTIQUE MULTINOMIAL

On observe un échantillon de n individus, répartis en J catégories disjointes. Chaque individu i appartient à une catégorie j parmi les J possibles. Il est décrit par un ensemble de K caractéristiques $X_{i1}, X_{i2}, \dots, X_{iK}$ (par exemple son âge, sexe, niveau d'études, etc).

Le modèle est construit sur l'idée suivante. La probabilité que l'individu i , compte tenu de ses caractéristiques X_i/k , fasse partie de la catégorie j est supposée dépendre des X_i/k , ou, plus précisément, d'une combinaison linéaire des X_i . Formellement, cela s'écrit :

$$P(j|x) = G(\beta_{0j} + \beta_{1j}x_1 + \beta_{2j}x_2 + \dots + \beta_{Kj}x_K) = G(x_j\beta_j)$$

$x_j = (1, x_1, x_2, \dots, x_K)$ est le vecteur (ligne) des variables explicatives du modèle. Sa première composante vaut systématiquement 1. Elle prend en compte, dans le modèle, le fait que les catégories n 'ont pas les mêmes effectifs. On remarquera que les paramètres de la combinaison linéaire dépendent de la catégorie j . On note $\beta_j = (\beta_{0j}, \beta_{1j}, \beta_{2j}, \dots, \beta_{Kj})$ le vecteur (colonne) de ces paramètres.

Le problème est de trouver une forme fonctionnelle G telle que chaque quantité $P(j|x)$ soit bien une probabilité, c'est-à-dire possède les deux propriétés suivantes :

$$0 < P(j|x) < 1 \text{ et } \sum_{j=1}^J P(j|x) = 1 \quad (1)$$

Pour assurer la stricte positivité de $P(j|x)$, on prend la fonction exponentielle. C'est ce choix qui fonde le modèle logit. On pose donc :

$$P(j|x) = \frac{\exp(x_j\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_h\beta_h)}$$

Mais cette quantité peut prendre des valeurs supérieures à 1. On la norme alors par la somme des $\exp(x_h\beta_h)$, et le modèle s'écrit :

$$P(j|x) = \frac{\exp(x_j\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_h\beta_h)}, \text{ pour } j = 1, 2, \dots, J. \quad (2)$$

La forme fonctionnelle donnée par (2) répond bien aux propriétés (1).

Le modèle possède *a priori* un nombre relativement élevé de paramètres : $(K+1)*J$. En l'état, les effets des caractéristiques x sur l'appartenance à l'une des J catégories ne sont pas identifiés (on dit aussi que le modèle n'est pas identifié, ou que les paramètres ne le sont pas).

En effet, supposons que l'on ajoute un terme τ_0 quelconque aux J paramètres β_{0j} , un terme τ_1 aux J paramètres β_{1j} , ..., un terme τ_K aux J paramètres β_{Kj} . On a alors, en notant $\tau = (\tau_0, \tau_1, \dots, \tau_K)$

$$\frac{\exp(x_j(\beta_j + \tau))}{\sum_{h=1}^J \exp(x_h(\beta_h + \tau))} = \frac{\exp(x_j\beta_j) \exp(x_j\tau)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_h\beta_h) \exp(x_h\tau)} = \frac{\exp(x_j\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(x_h\beta_h)}$$

Une infinité de valeurs de β_j sont donc possibles, qui conduisent à une même valeur de la probabilité. Il faut alors imposer aux paramètres une condition qui permet l'identification du modèle. Celle qui est

retenue en règle très générale est d'imposer la nullité de tous les paramètres relatifs à une catégorie donnée, appelée alors catégorie de référence. Si on décide que la catégorie de référence correspond à $j = J$, alors la condition d'identification est :

$$\beta_{0j} = \beta_{1j} = \beta_{2j} = \dots = \beta_{Lj} = 0.$$

Avec cette condition identifiante, le modèle s'écrit finalement :

$$P(j|x_j) = \frac{\exp(x_j \beta_j)}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \exp(x_j \beta_h)} \quad \text{pour } j = 1, 2, \dots, J-1$$

$$P(J|x_j) = \frac{1}{1 + \sum_{h=1}^{j-1} \exp(x_j \beta_h)}$$

(3)

On a parfois intérêt à écrire le modèle sous une forme plus facile à manier. En divisant $P(j|x_j)$ par $P(J|x_j)$ et en en prenant le logarithme, on obtient :

$$\ln[P(j|x_j)/P(J|x_j)] = x_j \beta_j, \quad \text{pour } j = 1, 2, \dots, J-1 \quad (4)$$

On notera qu'avec $J = 2$, on retrouve l'expression d'un logit dichotomique. On peut aisément changer de catégorie de référence. Prenons $j = 1$, par exemple, comme nouvelle référence. En utilisant (4), on a :

$$\begin{aligned} \ln[P(j|x_j)/P(1|x_j)] &= \ln[P(j|x_j)/P(J|x_j)] - \ln[P(1|x_j)/P(J|x_j)] \\ &= x_j(\beta_j - \beta_1). \end{aligned}$$

Les « nouveaux » paramètres s'obtiennent par différence des anciens. Plus généralement, $1/j$ et $2/j$ étant deux catégories quelconques, on a :

$$\ln[P(i|x_j)/P(j|x_j)] = x_j(\beta_x - \beta_h) \quad (5)$$

Le rapport des deux probabilités ne dépend pas des catégories autres que j_1 et j_2 . On notera une autre propriété intéressante du modèle.

Puisque deux catégories sont disjointes, $P(i_1 \text{ ou } j_2 | x_j) = P(i_1 | x_j) + P(j_2 | x_j)$.

On a alors :

$$P(i_1 | x_j, j_1 \text{ ou } j_2) = \frac{P(i_1 | x_j)}{P(i_1 | x_j) + P(j_2 | x_j)} = \frac{P(i_1 | x_j) P(j_2 | x_j)}{P(i_1 | x_j) + P(j_2 | x_j)} = \frac{\exp[x_j(\beta_x - \beta_h)]}{1 + \exp[x_j(\beta_x - \beta_h)]}$$

Ainsi, conditionnellement au fait que i appartienne aux catégories $1/j$ ou $2/j$, la probabilité ()

$P(i_1 | x_j)$ est modélisée par un logit dichotomique de paramètre $(\beta_x - \beta_h)$. Cette propriété se

traduit, sur le plan pratique, par le fait qu'on peut estimer les paramètres d'un logit multinomial en menant plusieurs estimations de logit dichotomiques opposant une catégorie à chacune des $(J-1)$ autres. Seule la précision des paramètres estimés diffère (Begg et Gray, 1984).

A priori, trois types de variables peuvent figurer dans la liste des explicatives :

- des variables continues ;
- des variables binaires ;
- des variables qualitatives ayant plus de deux modalités.

Les premières ne posent pas de problème particulier. On peut traiter les variables binaires comme des variables continues à condition de les coder en 0 et 1. En revanche, les variables qualitatives ayant plus de deux modalités doivent recevoir un traitement particulier. Plus précisément, une variable, dont les modalités sont 1, 2, ..., M , sera remplacée par M variables binaires : la m ème vaut 1 si l'individu a la modalité m , 0 sinon. Ces M variables binaires sont colinéaires puisque leur somme vaut toujours 1. Comme avec tout autre modèle économétrique (modèle linéaire ou autre) il faut alors en exclure une du modèle, sinon les paramètres qui leur sont attachés ne pourraient être estimés. La modalité exclue est appelée *modalité de référence* de la variable explicative.

Selon que les variables sont continues, binaires ou polytomique, les paramètres du modèle n'ont pas la même interprétation, et on ne calcule pas de la même manière les effets des variables sur les probabilités d'appartenance aux différentes catégories.

2.- ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

Tableau 1: Situation pauvreté transitoire et chronique au Sénégal

	Jeunesse		Adulte		vieillesse	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Non pauvres	12825	27.4	14127	37.4	5545	41.7%
Pauvres transitoires	15082	32.3	4885	12.9	691	5.2%
Pauvres chroniques	18831	40.3	18711	49.6	7076	53.2%

Source : Enquête EVPC, calculs de l'auteur

On constate que les pauvres chroniques sont plus nombreux dans la population sénégalaise. En effet, il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les pauvres chroniques représentent respectivement 40.3% de la population jeune, 49.6% des adultes et 53.2% des personnes âgées. En ce qui concerne les pauvres transitoires, ils représentent 32.3% de la population jeune alors que la proportion des adultes est de 12.9% et celle des personnes âgées est de 5.2%. La population des non-pauvres adultes est de 37.4%. Cette proportion passe à 27.4% de la population jeune et à 41.7% de la population des vieux.

Une analyse faite au niveau de chaque tranche d'âge révèle que la plupart des individus de chaque groupe sont pauvres. Au niveau des individus qui ont un âge compris entre 15 et 34 ans (jeunesse), la remarque est que plus de 70% des individus sont pauvres de façon générale; ceux de la tranche d'âge 35-54 ans plus 60% sont des pauvres et ceux des personnes âgées les résultats montrent que 58% sont pauvres. Hormis la classe des jeunes, les pauvres transitoires sont moins nombreux que les non pauvres.

La pauvreté semble donc être un fléau dont il faut trouver les voies et moyens nécessaires et efficaces pour y remédier. Pour cela, il est opportun de connaître les facteurs qui expliquent le basculement vers la non-pauvreté et ceux du maintien dans la catégorie.

La section suivante fait état de la justification des variables retenues pour mettre en exergue ces facteurs, à l'aide d'un modèle logistique multinomial.

Choix des variables pour l'étude des facteurs de basculements

« **Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint** » : le choix de cette variable se justifie par le fait qu'elle permet de voir les charges qui pèsent sur le conjoint. Plus les charges sont lourdes, plus la probabilité de basculement vers la non-pauvreté est faible.

« **A connu un sinistre dans la vie** » : cette variable servira à apprécier l'influence que le sinistre a sur le niveau de pauvreté de l'individu. Elle permettra de tester l'hypothèse selon laquelle les personnes pauvres ne connaissant pas de sinistre ont probablement plus de chance de sortir de la pauvreté que celles qui en ont connu.

« Réseau d'aide régulier » : il correspond au soutien dont les nécessiteux bénéficient de leur famille ou des relations qu'ils établissent avec d'autres. Cette variable permet d'étudier l'effet du réseau social sur la pauvreté. Théoriquement plus l'individu bénéficie des aides régulières, plus il a de chance d'améliorer ses conditions de vie, donc de basculer dans la non-pauvreté.

« Vente de biens dans la vie » : elle permet d'apprécier la précarité de la situation de pauvreté. Il est intuitif de constater que les individus qui s'adonnent à la vente de leurs biens pour améliorer leurs conditions de vie sont dans des conditions difficiles. A niveau de pauvreté égale, un individu qui vend ses biens pour s'en sortir est dans une condition de précarité plus profonde.

« Disposition de ressources » : le fait de disposer des ressources peut constituer un avantage pour sortir de la pauvreté. On fait l'hypothèse que les individus disposant des ressources sont plus de chances d'échapper à la pauvreté que ceux présentant les mêmes caractéristiques ne disposent pas de ressources.

« Etat matrimonial » : cette variable permet de saisir l'impact du changement de la situation matrimoniale sur la sortie de pauvreté. L'impact peut être positif ou négatif. Il en est de même pour ceux qui ont connu un divorce ou un veuvage.

« Migration » : elle servira à apprécier l'impact du changement du milieu de résidence pour faire face à la pauvreté. En considérant que l'accès aux ressources est plus facile en milieu urbain, on peut supposer que les individus pauvres du milieu rural qui rejoignent le milieu urbain auront plus de chance de sortir de la pauvreté. De même les citadins qui émigrent vers le milieu rural peuvent bénéficier du faible coût de la vie pour améliorer leurs conditions. Le même raisonnement est valable pour les individus qui émigrent : il y aurait un accès plus facile aux ressources dans les pays d'émigration que les pays d'origine.

« Le niveau d'instruction », c'est un indicateur qui est mesuré par le niveau d'instruction atteint par la personne. Il permet d'apprécier les capacités de gains de la personne. L'attente à priori est que plus le niveau d'instruction est élevé, plus il a de chance de sortir de la pauvreté.

« Suivi formation professionnelle », elle permet d'apprécier l'influence de la formation professionnelle sur la sortie de la pauvreté.

« Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé », l'intérêt de cette variable est de mesurer l'influence du niveau d'instruction du tuteur sur le basculement vers la non-pauvreté de la personne.

« Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans », cette variable permet d'apprécier l'influence que la profession du tuteur a sur la sortie de la pauvreté de l'individu.

3. - LES FACTEURS DE BASCULEMENTS DES JEUNES DE 15 ANS A 34 ANS

L'objet de ce chapitre est d'analyser les résultats de l'estimation du modèle logistisque multinomial et de mettre en évidence les facteurs qui expliquent la sortie ou le maintien dans (de) la pauvreté.

3.1. Les facteurs de basculements de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté

Tableau 2: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans¹ : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge 15-34ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.335	.000*	.715
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.469	.000*	.626
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.769	.000*	.464
	relations	.281	.005*	1.324
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-1.815	.000*	.163
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	.464	.000*	1.591
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	-1.003	.000*	.367
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.211	.000*	1.235
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	.005	.938 NS	1.005
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.734	.000*	.480
	Non migrant rural	-.336	.007*	.714
	Migrant urbain rural	.005	.974 NS	1.005
	Migrant rural urbain	.290	.022**	1.337
	Migrant Sénégal étranger	.045	.773 NS	1.046
niveau instruction	Migrant inter urbain	-.213	.115 NS	.808
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
Niveau instruction primaire		.050	.338 NS	1.051

¹ * significatif à 1%
 ** significatif à 5%
 *** significatif à 10%

atteint	professionnel	.457	.012**	1.580
	Secondaire 1	-.553	.000*	.575
Secondaire 2	-.298	.006*	.742	
supérieur	-.927	.000*	.396	
Non scolarisé	Référence	.	.	
Suivi formation professionnelle	Non	.721	.000*	2.056
	oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Sans instruction et alphabétisée	-.721	.001*	.486
	Ecole coranique	.444	.000*	1.558
	primaire	.120	.188 NS	1.127
	Secondaire 1	.322	.035**	1.380
	Secondaire 2	-.025	.894 NS	.975
	supérieur	-1.313	.000*	.269
	Sans instruction	Référence	.	.
	Cadre supérieur	.481	.006*	1.618
	Cadre moyen	-2.075	.000*	.126
	Employé ouvrier qualifié	-.958	.000*	.384
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Employé ouvrier semi qualifié	.084	.363 NS	1.087
	manœuvre	.127	.420 NS	1.136
	entrepreneur	.118	.508 NS	1.125
	Artisan/service	-.363	.000*	.695
	commerçant	-.329	.000*	.720
	agriculteur	.190	.003*	1.209
	élèveur	.416	.002*	1.516
	pêcheur	-.071	.501 NS	.931
	ménagère	Référence	.	.
	constante	2.166	.000*	.

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Toutes les variables utilisées ont un impact significatif sur les facteurs de basculement de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté. (Annexe I).

Résidence avec le conjoint

Le fait d'être contraint de vivre avec son conjoint en étant en situation de pauvreté transitoire a un impact négatif, par rapport à ceux qui ne sont pas contraints de vivre avec leur conjoint, de sortir de la pauvreté transitoire pour rejoindre le groupe des individus non-pauvres. En effet, les individus qui ne vivent plus avec leur conjoint ont moins de charges. Ce qui peut constituer un avantage pour augmenter leur niveau de vie.

Connaissance de sinistre

Le fait de connaître un sinistre ne favorise pas le basculement vers la non-pauvreté, comparé à ceux qui n'en connaissent pas. En effet, les pauvres transitoires qui n'ont pas connu de sinistre dans leur vie ont deux fois plus de chance de sortir de la pauvreté transitoire. Ce qui peut s'expliquer par le fait que

l'individu qui connaît un sinistre perd certains biens qui pouvaient l'aider à améliorer son niveau de vie, ou du moins lui permettre de changer temporairement sa situation.

Réseaux d'aide régulier

Comparés à ceux qui ne bénéficient pas d'un réseau d'aide régulier, les individus qui ont le soutien de leur famille ont plus de chance de sortir de la pauvreté. Ils ont deux fois plus de chances de sortir de la pauvreté transitoire. Ce qui se justifie par le fait que ces personnes peuvent améliorer leur situation en utilisant l'aide du réseau familiale pour régler certains problèmes. Par contre, ceux bénéficiant d'un soutien issu de leur relation ont moins de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui ne bénéficient pas d'aide. La raison qui peut être avancée est que ces aides peuvent être interrompues et dépendent également de la situation et de l'atmosphère qui règnent entre les deux personnes, alors que ceux qui ne reçoivent pas d'aide vont fournir plus d'efforts pour échapper à la pauvreté transitoire.

La vente de biens dans la vie

L'effet de vendre des biens dont dispose le pauvre transitoire a un impact négatif pour faire basculer les individus vers la non-pauvreté. En effet, les résultats montrent que les individus qui n'ont pas vendus de biens dans la vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté transitoire, toute chose égale par ailleurs. L'explication qui peut être avancée découle du fait que la vente des biens dans la vie peut constituer un handicap pour sortir de la pauvreté car l'individu s'est débarrassé de certains de ces avoirs qui auraient pu l'aider à changer de situation.

La disposition de ressources

Les individus qui ne disposent pas de ressources ont plus de mal à sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui en disposent. Les ressources disposées peuvent être utilisées par l'individu pour faire face à la situation qu'elle vit.

L'état matrimonial

Cette variable démographique peut être un facteur de basculement vers la non-pauvreté. En ce sens que les individus qui n'ont pas changé d'état matrimonial ont plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux qui en ont changé. La justification est que la personne qui a changé d'état matrimonial met du temps avant de s'adapter dans sa nouvelle situation ce qui ne favorise pas l'amélioration des conditions de vie dans le court terme. Par ailleurs, les individus en situation de pauvreté transitoire qui ont pris la décision de se séparer de leur conjoint ont plus de chance de sortir de la pauvreté que ceux qui décident de maintenir leur union. Quant au veuvage, l'effet n'est pas significatif ce qui constitue un obstacle pour se prononcer sur son impact.

La migration

Comparer aux étrangers vivants au Sénégal, l'impact de la migration est plutôt défavorable pour les individus qui quittent le milieu rural pour rejoindre les villes. Ce qui est normal car le niveau de vie au Sénégal est plus élevé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En outre ceux qui sont "sédentaires" ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les étrangers vivants au Sénégal.

Le niveau d'instruction

L'impact du niveau d'instruction est d'autant plus important dans la mesure où il est considéré comme un facteur important pour lutter contre la pauvreté. Comparés aux non scolarisés, les individus qui ont suivi une formation professionnelle ont moins de chance de sortir de la pauvreté. Par contre ceux qui ont fait au moins le lycée ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les non scolarisés. Il en est de même

pour ceux qui ont fait des études supérieures. La justification est que les instruits ont plus de chance de trouver un emploi dans le secteur moderne où l'instruction joue un rôle important. Ces résultats sont rassurants car ils confirment l'hypothèse généralement admise que l'investissement dans l'éducation est une manière efficace pour lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, une régression faite sur les individus qui ont suivi une formation professionnelle atteste que ceux qui sont dans la pauvreté transitoire ont plus de mal à quitter leur situation actuelle que ceux qui n'ont pas suivi de formation professionnelle. L'explication est qu'ils mettent plus de temps pour trouver un emploi surtout quant ils sont au chômage.

Niveau d'instruction du tuteur

Le niveau d'instructeur du tuteur est important car il peut déterminer le niveau d'instruction de la personne qu'il élève ou le devenir de ce dernier. L'examen du tableau 1 ci-dessus montre que les personnes qui sont élevés par des individus qui ont fréquentés l'école coranique et ceux qui ont atteint le niveau secondaire n'ont pas plus de chance sortir de la pauvreté que ceux qui sont élevés par des personnes sans instruction. Par contre, ceux qui sont élevés par des personnes qui ont le niveau supérieur ou par des personnes non instruits mais alphabétisées ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui ne sont pas instruits. Ceci peut s'expliquer par le fait que ceux qui ont le niveau supérieur trouvent en général des emplois plus stables et ont la possibilité d'investir dans l'éducation de ces personnes alors que ceux qui ont fait l'école coranique ou qui ont le niveau secondaire ont plus de mal de s'occuper de l'éducation de leur protégé.

Profession principale de la personne qui vous a élevé à l'âge de 12 ans

On constate que ceux qui sont élevés quant ils avaient 12 ans par un cadre supérieur, un agriculteur ou un élève trouvent plus de difficulté d'échapper à la pauvreté transitoire que ceux qui sont élevés par des ménagères. Par contre les personnes élevées par des cadres moyens, des employés ouvriers qualifiés, des artisans/services ou par des commerçants ont plus de chance de sortir de la pauvreté.

En résumé, on peut dire que l'éducation est le facteur le plus déterminant pour basculer de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté. A cela, s'ajoute le fait de ne pas être contraint de résider avec le conjoint, la non connaissance de sinistre, le fait d'être soutenu régulièrement par la famille, de ne pas vendre de biens.

Dans la même dynamique le fait d'être élevé par un commerçant, un cadre moyen ou un employé ouvrier qualifié ont un impact significatif sur la sortie de la pauvreté transitoire. Le niveau d'instruction de la personne qui a élevé constitue un facteur également important pour quitter la pauvreté transitoire et rejoindre les non-pauvres.

	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	2.120	.000*	8.330
	oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Sans instruction et alphabétisée	-.069	.724 NS	.933
	Ecole coranique	.039	.391 NS	1.040
	primaire	-.306	.009*	.736
	Secondaire 1	-.111	.647 NS	.895
	Secondaire 2	-.794	.009*	.452
	supérieur	.683	.044**	1.979
	Sans instruction	Référence	.	.
	Cadre supérieur	-22.195	.	2.30E-010
	Cadre moyen	-1.523	.000*	.218
	Employé ouvrier qualifié	-1.163	.000*	.313
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Employé ouvrier semi qualifié	.052	.672 NS	1.054
	manœuvre	.177	.385 NS	1.193
	entrepreneur	-23.404	.	6.85E-011
	Artisan/service	.144	.108	1.155
	commerçant	-.049	.520 NS	.953
	agriculteur	.845	.000*	2.327
	élèveur	1.483	.000*	4.406
	pêcheur		-.676	.000*
	ménagère	Référence	.	.
	constante		.257	.464 NS

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Le même constat est fait que précédemment sur la significativité globale des variables. Les résultats seront renseignés dans l'annexe I.

La première remarque est que le fait d'être contraint de résider avec le conjoint n'est pas statistiquement significatif ce qui empêche de se prononcer sur son effet pour sortir de la pauvreté chronique comme cela a été fait pour les pauvres transitoires.

Connaissance de sinistre

Le fait de ne pas connaître de sinistre est un facteur important, toute chose égale par ailleurs, pour sortir de la pauvreté chronique. Ce qui est rassurant car une personne victime de cet événement va perdre des biens qui lui empêche de sortir de la zone de pauvreté chronique.

Le réseau d'aide régulier

Le fait d'être aidé régulièrement par des membres de la famille a un impact important sur la sortie de la pauvreté chronique. Plus exactement, Ceux qui sont dans la pauvreté chronique trouvent plus de difficulté d'échapper à ce fléau s'ils ne sont pas aidés.

Vente de biens dans la vie

Le fait de vendre des biens dans la vie ne favorise pas la sortie de la pauvreté chronique. En effet les individus qui n'ont pas vendu de biens dans la vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté chronique, toute chose égale par ailleurs, que les individus qui ont vendus des biens dans leur vie.

Disposition de ressources

Le fait de ne pas disposer de ressources peut constituer un handicap pour sortir de la pauvreté chronique. Ces propos sont confirmés par les résultats du tableau II, puisque les individus qui disposent des ressources ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que ceux qui n'en disposent pas.

L'état matrimonial

L'état matrimonial est un facteur démographique qui a un impact globalement positif pour la sortie de la pauvreté chronique. En observant le tableau II, on remarque que les individus qui ont changé de situation matrimoniale ont moins de chance de sortir de la pauvreté chronique que ceux qui conservent leur état matrimonial. Ceux qui sont veufs (ves) endurent plus pour sortir de la pauvreté chronique que ceux qui ne le sont pas. Mais les divorcés ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté que les "non-divorcés".

La migration

La migration a un impact sur la sortie de la pauvreté. En effet, les individus qui sont "sédentaires" c'est-à-dire qui n'ont pas changé de milieu de résidence durant leur vie ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les étrangers vivants au Sénégal. Le même constat est fait pour les citadins qui cherchent refuge dans le milieu rural en cas de pauvreté chronique et des ruraux qui rejoignent le milieu urbain. Les sénégalais qui trouvent comme solution pour sortir de la pauvreté chronique d'émigrer ont plus de chance de rompre avec ce phénomène que les étrangers vivants au Sénégal. Ceci s'explique par le fait que dans le milieu urbain, il y a plus d'infrastructures donc les ruraux ont plus de chance de trouver un emploi ce qui les aidera à changer de situation. Par contre les citadins qui rejoignent le milieu rural vont bénéficier du bas niveau de vie de la campagne.

Le niveau d'instruction atteint

L'impact positif de l'éducation sur la sortie de la pauvreté apparaît une fois de plus. En effet, à l'exception des professionnels, les individus qui ont fait des études ont plus de chances de sortir de la pauvreté chronique que les non instruits. On constate que la probabilité d'échapper à la pauvreté chronique augmente avec le niveau atteint par la personne. L'explication est que les instruits trouvent plus "facilement" un emploi stable que les non scolarisés. Ces résultats confirment la panoplie d'étude qui atteste que l'investissement dans l'éducation est un facteur important pour sortir de la pauvreté à long terme.

Comparé aux individus n'ayant pas suivi de formation professionnelle qui sont dans la pauvreté chronique, ceux qui ont suivi une formation professionnelle ont plus de mal à sortir de la pauvreté chronique. Ce qui peut s'expliquer par l'effet du chômage car les professionnels ne trouvent pas facilement un emploi après une période de chômage, surtout en période de récession économique.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Le niveau d'instruction de la personne qui a élevé l'individu à un impact significatif sur la sortie de la pauvreté chronique de l'individu. Au seuil de 5%, les personnes qui sont élevées par des individus qui ont fait le primaire, ou ceux qui ont obtenu le BFEM ou bien par des individus qui ont fait des études supérieures ont plus de chance de sortir de la pauvreté chronique que ceux qui sont élevés par des personnes qui sont sans niveau d'instruction.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

L'impact de la profession du tuteur n'est pas constant. En effet les personnes élevées par des cadres moyens, celles élevées par des employés ouvriers qualifiés, celles élevées par des pêcheurs ont plus de chances de sortir de la pauvreté chronique que celles élevées par des ménagères. Par contre les individus qui sont élevés par des agriculteurs et des éleveurs ont plus de chance de rester dans la pauvreté chronique que les ménagères.

En définitive, les résultats ci-dessus montrent que les facteurs qui expliquent le basculement vers la non-pauvreté sont l'éducation qui a un impact positif pour sortir de la pauvreté dans le long terme, le fait de ne pas connaître de sinistre dans la vie, de ne pas vendre de biens dans la vie, de conserver sa situation matrimoniale en situation de pauvreté chronique, de ne pas transiter vers le milieu rural pour les citadins. A ces facteurs s'ajoutent ceux qui sont propres à la personne qui a élevé l'individu. Le fait d'être élevé par une personne qui a atteint le niveau primaire ou secondaire favorise la sortie de la pauvreté chronique. De même ceux qui sont élevés par des cadres moyens ou des employés ouvriers qualifiés ou par des pêcheurs ont plus de chance de quitter la pauvreté chronique.

4.- LES FACTEURS DE BASCULEMENT DES ADULTES DE LA PAUVRETE VERS LA NON PAUVRETE ENTRE 35 ET 54 ANS

Cette partie fait l'inventaire de la validation statistique des résultats par la modélisation multinomiale pour la catégorie de personnes âgées entre 34 et 54 ans ayant la caractéristique de pauvreté chronique et de pauvreté transitoire.

4.1. Facteurs de basculement de la pauvreté chronique vers la non-pauvreté

Tableau 4 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans³ : facteurs de basculements des pauvres chroniques entre 35 et 54 ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	Significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-.002	.969NS	.998
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.417	.000***	.659
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-.554	.000***	.575
	relations	-.536	.000***	.585
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-2.995	.000***	.050
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	1.327	.000***	3.769
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	.335	.000***	1.398
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.105	.051NS	1.111
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.701	.000***	.496
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	-.645	.000***	.524
	Non migrant rural	.657	.000***	1.930
	Migrant urbain rural	.032	.831NS	1.032
	Migrant rural urbain	-.689	.000***	.502
Migrant Sénégal étranger	Migrant Sénégal	-.106	.490NS	.899
	Migrant inter urbain	-1.180	.000***	.307

³ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.	
	primaire	-265	.000***	.767	
	professionnel	-1.077	.000***	.341	
Niveau instruction atteint	Secondaire 1	-1.001	.000***	.368	
	Secondaire 2	-1.140	.000***	.320	
	supérieur	-3.195	.000***	.041	
	Non scolarisé	Référence	.	.	
Suivi formation professionnelle	Non	.347	.054NS	1.415	
	oui	Référence	.	.	
	Sans instruction et alphabétisée	-233	.294NS	.792	
Niveau instruction de la personne qui vous a élevé	Ecole coranique	-405	.000***	.667	
	primaire	-221	.040**	.802	
	Secondaire 1	.792	.000***	2.209	
	Secondaire 2	-.097	.719NS	.907	
	supérieur	1.341	.000***	3.821	
	Sans instruction	Référence	.	.	
	Cadre supérieur	-3.160	.000***	.042	
	Cadre moyen	-2.255	.000***	.105	
	Employé ouvrier qualifié	-.419	.013**	.658	
	Employé ouvrier semi qualifié	-.586	.000***	.556	
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	manoeuvre	.014	.934NS	1.014	
	entrepreneur	.118	.635NS	1.125	
	Artisan/service	.444	.000***	1.559	
	commerçant	-.149	.030**	.861	
	agriculteur	.666	.000***	1.946	
	élèveur	1.019	.000***	2.770	
	pêcheur	-1.041	.000***	.353	
	ménagère	Référence	.	.	
		constante			

Source : Enquête EVPC

Etre contraint de cesser de résider avec conjoint

Le fait d'être contraint de cesser de résider avec un conjoint est significatif au seuil de 1%. Cette caractéristique a un effet (positif ou négatif) sur les individus d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres.

Connaître un sinistre dans la vie

Cette variable est significative, elle a un impact sur le fait de demeurer dans la situation de pauvreté chronique. En effet les individus qui n'ont pas connu un sinistre dans leur vie ont moins de chance de rester dans la pauvreté chronique par rapport à ce qui en ont connu

Réseau d'aide régulier

Le fait d'avoir un réseau d'aide régulier a un fort impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. C'est ainsi que, nous constatons que cet effet est spécifiquement dû au fait de recevoir de l'aide régulier d'une famille ou d'une relation. Les individus qui reçoivent de l'aide régulier de la part d'une famille ou d'une relation ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus sans aide. En définitive, la famille ou avoir une relation qui vous supporte financièrement constitue un atout très important pour sortir de la situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre.

Vente de biens dans la vie

De même nous retenons la vente de biens dans la vie d'un individu est significatif et a un effet (Positif ou négatif) sur le fait de demeurer dans la pauvreté chronique. Nous retenons à cet effet que les individus qui n'ont pas vendu de biens dans leur vie ont fortement plus de chance de sortir de la situation de pauvreté chronique. La vente de biens dans la vie est un facteur qui empêcherait l'individu de sortir de sa situation de pauvreté chronique.

Disposition de ressources

Globalement, la disposition de ressources est un facteur significatif et qui agit sur le fait de demeurer dans une situation de pauvreté chronique. En effet, les individus qui ne disposent pas de ressources ont de fortes chances de demeurer dans la situation de pauvreté chronique, contrairement à ceux qui en disposent.

Changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans

Le changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans est significatif au seuil de 1% sur le fait de demeurer dans une situation de pauvreté chronique. Nous constatons que les individus qui n'ont pas connu de changement matrimonial entre 34 et 54 ans ont moins de chance de basculer dans une situation de non-pauvreté par rapport à ceux qui ont effectué un changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans.

Connaissance de divorce

Connaître un divorce a un effet sur le fait de sortir de la situation de pauvreté chronique. Il est révélé que cet effet n'est dû spécifiquement qu'au fait de connaître le divorce ou pas.

Connaissance de veuvage

La connaissance de veuvage est significative au seuil de 1% et agit sur le fait de basculer dans la non pauvreté. Les individus qui ont perdu un conjoint ont moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui n'ont pas perdu de conjoints. Ceci, pourrait s'expliquer par le fait qu'une fois devenu veuf /veuve, l'individu hérite de certains biens du défunt qui constituera de ressources supplémentaires, l'empêchant ainsi d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Migration

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'effet particulier de la migration qui constitue un phénomène qui fait l'objet de plusieurs débats à travers le monde et particulièrement dans les pays pauvres. Dans le cadre de notre étude sur le Sénégal, on remarque que la migration constitue un facteur important qui impacte sur le fait de basculer dans la non pauvreté. Seul l'individu qui vit dans un milieu rural et qui ne migre pas à plus de chance de demeurer dans la situation de pauvreté non chronique, par rapport à l'individu qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre, l'individu non migrant du milieu urbain, migrant du milieu rural vers le milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont de forte

chance de basculer dans la non pauvreté par rapport aux individus migrant de l'étranger vers le Sénégal. En définitive, l'individu qui effectue une migration dans le contexte sénégalais a moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté chronique.

Niveau d'instruction atteint

Le niveau d'instruction atteint par un individu est une variable significative au seuil de 1%. Il agit sur le fait d'être un pauvre chronique. Le Niveau d'instruction étant un aspect particulier important sur lequel insistent les bailleurs de fond pour leur financement, il convient dans le cadre du Sénégal de savoir son impact sur la situation de pauvreté d'un individu. Nous remarquons que le fait d'avoir atteint le primaire, le Secondaire, le supérieur et Professionnel diminue les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu qui n'est pas scolarisé. Le niveau d'instruction atteint par un individu diminue ses chances d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Le niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé représente un facteur essentiel sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique, au sens que cette variable est significative au seuil de 1%. Le fait que la personne qui vous a élevé a fait soit l'école coranique, primaire, secondaire², supérieur à un effet sur le fait de basculer dans la non-pauvreté. Ainsi, Avoir fait l'école coranique, le primaire ou le secondaire diminue les chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à un tuteur sans instruction. Toutefois, il faut remarquer que si la personne a un niveau d'instruction de type supérieur ou secondaire² alors les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté chronique augmentent.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

Cette caractéristique constitue aussi une variable significative au seuil de 1%. Seul l'individu dont la personne qui l'a élevé à 12 ans est pêcheur, Commerçant, Employé ouvrier semi-qualifié, Employé qualifié, Cadre supérieur, cadre moyen, a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. Par contre l'individu dont le tuteur est Agriculteur, Eleveur ou Artisan service a plus de chances de demeurer dans une situation de pauvreté par rapport à l'individu dont le tuteur est ménager.

4.2. Facteurs de basculement de la pauvreté transitoire vers la non pauvreté.

Tableau 5 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans⁴ : facteurs de basculements des pauvres transitoires entre 35 et 54 ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	-0.521	.000***	.594
	oui	0(b)	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.588	.000***	.555
	oui	0(b)	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-1.142	.000***	.319
	relations	-.858	.000***	.424
	Sans aide	0(b)	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-1.680	.000***	.186
	oui	0(b)	.	.
Disposition de ressources	Non	.771	.000***	2.162
	oui	0(b)	.	.
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	non	-.261	.000***	.770
	Qui	0(b)	.	.
Connaissance divorce	non	.304	.000***	1.356
	oui	0(b)	.	.
Connaissance veuvage	non	-.459	.000***	.632
	oui	0(b)	.	.
migration	Non migrant urbain	-.366	.010***	.694
	Non migrant rural	-.376	.009***	.687
	Migrant urbain rural	-.689	.001***	.502
	Migrant rural urbain	-.257	.070NS	.773
	Migrant Sénégal étranger	.707	.000***	2.029
	Migrant inter urbain	-.101	.515NS	.904
	Migrant Etranger Sénégal	0(b)	.	.
	primaire	-.030	.650NS	.970
	professionnel	-.016	.945NS	.984
	Secondaire 1	.322	.000***	1.380
Secondaire 2	.255	.056NS	1.291	
supérieur	-.075	.681NS	.928	
Niveau instruction atteint				

⁴ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

transitoire par rapport à l'individu qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre l'individu non migrant du milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport aux individus migrant de l'étranger vers le Sénégal. En définitive, l'individu qui effectue une migration dans le contexte sénégalais à moins de chance de demeurer dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre.

Niveau d'instruction atteint

Le niveau d'instruction atteint par un individu a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être pauvre transitoire par rapport à un individu qui est non pauvre. L'effet est dû au niveau secondaire². En définitive, un individu ayant fait le secondaire² a plus de chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Tout ceci confirme encore une fois de plus l'importance de la scolarisation sur la vie de l'individu.

Suivi formation professionnelle

Globalement avoir suivi une formation professionnelle a un effet significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire. Ceci s'explique par le fait que les individus ayant suivis une formation professionnelle ont plus de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à celui qui n'en a pas suivi. Donc suivre une formation professionnelle augmente les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé

Globalement au Sénégal, le niveau d'instruction de la personne qui vous élevé a un effet significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Face à ce constat, cet effet s'explique par le fait que la personne qui vous a élevé a fait soit l'école coranique, primaire, secondaire¹ ou même sans instruction mais alphabétisé. Au regard de tout ceci, nous déduisons qu'avoir fait l'école coranique, le primaire ou le secondaire¹ diminue les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à un tuteur sans instruction. Par contre, si la personne a un niveau d'instruction de type sans instruction mais alphabétisé alors les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté transitoire augmente.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans

Cette caractéristique a aussi un impact global significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre. Dans le cadre de notre étude, nous constatons que cet effet pourrait être dû aux effets spécifiques d'être Employé ouvrier semi qualifié, Employé qualifié, Artisan service, Commerçant Agriculteur, Eleveur et pêcheur. Force est de constater que parmi ces caractéristiques, seul l'individu dont la personne qui l'a élevé à 12 ans est manoeuvre, Artisan service a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. Par contre, le tuteur qui est Agriculteur, Eleveur ou Entrepreneur augmente les chances de l'individu d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu dont le tuteur est ménagère. En définitif, cette caractéristique au regard de tout ceci globalement augmente les chances d'être dans une situation de pauvreté transitoire par rapport à l'individu non pauvre.

➤ **Situation chronique**

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

➤ **Situation transitoire**

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

	supérieur	-.580	.044**	.560
	Non scolarisé	Référence	.	.
	Non	.937	.001***	2.553
Suivi formation professionnelle	oui	Référence	.	.
	Sans instruction et alphabétisée	17.748	.984NS	51042086.808
	Ecole coranique	-.654	.000***	.520
	primaire	.307	.068NS	1.359
	Secondaire 1	-19.126	.978NS	4.94E-009
	Secondaire 2	-15.336	.975NS	2.19E-007
	supérieur	-14.220	.977NS	6.68E-007
	Sans instruction	Référence	.	.
	Cadre supérieur	-18.518	.994NS	9.07E-009
	Cadre moyen	-12.221	.977NS	4.92E-006
	Employé ouvrier qualifié	1.057	.000***	2.877
	Employé ouvrier semi qualifié	-.968	.000***	.380
	manœuvre	-14.325	.976NS	6.01E-007
	entrepreneur	-.022	.941NS	.978
	Artisan/service	-.180	.160NS	.835
	commerçant	.174	.074NS	1.190
	agriculteur	.802	.000***	2.231
	éleveur	1.144	.000***	3.140
	pêcheur	-1.467	.000***	.231
	ménagère	Référence	.	.
	constante			

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Etre contraint de cesser de résider avec conjoint :

Au regard des résultats statistiques, il ressort que le fait d'être contraint de cesser de résider avec un conjoint est globalement significatif (1%). Donc a un effet sur les vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux non pauvres.

Connaître un sinistre dans la vie :

Cette variable globalement est significative (1%), par conséquent a globalement un impact sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui ne sont pas pauvres. Cependant nous constatons que pour une personne âgée, le fait de connaître un sinistre ou pas ne constitue pas pour lui un moyen d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Réseau d'aide régulier :

Globalement le fait d'avoir un réseau d'aide régulier à un fort impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. Nous constatons que cet effet est spécifiquement dû au fait de recevoir une aide régulière d'une famille ou d'une relation. Par conséquent les vieux qui reçoivent de l'aide régulière de la part d'une famille ou d'une relation ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux sans aide. En définitive, la famille ou avoir une relation constitue un atout très important pour les vieux pour ne pas être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui ne le sont pas pauvres.

Vente de biens dans la vie :

De même nous retenons que la vente de biens dans la vie d'un individu a un effet significatif sur le fait d'être pauvre chronique par rapport aux non pauvres. Nous retenons à cet effet que, les vieux qui n'ont pas effectué de vente de biens dans leur vie ont fortement moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui en ont effectué. Donc ne pas vendre de biens dans la vie est un facteur important qui empêche aussi le vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a vendu.

Disposition de ressources :

Globalement, la disposition de ressources a un effet significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui ne sont pas pauvres. Ceci s'observe par le fait que, particulièrement les vieux qui ne disposent pas de ressources ont plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui disposent de ressources. Ne pas disposer de ressources est un facteur qui augmente les chances d'un vieux d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux qui n'en disposent pas.

Changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans :

Le changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans a un impact significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a effectué. Spécifiquement, nous constatons pour un vieux le fait d'effectuer un changement matrimonial entre 34 et 54 ans ou pas n'a aucun effet sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui ont effectué un changement d'état matrimonial entre 34 et 54 ans.

Connaissance de divorce :

Connaître un divorce a un effet globalement significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux vieux non pauvres. Cependant nous constatons qu'un vieux qui a connu de divorce a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique qu'au vieux qui n'en a pas connu. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'un vieux qui perd son conjoint(e) pour le reste de sa vie va devoir vivre seul et aura du mal à partager ses peines et difficultés quotidiennes comme il l'aurait fait si son conjoint était présent. La chaleur de couple et la solitude et la perte de ses biens dans le cadre du Sénégal pourraient constituer des facteurs qui conduiraient un vieux à être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux non pauvre.

Connaissance de veuvage :

La connaissance de veuvage a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans la pauvreté chronique par rapport aux individus non pauvres. Particulièrement, cet effet est dû au fait que les vieux qui ont perdu un conjoint ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à ceux qui n'ont pas perdu de conjoints. Ceci, pourrait s'expliquer par le fait une fois qu'on devient veuf /veuve, on hérite de certains biens du défunt(e) qui constituera de ressources empêchant d'être dans une situation de pauvreté chronique.

Migration :

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'effet particulier de la migration qui constitue un phénomène faisant l'objet de plusieurs débats à travers le monde et particulièrement dans les pays pauvres. Dans le cadre de notre étude pour le Sénégal, fort est de constater que la migration a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport aux individus qui ne sont pas pauvres. C'est ainsi que nous constatons que cet effet pour les vieux se caractérise par le fait

d'être un Non Migrant urbain, Migrant rural urbain et Migrant international urbain, Migrant urbain rural. Toutefois, il est intéressant de savoir que seul le vieux qui migre du milieu urbain vers le milieu rural a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui migre de l'étranger vers le Sénégal. Par contre le vieux non migrant du milieu urbain, migrant du milieu rural vers le milieu urbain et migrant international vers le milieu urbain ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux migrant de l'étranger vers le Sénégal.

Niveau d'instruction atteint :

Naturellement, le niveau d'instruction atteint par un individu a un effet globalement significatif (1%) sur le fait d'être pauvre chronique par rapport à un individu qui est non pauvre. C'est dans cette perspective que nous constatons que le fait d'avoir atteint le primaire, le Secondaire¹ et le supérieur pour un vieux sont autant de facteurs qui diminuent ses chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui n'est pas scolarisé. En définitive, le niveau d'instruction atteint par un vieux diminue globalement les chances d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux non pauvre. Tout ceci confirme encore une fois de plus l'importance de la scolarisation sur la vie de l'individu.

Suivi une formation professionnelle :

Globalement le fait pour un vieux d'avoir suivi une formation professionnelle est significatif (5%). Spécifiquement, nous constatons le vieux qui n'a pas suivi de formation professionnelle a plus de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui en a suivi.

Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé :

Globalement au Sénégal, le niveau d'instruction de la personne qui vous élevé a un effet significatif (1%) sur la fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre. Face à ce constat, il convient de mettre en évidence seul le vieux qui a été élevé par une personne qui a suivi son niveau d'instruction dans une école coranique a moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport au vieux qui a été élevé par une personne sans instruction.

Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans :

Cette caractéristique a aussi un impact global significatif sur le fait d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à l'individu non pauvre. Dans le cadre de notre étude, nous constatons que pour le vieux, cet effet pourrait être dû aux effets spécifiques d'être Employé qualifié, Employé ouvrier semi qualifié, Agriculteur, Eleveur et pêcheur. On constate que les individus dont les tuteurs ont comme profession la pêche, les employés et les ouvriers semi qualifiés ont moins de chance d'être dans une situation de pauvreté chronique par rapport à aux individus dont le tuteur est « ménagère ». Par contre les individus âgés qui ont eu des tuteurs qui avaient comme profession (Employé qualifié, Agriculture, Elevage) constatent une aggravation de leur situation de pauvreté chronique.

5.2. - facteurs de basculements de la pauvreté transitoire vers la non-pauvreté

Tableau 7: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans⁶ : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge des plus de 55ans

Variables	Modalités	Coefficient estimé	significativité	effet
Etre contraint de résider avec conjoint	Non	.016	.902 NS	1.016
	oui	Référence	.	.
A connu un sinistre dans la vie	non	-.113	.346 NS	.893
	oui	Référence	.	.
Réseau d'aide régulier	famille	-1.948	.000*	.143
	relations	-.037	.839 NS	.964
	Sans aide	Référence	.	.
Vente de biens dans la vie	non	-.911	.000*	.402
	oui	Référence	.	.
Disposition de ressources	Non	-.287	.020**	.750
	oui	Référence	.	.
Changement état matrimonial après 55 ans	non	-.662	.001*	.516
	Oui	Référence	.	.
Connaissance divorce	non	.024	.882 NS	1.025
	oui	Référence	.	.
Connaissance veuvage	non	-.566	.001*	.568
	oui	Référence	.	.
migration	Non migrant urbain	13.297	.972 NS	595122.907
	Non migrant rural	14.013	.970 NS	1218026.426
	Migrant urbain rural	13.084	.972 NS	481275.720
	Migrant rural urbain	13.742	.971 NS	929147.048
	Migrant Sénégal étranger	14.492	.969 NS	1966114.865
	Migrant inter urbain	11.842	.975 NS	138943.011
	Migrant Etranger Sénégal	Référence	.	.
	primaire	.624	.000*	1.867
Niveau instruction atteint	professionnel	-.277	.720 NS	.758
	Secondaire 1	-.337	.167 NS	.714
	Secondaire 2	1.279	.000*	3.594
	supérieur	-13.772	.967 NS	1.04E-06
	Non scolarisé	Référence	.	.
Suivi formation professionnelle	Non	.815	.080*	2.260
	Oui	Référence	.	.
Niveau instruction de la personne qui vous	Sans instruction et alphabétisée	18.726	.983 NS	135758616.203

⁶ * significatif à 1%

** significatif à 5%

*** significatif à 10%

a élevé	Ecole coranique	-1.754	.000*	.173
	primaire	-.209	.467 NS	.812
	Secondaire 1	1.344	.002*	3.834
	Secondaire 2	-14.751	.933 NS	3.92E-007
	supérieur	-16.169	.972 NS	9.51E-008
	Sans instruction	Référence	.	.
	Cadre supérieur	-4.075	.999 NS	.017
	Cadre moyen	18.669	.913 NS	128200924.233
	Employé ouvrier qualifié	2.384	.991 NS	10.844
profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	Employé ouvrier semi qualifié	16.123	.924 NS	10045755.085
	manœuvre	2.913	.996 NS	18.419
	entrepreneur	.349	1.000 NS	1.417
	Artisan/service	15.604	.927 NS	5979217.567
	commerçant	13.769	.935 NS	955007.251
	agriculteur	15.447	.928 NS	5111572.271
	élèveur	15.527	.927 NS	5538713.399
	pêcheur	16.535	.923 NS	15176193.995
	ménagère	Référence	.	.
	constante	-28.484	.945 NS ⁷	

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Le premier constat pour cette tranche d'âge toutes les variables sont statistiquement significatives (Annexe III) mais la plupart des modalités qui constituent ces variables ne sont pas significatives.

Relation d'aide familiale

En ce qui concerne l'aide familiale, les aînés qui reçoivent l'aide provenant de la famille ont plus de chance d'échapper à la pauvreté transitoire que ceux qui n'ont pas de soutien. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces personnes âgées n'ont plus trop de charges donc les aides familiales peuvent leur suffire pour atteindre le niveau de vie des non-pauvres.

Vente de biens dans la vie

Les personnes âgées qui ont vendu des biens dans la vie trouvent plus de difficultés pour sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui conservent leurs biens. En effet à cet âge les individus peuvent utiliser ces biens pour faire face à cette situation.

Disposition de ressources

Ceux qui ne disposent pas de ressources ont plus de chances de sortir de la pauvreté transitoire. Ce résultat est surprenant mais il peut s'expliquer par le fait que ces individus ne sont pas très représentatifs dans la base.

L'état matrimonial

Les personnes âgées qui changent d'état matrimonial sont presque condamnées à rester des pauvres transitoires comparés à ceux qui conservent leurs unions. En effet les résultats du tableau VI montrent que la probabilité de sortir de la pauvreté transitoire est plus importante pour les individus qui n'ont pas

⁷ NS = non significatif

changé d'état matrimonial, toute chose égale par ailleurs. Le veuvage a également le même impact sur la sortie de la pauvreté transitoire.

Le niveau d'instruction atteint

Ceux qui ont atteint le niveau primaire et les titulaires d'un brevet de fin d'étude ont moins de chance de quitter la pauvreté transitoire que les non instruits. Ce résultat peut s'expliquer qu'à cet âge, les individus qui ont fait des études ont du mal à trouver un emploi puisqu'ils sont proches de la retraite alors que les non instruits qui évoluent en général dans les secteurs qui ne sont pas modernes ont plus de chance de trouver un emploi non stable.

Ceux qui ont suivi une formation professionnelle sont presque contraints de rester des pauvres transitoires le restant de leur vie, toute chose égale par ailleurs, si on les compare aux personnes qui n'ont pas suivi de formation professionnelle.

Le niveau d'étude atteint par les tuteurs

Les individus qui sont élevés par des personnes qui ont fait l'école coranique ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les personnes sans instruction alors que ceux qui ont fait une étude secondaire ont moins de chance de sortir de la pauvreté transitoire que ceux qui ne sont pas instruits.

Au total, les facteurs qui expliquent le basculement vers la non pauvreté des vieux sont les aides familiales régulières, le fait de ne pas changer de situation matrimoniale, de ne pas vendre de biens dans la vie. A ces facteurs propres à l'individu, s'ajoutent ceux qui sont spécifiques à son tuteur dont on peut citer le fait d'avoir été éduqué par une personne qui fait l'école coranique.

CONCLUSION

Dans la première partie de ce document, une description de la pauvreté est faite et ensuite le choix des variables est justifié avant de procéder à l'estimation des effets de ces variables à l'aide d'un modèle logistique pour enfin faire l'analyse des facteurs de basculement vers la non-pauvreté. Il ressort de cette analyse que le facteur le plus positif pour sortir de la pauvreté est l'éducation. Il est donc important d'investir dans l'éducation pour lutter contre la pauvreté. A cela, s'ajoute les facteurs liés aux catastrophes naturelles que sont le fait de connaître un sinistre qui a un impact négatif sur la sortie de pauvreté. Par ailleurs, l'état matrimonial joue également un rôle dans la sortie de la pauvreté car les pauvres qui ont pris la décision de cesser de résider ensemble ont plus de chance de basculer vers la non-pauvreté et ceux qui ont connu un veuvage n'ont pas de grandes chances de sortir de leur situation. Le soutien familial peut également aider le pauvre à sortir de sa situation. Le statut et le niveau d'étude de la personne qui a élevé la personne joue également un rôle très important dans la sortie de la pauvreté.

Les facteurs démographiques tels que le milieu de résidence, l'âge de l'individu ont un impact sur la sortie de pauvreté.

III. - LES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ CHRONIQUE SUIVANT LES TRANCHES DE VIE : L'ENFANCE, LA JEUNESSE, L'ÂGE ADULTE ET LA VIEILLESSE

Mody DIOP

Résumé

Cette étude porte sur les déterminants de la pauvreté chronique, de la pauvreté transitoire et de la non pauvreté sur les tranches de vie de l'individu : l'enfance (0-14 ans), la jeunesse (15-34 ans), l'âge adulte (35-54 ans) et la vieillesse (55 ans et plus). L'analyse est effectuée au moyen de la régression logistique. Elle s'appuie sur les données issues de l'enquête « vulnérabilité et pauvreté chronique au Sénégal » effectuée par le Laboratoire sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES) sur la période 2008-2009. Les résultats ont révélé l'influence significative du sexe, de l'instruction, de l'ethnie, du milieu urbain, des réseaux sociaux, de la situation matrimoniale, des sinistres, du type d'activité, etc. En effet, une personne née en milieu rural est 16 fois plus exposée à la pauvreté chronique dans son enfance comparée à une personne native de Dakar. Le risque de pauvreté chronique à l'enfance est 4 fois plus important chez un individu élevé par une personne non instruite relativement à un individu élevé par une personne instruite. Qui plus est, la probabilité d'être pauvre chronique ou vulnérable, à chaque tranche de vie, est plus faible chez les individus d'ethnie wolof par rapport aux personnes appartenant aux autres ethnies. Il est également apparu que la connaissance d'un sinistre (incendie, vol, inondations...) réduit les chances d'être non-pauvre. En outre, les réseaux d'aide réguliers ou exceptionnels et des associations de type économique ou socioculturelles sont des facteurs significatifs qui réduisent les risques de pauvreté chronique sur certaines tranches de vie. Par ailleurs, l'étude comparative de la pauvreté chronique entre les 4 tranches de vie révèle que la proportion de pauvres chroniques au niveau de la jeunesse est plus faible par rapport à celle notée dans les autres tranches de vie.

INTRODUCTION

En 2005, les Nations Unies ont estimé à 51% la proportion de la population de l'Afrique au Sud du Sahara vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté soit 1,25 dollar par jour (ONU, 2010). De 2005 à nos jours, il n'existe pas encore de chiffres officiels sur la pauvreté dans le monde. Entre temps, les progrès accomplis en matière de lutte contre la pauvreté ont été perturbés par un marasme économique et une sévère crise alimentaire. En conséquence, il est évident que des millions de personnes à travers le monde restent toujours confrontées au phénomène de la pauvreté. Il faut constater que de plus en plus, les études sur la pauvreté ne se limitent plus à un simple comptage des personnes démunies : elles intègrent la dimension temporelle. Ainsi, depuis quelques années, beaucoup de recherches sont-elles effectuées sur la pauvreté chronique. Un individu est généralement considéré pauvre chronique s'il est incapable de satisfaire ses besoins minimum en matière d'alimentation, d'habillement, de logement..., sur une longue période (Shepherd, 2007). À notre connaissance, il n'existe pas encore une durée- communément admise par la communauté scientifique- que l'individu doit passer dans la pauvreté pour être considéré « pauvre chronique ». Néanmoins certains chercheurs estiment qu'un individu qui a passé au moins cinq années dans la pauvreté est considéré comme pauvre chronique (Hulme & al, 2009).

Toutefois, passer cinq ans dans la pauvreté ne revêt pas la même signification selon que l'individu est un octogénaire ou un enfant de 15 ans, par exemple. En effet, si le premier a connu la pauvreté pendant 6% de son âge, le second par contre, a connu la pauvreté pendant 33% de son âge. D'où la nécessité de relativiser la notion de durée dans la définition de la pauvreté chronique. C'est la raison pour laquelle,

dans cette étude, un individu est dit pauvre chronique s'il a vécu au moins 90% de son âge dans la pauvreté. Si la personne fait 10% de son âge ou moins dans la pauvreté, alors elle est considérée comme non-pauvre. Pour toute autre situation, l'individu est considéré comme pauvre transitoire.

Réduire voire éradiquer définitivement la pauvreté reste une impérieuse nécessité pour l'humanité dans son entièreté. Mais dans les politiques de lutte contre ce fléau, il convient de privilégier les personnes qui ont vécu plus de temps (relatif et/ou absolu) dans la pauvreté. En d'autres termes, les personnes en proie à la pauvreté chronique devraient être les cibles prioritaires dans les actions contre la pauvreté. Mais pour mieux s'attaquer à la pauvreté chronique, il est convient de chercher à identifier les facteurs significatifs qui la favorisent. Dans cette croisade contre la pauvreté chronique, il est tout aussi utile d'identifier clairement les caractéristiques de l'individu qui exercent une influence sur la probabilité qu'il soit pauvre transitoire ou non-pauvre. En d'autres termes, à chacune des étapes de la vie de la personne, il est essentiel d'identifier les caractéristiques de cette personne qui sont susceptibles d'influencer la probabilité qu'elle soit dans une situation de pauvreté chronique, de pauvreté transitoire ou de non-pauvreté. L'objectif principal de cette étude est de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs qui favorisent le basculement de l'individu dans la situation de pauvreté chronique, de pauvreté transitoire ou de non-pauvreté lorsque cet individu est enfant, jeune, adulte ou vieux ?

L'analyse sera structurée en quatre principales sections. À la toute première section, il sera question de la démarche méthodologique. Les déterminants de la pauvreté chronique aux différentes phases de la vie de l'individu constitueront la deuxième section. Les facteurs explicatifs de la situation de pauvreté transitoire seront examinés au cours de la troisième section tandis que la dernière section sera axée sur les déterminants de la non-pauvreté à chaque tranche de vie.

I.- METHODOLOGIE

1. Modélisation

Cette étude vise à comprendre les facteurs qui expliquent la survenue de la pauvreté chronique, de la pauvreté transitoire ou de la non-pauvreté à l'enfance, à la jeunesse, à l'âge adulte et à la vieillesse. Pour chacune de ces tranches de vie, on cherchera à identifier les caractéristiques de l'individu qui sont déterminantes dans la survenue de la pauvreté chronique, de la pauvreté transitoire ou de la non-pauvreté. La variable à expliquer sera la pauvreté chronique, la pauvreté transitoire ou la non-pauvreté. Dans chaque cas, elle sera de type binaire. C'est ce qui explique qu'on privilégiera une régression logistique dans chaque situation (Bressoux, 2008).

Soit Y la variable dichotomique « pauvreté chronique » et X_i la valeur observée de Y au niveau de l'individu i ($i = 1$ à N). N étant le nombre de personnes concernées par l'analyse au niveau de chaque tranche de vie.

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'individu est pc} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Pour chaque variable exogène, une modalité de référence sera choisie. Cette modalité aura un coefficient nul. Soit X le vecteur des modalités des variables exogènes (les modalités de référence étant exclues). La probabilité que l'individu i soit pauvre chronique notée p_i . Elle est supposée fonction de X . $P(Y_i = 1) = F(X_i) = p_i$

Où b est un vecteur de paramètres réels et F est la fonction de répartition de la loi logistique avec :

$$F(x) = \frac{e^x}{1+e^x}$$

En combinant les 2 relations précédentes et en passant au logarithme (\log), on obtient la relation ci-après qui sera estimée pour chaque tranche de vie : $\text{Log} \left(\frac{y_i}{1-y_i} \right) = X_i b$

Pour interpréter les résultats des différentes estimations, on utilisera le rapport $\frac{y_i}{1-y_i}$ appelé « odds-ratio » ou « rapport de cotes ». Le « odds-ratio » est le rapport entre la probabilité que l'individu i soit pauvre chronique ($Y_i = 1$) et la probabilité qu'il ne le soit pas ($Y_i = 0$). Une modalité de référence sera prise pour chaque variable explicative. Si le « odds-ratio » d'une modalité est égal à σ , cela signifie que l'individu qui prend cette modalité a σ fois plus de chance d'être pauvre chronique comparativement à l'individu ayant la modalité de référence. Dans le langage usuel on écrit « σ contre 1 » (Hurlin, 2003). La même démarche sera utilisée dans le cas de l'étude de la pauvreté transitoire et de la non-pauvreté.

2. Données de l'étude

Les données de l'étude proviennent de l'enquête biographique n° « vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal » effectuée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Sociales (LARTES) sur la période 2008/2009. La base de sondage de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté (ESP, 2006) a servi au tirage de l'échantillon composé de 75 districts de recensement, 1200 ménages et 2400 biographies. Au niveau de chaque district de recensement, tous les ménages sont dénombrés avant de procéder au tirage aléatoire de 16 ménages devant être enquêtés. Au sein de chaque ménage de l'échantillon, 2 individus sont interrogés : le chef de ménage et un autre membre du ménage (généralement le pourvoyeur de ressources principal ou secondaire). L'échantillon comporte ainsi.

Il faut signaler qu'après apurement des données, on s'est retrouvé avec 2048 biographies qui ont servi à réaliser la présente étude. Le logiciel STATA a été utilisé pour les travaux d'apurement et de transformation des données. En revanche, les estimations des différents modèles sont effectuées au moyen du logiciel MLwin, sous sa version 2.15.

II.- LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE CHRONIQUE

2.1. Les déterminants de la pauvreté chronique à l'enfance

Introduction

Cette sous-section s'intéresse aux facteurs explicatifs de la pauvreté chronique à l'enfance. Il convient de préciser d'emblée que dans cette analyse, l'enfance représente cette période de la vie allant de la naissance à 14 ans révolus. Selon le tableau n°1, sur les 2048 individus de l'échantillon 1039 sont pauvres chroniques à l'enfance soit 50,73% de l'effectif total.

Tableau n° 1 : Répartition de l'échantillon selon la situation de pauvreté chronique à l'enfance

	Effectif	%
Non	1009	49,3
Oui	1039	50,7
Total	2048	100

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009.

2.2. Interprétation des principaux résultats

Afin d'identifier des facteurs explicatifs de la survenue de la pauvreté chronique à l'enfance, une régression logistique est utilisée. La variable expliquée est la pauvreté chronique. Les 9 variables explicatives retenues dans cette régression sont la cohorte, l'instruction de la personne qui a élevé l'enquêté, la religion, le sexe, l'ethnie, le mariage avant 15 ans, la connaissance d'un sinistre avant 15 ans, le lieu de naissance et la participation à une association socioculturelle avant 15 ans.

Règles d'interprétation

Le tableau n°2 ci-dessous contient les estimations significatives du modèle complet. L'interprétation des paramètres des variables se fait selon la condition ceteris paribus (toutes choses égales par ailleurs).

Le « odds-ratio » ou rapport de cotes est utilisé dans l'interprétation des estimations. Le « odds-ratio » est égal à l'exponentiel du paramètre estimé ($e^{\beta_{parametre}} = \text{odds-ratio}$). Ce « odds-ratio » est comparé à la valeur 1. Pour une modalité donnée, si le « odds-ratio » est supérieur à 1 alors on dira que le risque de pauvreté chronique à l'enfance est plus élevé relativement à la modalité de référence (Bressoux, 2008).

La significativité des paramètres est évaluée en utilisant le test de Wald. La statistique de Wald est le carré du t de Student. Elle suit une loi du khi-deux à 1 degré de liberté (Rasbash & al, 2009). Dans le tableau n°2, les paramètres suivis de (***) , (**) et (*) sont statistiquement significatifs aux seuils de 1%, 5% et 10%, respectivement. Ce tableau n° ne contient que les résultats statistiquement significatifs au seuil de 10%, 5% ou 1%. Le modèle exhaustif est renvoyé à l'annexe. Il faut aussi souligner que les modalités de référence ont un paramètre nul et un odds-ratio qui est égal à l'unité.

Modèle vide

Le modèle vide est celui dans lequel aucune variable explicative n'est prise en compte. Il permet d'estimer la probabilité moyenne P_0 d'être pauvre chronique dans la population. La constante du modèle vide est estimée à 0,029 (Equation1). $P_0 = \frac{e^{0,029}}{1 + e^{0,029}} = 50,72\%$. On retrouve ainsi la proportion d'individus pauvres chroniques à l'enfance.

Le tableau n°2 montre la baisse de la constante relativement au modèle vide (-3,19). La probabilité d'être pauvre indépendamment de toute variable explicative est environ 4% ($\frac{e^{-3,19}}{1 + e^{-3,19}}$).

Équation n°1 : Modèle vide régression pauvreté chronique durant l'enfance

$$\begin{aligned} \text{pauvc014}_i &\sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i) \\ \text{logit}(\pi_i) &= 0,029(0,044)\text{cons} \\ \text{var}(\text{pauvc014}_i | \pi_i) &= \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i \end{aligned}$$

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Cohorte, milieu de résidence et instruction

Les 2048 individus de l'échantillon sont subdivisés en 4 cohortes différentes : celle d'avant 1954, celle de 1954-1968, celle de 1969-1978 (cohorte de référence) et celle d'après 1978. Selon le tableau n°2, le risque de pauvreté chronique à l'enfance est plus élevé chez les cohortes d'avant 1969 relativement à la cohorte de référence 1969-1978. Par rapport à cette cohorte, le risque de pauvreté chronique est multiplié par 3 pour la cohorte d'avant 1954 et par 2 pour celle de 1954-1968. En revanche le risque de pauvreté chronique baisse de 40% pour la cohorte « après 1978 » comparativement à la cohorte de référence 1969-1978.

Les trois milieux de résidence retenus sont Dakar, les autres villes et le milieu rural. Le milieu de résidence agit sur la probabilité qu'un individu soit pauvre chronique dans son enfance. Avec le tableau n°2 on constate que le risque de pauvreté chronique à l'enfance est quasiment multiplié par 4 pour les individus résidant dans une ville autre que Dakar à la naissance comparativement à ceux résidant à Dakar à cet âge. Si une personne est née en milieu rural alors elle court 16 fois plus de risque d'être pauvre chronique dans son enfance comparée à une personne native de Dakar. L'explication de ce résultat pourrait provenir du fait que les diverses opportunités combattant la pauvreté dépendent du niveau d'urbanisation en raison d'une traditionnelle macrocéphalie qui concentre l'essentiel des infrastructures dans l'agglomération urbaine de Dakar.

Le niveau d'instruction de la personne qui a élevé l'individu influence la probabilité que cet individu soit pauvre chronique dans son enfance. En effet, si un individu est élevé par une personne qui n'est pas instruite, la probabilité qu'il soit pauvre chronique est presque 4 fois plus élevée comparativement à un enquêté élevé par une personne instruite (odds-ratio=3,76).

Sexe, religion et ethnie

Le sexe, la religion et l'ethnie sont déterminants dans la probabilité d'être pauvre chronique à l'enfance. En effet, l'odds-ratio de la modalité femme est de 0,66. Cela signifie que le risque de pauvreté à l'enfance est de 34% de moins chez les filles que chez les garçons. Ce résultat s'explique par le fait que les garçons sont en général plus exposés à la mobilité, à la mendicité. En plus, ils sont moins soumis au contrôle social et parental que les filles (Fail, 2007). En revanche, dès le bas âge, ces dernières sont souvent des aides-familiaux ou des domestiques. Qui plus est, elles sont mieux protégées et sont soumises à une socialisation de proximité.

S'agissant de la religion, il convient de signaler qu'au Sénégal, l'islam confrérique est la religion dominante mais on y trouve aussi des chrétiens, des animistes... Du point de vue numérique, il existe deux principales confréries au Sénégal : la tidjaniya et la mouridiya. Les musulmans adeptes de la confrérie tidjaniya sont appelés les tidjanes. Ils sont majoritaires avec 51% de l'échantillon. Les mourides, adeptes de la confrérie mouridiya, font 30% de l'échantillon. Le tableau n°2 révèle que durant l'enfance, la probabilité d'être pauvre chronique est plus élevée chez les individus d'obédience tidiane que chez les individus appartenant à la confrérie mouridiya ou à la religion chrétienne. En effet, le risque de pauvreté chronique à l'enfance est 32% moins important chez les mourides (odds-ratio 0,68) et 51% moins important chez les chrétiens (odds-ratio=0,49) comparativement aux tidjanes.

La composition ethnique dans cet échantillon révèle une majorité des wolofs (43%) suivie des poulars (27%) et des sereres (13%). Les autres ethnies sont les diolaks, les mandingues, les soninké... On remarque que la probabilité d'être pauvre chronique à l'enfance est plus élevée au niveau de toutes les ethnies comparativement aux wolofs. Un poular ou un serere court 83% de plus de risque d'être pauvre chronique qu'un wolof. Tandis qu'un individu d'une autre ethnie est 80% plus exposé au risque de pauvreté chronique qu'un wolof. Cette situation est tributaire de la référence structurante à la culture wolof dans la vie courante : commerce, vie institutionnelle, échanges sociaux, langue d'usage...

Sinistre et vie associative

Dans cette étude, le sinistre représente : l'incendie, la perte de récolte, l'inondation, le vol, l'insécurité, les troubles sociaux, la perte d'argent, etc. Les personnes qui ont connu un tel sinistre à l'enfance constituent 46% de l'échantillon. Le sinistre connu à l'enfance ou la participation à une association à caractère socioculturel pendant l'enfance expose un individu à la pauvreté chronique. En effet, le tableau n°2 montre que le risque de pauvreté chronique dans l'enfance est 26% plus important chez un individu ayant connu un sinistre avant 15 ans comparé à un individu n'ayant vécu aucun sinistre durant son enfance (odds-ratio 1,26). Il convient de souligner que les risques et catastrophes naturels mettent le plus souvent l'enfant dans une situation d'incapacité à se défendre. En conséquence, les enfants représentent la couche sociale la plus dépendante en cas de catastrophes en l'absence de politique effective de protection.

Par association socioculturelle on entend une association d'origine religieuse, professionnelle, familiale, culturelle, sportive, politique... Si deux individus ne sont différents que par l'appartenance à une telle association avant 15 ans, alors celui qui a une association a 41% de chance de moins de ne pas être pauvre chronique à l'enfance (odds-ratio =0,59). Cette situation est due sans doute au fait que dès le jeune âge, les associations suppléent au déficit de protection de l'enfant.

Tableau n° 2 : Résultats significatifs de la régression logistique sur la pauvreté chronique à l'enfance (les modalités de référence ont comme paramètre 0 et comme OR 1)

Variables	Paramètre	odds-ratio
Cohorte		
avant 1954	1,12***	3,06
1954-68	0,57***	1,76
1969-78	0	1
après 1978	-0,51***	0,6
instruction de la personne qui a élevé l'individu		
non instruit	1,32***	3,74
instruit	0	1
Religion		
Tidiane	0	1
mouride	-0,38***	0,68
chrétien	-0,70**	0,49
Sexe		
Homme	0	1
Femme	-0,41***	0,66
Ethnie		
Wolof	0	1
Poular	0,60***	1,83
Serer	0,60***	1,83
Autre ethnie	0,59***	1,8
sinistre avant 15 ans		
Non	0	1
Oui	0,24**	1,26
lieu de naissance		
Dakar	0	1
Urbain	1,31***	3,69
Rural	2,77***	15,94
participation à association socioculturelle avant 15 ans		
Non	0	1
Oui	-0,52***	0,59

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Conclusion

L'objectif de cette sous-section était d'étudier les déterminants de la pauvreté chronique chez l'enfant. Les résultats ont permis de mesurer toute l'importance de l'instruction dans la probabilité qu'une personne soit pauvre chronique dans son enfance. On constate que le risque de pauvreté chronique est plus important chez un enfant élevé par une personne non instruite par rapport à un enfant qui est élevé par une personne ayant bénéficié d'une instruction. Les résultats montrent également que les enfants issus du milieu rural sont largement plus défavorisés que ceux de Dakar. En effet, les individus natis du monde rural sont 16 fois plus exposés à la pauvreté chronique à l'enfance comparativement aux individus nés à Dakar.

Le modèle avec les explicatives

Il faut signaler que seuls les résultats significatifs sont présentés au tableau n°4. La règle d'interprétation reste inchangée.

Sexe, ethnie, cohorte, milieu de résidence et instruction

Le sexe et l'ethnie constituent des facteurs qui influencent de façon significative la pauvreté chronique d'un individu dans sa jeunesse. En effet, selon le tableau n°4, une jeune fille a 42% de chance de moins d'être victime de la pauvreté chronique dans sa jeunesse comparativement à un jeune homme (0,58 contre 1). Un jeune d'ethnie wolof semble courir moins de risque de pauvreté chronique dans sa jeunesse comparé à un autre d'ethnie serere (OR=2,51), poular (OR=2,94) ou autre (OR=2,27).

Comme dans la régression précédente, la cohorte, le milieu de résidence et l'instruction sont des facteurs qui agissent, de façon significative, sur la probabilité que l'individu soit pauvre chronique dans sa jeunesse. En effet, les individus de la génération d'avant 1954 sont plus exposés à la pauvreté chronique dans leur jeunesse comparativement aux personnes de la génération de 1969-1978 (1,61 contre 1). En outre, être né en milieu rural ou y résider à l'âge de 25 ans augmente la probabilité que l'individu soit pauvre chronique dans sa jeunesse par rapport au fait de résider à Dakar à ces différents âges (tableau n°4). On note également que l'instruction d'une personne et celle de l'individu qui l'a élevée influencent la probabilité que cette personne soit pauvre chronique dans sa jeunesse. D'après le tableau n°4, le risque de pauvreté chronique dans la jeunesse est 84% de plus chez un individu élevé par une personne non instruite que chez un autre élevé par une personne instruite (1,84 contre 1). En plus, une personne non instruite à l'âge de 15 ans ou 25 ans court 2 fois ou 2,5 fois plus de risque d'être pauvre chronique dans sa jeunesse par rapport à une personne ayant atteint le niveau d'instruction secondaire à 15 ans ou à 25 ans exacts.

Mariage, sinistre et activité

Contracter un mariage sur la période 15-34 ans n'a pas d'influence sur la probabilité d'être pauvre chronique sur la même période. Par contre, avec le tableau n°4, on constate que si l'individu se marie dès l'enfance, il court plus de risque d'être pauvre chronique relativement à un autre qui ne s'est pas marié à l'enfance (1,74 contre 1). Il s'y ajoute- sans surprise - que le risque de pauvreté chronique durant la jeunesse croît avec le nombre d'enfants en charge à l'âge de 25 ans. C'est le sens qu'il faut donner au signe positif du paramètre de la variable numérique « nombre d'enfants en charge à l'âge de 25 ans » (tableau n°4). Comme dans la régression antérieure, on constate avec le tableau n°4 que la connaissance d'un sinistre à l'enfance augmente la probabilité d'être pauvre chronique à la jeunesse (2,4 contre 1). Concernant l'activité, il convient de préciser au préalable que dans cette analyse, un individu est considéré actif s'il est un occupé, un stagiaire, un apprenti ou un aide familial. Si l'individu se trouve dans toute une autre situation, il est considéré comme inactif. Le tableau n°4 révèle qu'être actif à l'âge de 25 ans fait baisser de 21% le risque d'être pauvre chronique à la jeunesse (0,79 contre 1).

Réseaux d'aide

Au Sénégal, il n'est pas rare de voir un individu disposer d'un réseau d'aide régulier ou exceptionnel, quel que soit le niveau de ses conditions de vie, son origine, son ethnie, son âge... Ce réseau peut d'origine familiale (père, mère, fils, fille, conjoint, cousin...). Il peut s'agir également d'un réseau issu d'une autre relation (amitié, patron, ONG, association, etc.). Ces réseaux constituent souvent des cadres d'expression des relations de solidarité de type familial, professionnel, etc.

D'après le tableau n°4, le fait de disposer d'un réseau d'aide régulier de type familial à l'âge de 25 ans hausse la probabilité que l'individu soit pauvre chronique dans sa jeunesse. Ce résultat était plutôt inattendu. Car le but

visé par les réseaux d'aide est d'améliorer la situation d'un individu. Seulement ce résultat convoquerait le fait que l'absence de soutien familial met le jeune à l'épreuve et l'oblige à développer très tôt des stratégies qui lui permettent de s'insérer de manière autonome. En revanche, le jeune ayant une couverture familiale, non seulement ne trouve pas de ressource suffisante dans cette institution sociale pour s'insérer correctement mais en plus, il est désavantagé par cette protection régulière qui le place dans une situation de dépendance quasi permanente.

Tableau n° 4 : Résultats significatifs de la régression logistique sur la pauvreté chronique dans la jeunesse

Variables explicatives	paramètre	odds-ratio
Cohorte		
1969-78	0	1
avant 1954	0,48***	1,61
instruction de la personne qui a élevé l'individu		
instruit	0	1
non instruit	0,61***	1,84
instruction de l'individu à 15 ans exacts		
non instruit	0,70*	2,03
secondaire et plus	0	1
instruction de l'individu à 25 ans exacts		
non instruit	0,94**	2,55
primaire	0,88**	2,4
secondaire et plus	0	1
Sexe		
Femme	-0,54***	0,58
Homme	0	1
Ethnie		
autre ethnie	0,82***	2,27
Poular	1,08***	2,94
Serer	0,92***	2,51
Wolof	0	1
mariage avant 15 ans		
Oui	0,56**	1,74
Non	0	1
connaissance d'un sinistre sur la période sur 0-14 ans		
Non	0	1
Oui	0,86***	2,37
situation de l'activité à l'âge exact 25 ans		
Actif	-0,24*	0,79
Inactif	0	1
Réseau régulier à l'âge exact de 25 ans		
Non	0	1
réseau familial	0,26*	1,29
lieu de résidence à la naissance		
Dakar	0	1
Milieu rural	0,45**	1,56
Lieu de résidence à 25 ans		
Dakar	0	1
Milieu rural	1,73***	5,62
Autre urbain	0,48**	1,62
Nombre d'enfant en charge à l'âge de 25 ans	0,038	
Constante	-4,15***	

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009.

Conclusion

L'objet principal de cette sous-section était d'identifier certains facteurs qui exercent une influence significative dans la survenue de la pauvreté chronique durant la jeunesse. Il ressort de l'analyse que le sexe, l'ethnie, le milieu de résidence à la naissance ou 25 ans, l'instruction, l'activité à l'âge de 25 ans, le mariage avant 15 ans, le nombre d'enfants en charge à 25 ans, la connaissance d'un sinistre avant 15 ans, l'existence d'un réseau d'aide régulier à 25 ans sont les principales variables qui agissent sur la probabilité qu'un individu soit pauvre chronique durant sa jeunesse.

2.4 Les déterminants de la pauvreté chronique à l'âge adulte

Introduction

La présente section s'intéresse aux facteurs explicatifs de la survenue de la pauvreté chronique à l'âge adulte. Il faut signaler que dans cette analyse, l'âge adulte représente cette tranche d'âges comprise entre 35 ans exacts et 54 ans révolus. Il convient de préciser que sur les 2048 individus de l'échantillon, seuls 1381 (soit 67,43%) ont atteint l'âge adulte au moment de l'enquête (tableau n°5). Selon le même tableau, plus de la majorité de cette population concernée (52%) est confrontée la pauvreté chronique durant l'âge adulte.

Tableau n° 5 : Répartition des adultes selon la pauvreté chronique à l'âge adulte

	Effectif	%
Non	665	48
Oui	716	52
Total	1381	100

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009.

Modèle vide

L'équation n°3 donne l'estimation du modèle vide. La probabilité moyenne d'être pauvre chronique durant l'âge adulte est estimée à $P2 = \frac{e^{0,074}}{1+e^{0,074}} = 51,84\%$. On retrouve ainsi la proportion de personnes pauvres chroniques durant la tranche de vie 35-54 ans. Dans le modèle complet, avec l'introduction des explicatives, la constante a baissé et est égale à -3,425 (tableau n°6). Indépendamment de toute variable explicative, la probabilité qu'un individu soit pauvre chronique durant l'âge adulte est estimée à $3,15\%$ ($\frac{e^{-3,425}}{1+e^{-3,425}}$).

Équation n° 3 : Modèle vide régression pauvreté chronique durant l'âge adulte

$$\begin{aligned} \text{Pauvc3554}_i &\sim \text{Binomial}(\text{denom}_i, \pi_i) \\ \text{logit}(\pi_i) &= 0,074(0,054)\text{cons} \\ \text{var}(\text{Pauvc3554}_i | \pi_i) &= \pi_i(1 - \pi_i) / \text{denom}_i \end{aligned}$$

Cohorte, ethnie, milieu de résidence et instruction

Après avoir estimé le modèle vide, les explicatives sont introduites dans le modèle. Le tableau n°6 ne donne que les résultats statistiquement significatifs.

Les variables comme la cohorte, l'ethnie, le milieu de résidence et l'instruction exercent une influence significative dans la survenue de la pauvreté chronique à l'âge adulte. En effet, la cohorte d'avant 1954 a la probabilité la plus faible d'être pauvre chronique à l'âge adulte comparée à la cohorte de 1969-1978 (0,44 contre 1). S'agissant de l'ethnie, on constate que le poular (OR=3,24), le serer (OR=2,12) ou une personne d'une autre appartenance ethnique (OR=1,52) reste plus exposé à la pauvreté chronique à l'âge adulte comparativement au wolof. Le milieu de résidence, quant à lui, agit dans le même sens sur la

probabilité qu'une personne soit pauvre chronique que dans les régressions en haut. Un individu qui réside en milieu rural à l'âge de 25 ans ou de 40 ans court 2 fois plus de risque d'être pauvre chronique à l'âge adulte comparé à un individu résidant à Dakar à 25 ans ou à 40 ans (tableau n°6). Il s'y ajoute que moins l'individu est instruit à l'âge exact de 25 ans plus, il est exposé à la pauvreté chronique à l'âge adulte. Une personne non instruite, par exemple, court 3 fois plus de risque de pauvreté chronique à l'âge adulte relativement à une personne ayant atteint le niveau secondaire.

Divorce ou veuvage, nombre d'enfants en charge et sinistre

Lorsqu'un divorce ou un veuvage intervient sur la période 35-54 ans alors cela favorise la probabilité d'être pauvre chronique à l'âge adulte (odds-ratio=1,64). Comme l'on s'y attendait également, plus le nombre d'enfants en charge à l'âge de 40 ans augmente plus la probabilité d'être pauvre chronique à cet âge baisse (tableau n°6). Si l'individu connaît un sinistre durant son enfance, le risque de pauvreté chronique à l'âge adulte hausse de 80%.

Participation à une association à caractère économique

Il convient de souligner deux résultats apparemment contradictoires. En effet, d'après le tableau n°6, participer à une association de type économique à la jeunesse fait baisser la probabilité d'être pauvre chronique à l'âge adulte (odds-ratio=0,56). Tandis que si cette participation se passe à l'âge adulte alors elle augmente la probabilité d'être pauvre chronique sur la période 35-54 ans (odds-ratio=1,56). En d'autres termes les associations de type économique (GIE, tontine, etc.) sont plus bénéfiques si l'individu y adhère dans sa jeunesse et non à l'âge adulte. L'explication de ces résultats- à priori paradoxaux- proviendrait du fait que les adultes qui fréquentent les associations à caractère économique cherchent un moyen de mutualiser leurs ressources qui sont souvent insuffisantes. Ces associations apparaissent donc comme des espaces de maintien dans la pauvreté pour ces adultes.

Religion et réseaux d'aide

Il était noté que les individus d'obédience tidiane étaient plus exposés à la pauvreté chronique à l'enfance que ceux d'obédience mouride. La même tendance est observée à la jeunesse même si le résultat n'est pas significatif à 10%. En revanche, au niveau de l'âge adulte, les personnes de la confrérie tidiana semblent moins exposées à la pauvreté chronique comparativement à celles d'obédience mouridya. Selon le tableau n°6, le risque de pauvreté chronique à l'âge adulte est de 76% de plus chez le mouride par rapport au tidiane (1,76 contre 1). Il ne nous est pas possible, pour le moment, d'avancer des éléments d'explication de ces résultats.

Quant au réseau d'aide exceptionnel, il est apparu que si l'individu dispose de relation (amitié, patron...) qui lui vient en aide à l'âge de 25 ans, alors cela favorise la probabilité d'être pauvre chronique à l'âge adulte (tableau n°6) comparé à un individu qui n'en dispose pas. Le principe inhibiteur des réseaux d'aide à la jeunesse est encore vérifié au niveau de l'âge adulte.

« liggeeyu ndey añub doom ». Dès lors l'enfant se sent redevable de sa mère. En plus, les rivalités entre coépouses d'un ménage polygame font que les descendants soutiennent davantage la maman au détriment du papa.

Il est aussi observé l'influence significative du niveau d'instruction dans la probabilité qu'une personne du 3^{ème} âge soit pauvre. En effet, si un individu n'est pas instruit à 25 ans alors le risque de pauvreté chronique à la vieillesse est multiplié par 4 comparativement à un individu ayant atteint le niveau secondaire (odds-ratio=3,88).

Comme dans les analyses précédentes, il est apparu que les individus d'ethnie poular ou serer sont plus exposés à la pauvreté chronique durant la vieillesse par rapport aux personnes d'ethnie wolof. En effet, un poular ou un serer court plus de 3 fois de risque de pauvreté chronique à la vieillesse comparé à un wolof. En ce qui concerne le milieu de résidence, on constate que les personnes résidant en milieu rural durant à l'âge de 55 ans sont plus exposées à la pauvreté chronique par rapport à celles qui résident à Dakar à cet âge : le tableau n°8 affiche un odds-ratio de 4,13 contre 1.

La situation matrimoniale (mariage, divorce ou veuvage) influence la probabilité d'être pauvre chronique à 55 ans et plus. En effet, selon le tableau n°8, le risque de pauvreté chronique à la vieillesse est 90% de moins chez une personne du 3^{ème} âge ayant contracté un mariage après 55 ans comparativement à une autre qui n'a pas connu de mariage sur cette période (0,10 contre 1). L'explication viendrait du fait que la position de mariage tardif rajoute de la protection et de la surveillance à l'endroit de la personne du 3^{ème} âge. En revanche, la connaissance d'un divorce ou d'un veuvage sur la période 15-34 ans multiplie le risque de pauvreté chronique par 3 durant la vieillesse relativement à celui qui ne l'a pas connu sur la même période (tableau n°8).

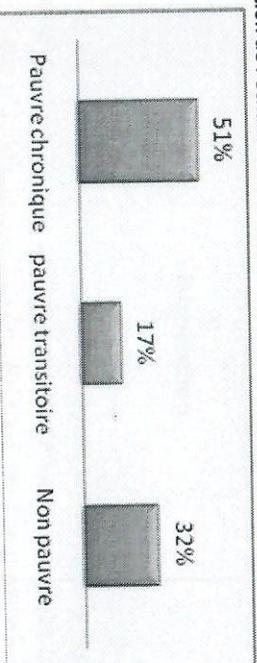
Vie associative et réseau

La probabilité d'être pauvre chronique à la vieillesse est influencée aussi bien par la vie associative menée par l'individu que l'appartenance de cet individu à un réseau d'aide régulier ou exceptionnel. En effet, selon le tableau n°8, être membre d'une association à caractère culturel dans sa jeunesse diminue le risque de pauvreté chronique de 84% à la vieillesse (odds-ratio=0,16). Tandis que le fait de disposer d'un réseau d'aide régulier de type familial à l'âge de 25 ans fait baisser le risque de pauvreté chronique à la vieillesse de 60%(odds-ratio=0,41). En plus, à l'âge de 40 ans, la participation à un réseau d'aide de type exceptionnel fait chuter le risque de pauvreté chronique à 94% (odds-ratio=0,06). Aussi, à 55 ans, la participation à un réseau familial exceptionnel diminue-t-elle la probabilité d'être pauvre chronique à la vieillesse (tableau n°8).

Tableau n ° 8 : Résultats de la régression sur la pauvreté chronique à la vieillesse

Modalités	Paramètre	Odds-ratio
Niveau d'instruction à l'âge de 25 ans	0	1
Secondaire et plus	1,356***	3,88
Aucun		
Sexe		
Homme	0	1
Femme	-0,985**	0,37
Ethnie		

Graphique n° 3 : Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté à l'enfance.



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Interprétation des résultats

La probabilité d'être pauvre transitoire à l'enfance est moins élevée au niveau des générations d'avant 1954 et celle de 1954-1968 qu'au niveau de la génération de référence 1969-1978. Le mouride ou le chrétien court plus de risque d'être pauvre transitoire à l'enfance comparativement au tidiane (tableau n°9). Qui plus est, se marier avant 15 ans ou connaître un sinistre avant 15 ans hausse le risque de basculer dans la situation de pauvreté transitoire à l'enfance.

Tableau n° 9 : Résultats de la régression logistique sur la pauvreté transitoire à l'enfance

	Paramètre	Écart-type	OR
Cons	-1,952***	0,246	0,14
Cohorte			
1969-1978	0		1
1954-68	-0,344**	0,153	0,71
Avant 1954	-0,666***	0,201	0,51
Religion			
Tidiane	0		1
Mouride	0,37**	0,149	1,45
Chrétien	0,663***	0,287	1,94
Mariage avant 15 ans			
Non			
Oui	0,886***	0,181	2,43
Connaissance d'un sinistre avant 15 ans			
Non	0		1
Oui	0,658***	0,124	1,93

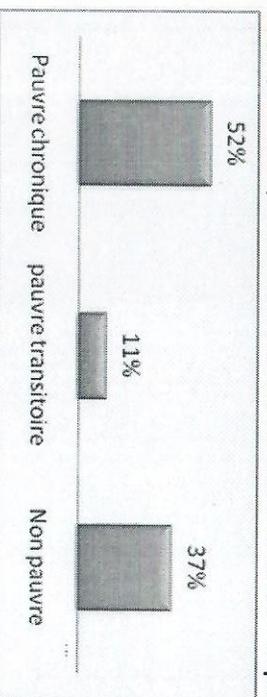
Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009.

3.3. Les déterminants de la pauvreté transitoire à l'âge adulte (35-54 ans)

Introduction

Dans cette sous-section, les mêmes individus et les mêmes variables explicatives qui ont permis d'effectuer la régression sur la pauvreté chronique à l'âge adulte (section 2) sont maintenus. Avec 11% de l'effectif total des adultes (1381 individus sur un total de 2048 individus), la proportion de personnes ayant connu la situation de pauvreté transitoire à l'âge adulte est relativement faible comparée au pourcentage de personnes ayant vécu la situation de pauvreté chronique ou de non pauvreté sur cette tranche de vie (graphique n°4).

Graphique n° 5 : Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté transitoire à l'enfance.



Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009.

Interprétation des résultats

Sexe, milieu de résidence et cohorte

Les variables sexe, milieu de résidence et cohorte agissent significativement sur la probabilité d'être pauvre transitoire à l'âge adulte. En effet, selon le tableau n°11, la femme court 56% de moins de risque d'être pauvre transitoire à l'âge adulte comparativement à l'homme (OR=0,44). Les individus qui résident dans une ville autre que Dakar à la naissance ont moins de chance d'être pauvre transitoires à l'âge adulte par rapport aux individus natis de Dakar. Tandis que les personnes qui résident en milieu rural à 40 ans ont moins de chance d'être pauvre transitoires que celles qui résident à Dakar à cet âge. Les générations d'avant 1969 ont plus de chance d'être pauvre transitoires comparées à celle de 1969-1978.

Instruction, activité et sinistre

L'instruction de la personne qui a élevé l'individu, l'instruction de l'individu lui-même, sa situation d'activité et la connaissance d'un sinistre sont des facteurs qui expliquent significativement la pauvreté transitoire de cet individu à l'âge adulte. En effet, d'après le tableau n°11, le manque d'instruction de la personne ayant élevé l'individu double le risque de pauvreté transitoire de cet individu à l'âge adulte. Par contre, si à l'âge de 25 ans l'individu lui-même n'a encore aucun niveau d'instruction, la probabilité qu'il soit pauvre transitoire à l'âge adulte baisse par rapport à un individu ayant déjà atteint le niveau secondaire à 25 ans. Le tableau n°11 révèle aussi que si l'individu est actif à l'âge de 40 ans alors la probabilité qu'il soit pauvre transitoire diminue. Le sinistre connu par un individu sur la période 35-54 ans double le risque d'être pauvre transitoire à l'âge adulte.

D'autres, au bout d'un certain temps, doivent quitter les salles de classe puisqu'ils supportent difficilement les frais liés à la scolarité (inscriptions, achat de fournitures, etc.). Quelquefois, la décision d'arrêter provient des enfants eux-mêmes qui veulent se mettre au travail pour venir en aide à leurs parents démunis.

Les modes de solidarité développés et leur évolution : Les acteurs rencontrés tentent de perpétuer les solidarités traditionnelles malgré les difficultés induites par la crise économique. On note ainsi la volonté de la part de nombre d'acteurs à vouloir porter à bras le corps leurs parents moins nantis. Ils essaient de leur procurer une vie descende malgré les difficultés de la crise :

Encadré n° 2 :

« Je suis née à Diourbel mais je n'y ai pas vécu longtemps. A environ 3 ans ma mère est décédée et je me suis retrouvée chez une grand-mère qui était la sœur de la mère de ma mère. Je me suis ainsi retrouvée à Guédiawaye auprès de cette grand-mère qui travaillait dans une société de poissonnerie de la place. C'est lorsque je me suis mariée que j'ai arrêté le travail de bonne. Mon mari vendait des chaussures. Il est toujours dans ce secteur d'ailleurs. Nous avons eu notre premier enfant. Nous avons 5 enfants dont l'un nous a été confié. Mon mari a pris des responsabilités par rapport à sa famille qui lui ont fait perdre beaucoup d'argent. Il ne peut plus faire face aux dépenses. Il est actuellement endetté. L'histoire est très simple. Elle tourne autour de sa famille. Après notre mariage, il a voulu que je rejoigne sa mère à T. Elle était mariée là-bas avec un autre homme qui n'était pas le père à mon mari (...). Je suis quand même resté un peu là-bas jusqu'à ce que ma belle-mère ait des problèmes avec son mari. On était obligé de tous revenir à Dakar. Mon mari a pris une maison en location pour nous loger. C'était une maison précaire où on payait 7500 F je crois. Une bonne partie était composée de barques. Quand le problème fut réglé, ma belle-mère est repartie. Moi je suis restée avec mon mari et mes enfants. On louait une chambre. Mon mari est quelqu'un qui aime aider, il est généreux, il aime partager, mais il ne connaît pas la mesure, il y va à fond. Malgré les lourdes charges qu'il a supportées pendant un moment, les affaires allaient assez bien. Il a acheté des meubles. On vivait bien. Les enfants s'épanouissaient. On avait des amis qui venaient et parfois en fin d'après midi, on se retrouvait tous chez moi, on causait, on s'amusait. C'était une ambiance bon enfant. Tout allait bien. Quand ma belle-mère a perdu son mari. Elle est revenue à Dakar et mon mari a fait comme avant. Il l'a recueilli et l'a aidée.

« Il supportait également toutes les charges de la maison qu'il avait louée. Il menait sa maison d'une main de fer demandant que tous ceux qui vivaient là-bas de bien se comporter. Certains de ses frères qui travaillaient ne l'aidaient pas mais il considérait que ce n'était pas grave. Son commerce a commencé à s'en ressentir. Il y a eu de plus en plus de petits problèmes à la maison. Certains sont partis. Sa mère et son père sont partis prendre une chambre. Les frères aussi ont pris des chambres. Un de ses frères qui venait juste après lui a aussi ouvert son commerce de chaussures mais lui n'a jamais consenti à vivre avec les autres. Il venait aux heures de repas, il mangeait et il repartait.

« Bamba a commencé à avoir des problèmes pour payer sa location. Le propriétaire de la maison où on était avant ici nous a demandé de sortir puisqu'il refaisait la maison. On a eu des difficultés pour trouver une autre chambre. On est resté. On nous a donné un délai que nous avons dépassé. Le propriétaire est venu avec ses ouvriers, il a d'abord cassé les toilettes. Ensuite, il a cassé la chambre qui était juste à côté de la nôtre. Nous avons du nous résoudre à partir. J'ai confié les enfants à une de mes tantes, je suis allée me faire héberger par une bonne copine à moi, mon mari a dû dormir chez des amis. C'est dans ces conditions douloureuses que nous avons trouvé cette chambre où tu vois on s'entasse à 7 dedans avec les bagages. Entretiens, mon mari a dû vendre les meubles, ce qui fait qu'on dort sur un matelas à même le sol.

« La vie n'est pas facile au quotidien. Mon mari n'acceptait pas que je travaille. Actuellement, il a dû s'y résoudre. Je vends des beignets et du café Touba. Il me demande de rentrer à une certaine heure. Je reste jusqu'à 10 heures lorsqu'il fait froid et je rentre à 11 heures en période de chaleur. J'arrive à m'en sortir tant bien que mal, mais tu sais « Jaboot »⁸, tout retourne dans les frais de la maison et ainsi de suite. Mon mari continue son travail. Mais il est endetté. Nous avons des dettes de location et aussi d'autres puisque mon mari s'est endetté pour ne pas voir son commerce périr. Il lui fallait des ressources pour acheter des bagages ».

Les solidarités à l'échelle urbaine butent sur les limites pour une seule personne de faire vivre plusieurs autres personnes inactives, improductives. La prise en charge des ascendants – surtout la mère – y revêt comme un caractère d'impératif. Pour ne pas être traduit au ban de la société, nombreux sont les jeunes qui viennent en aide à leur mère et à leurs frères et sœurs. Mais le chômage des autres rend souvent les charges difficiles pour celui qui veut bien les porter. Il arrive souvent que le volontaire ne s'en sorte pas. Les difficultés finissent souvent par avoir raison de la bonne volonté des jeunes engagés dans cette volonté de solidarité vis-à-vis des familles.

⁸ Se dit d'une personne qui a des enfants.

d'habitation de la mère. Ils n'hésitent pas à partager les repas permettant ainsi de faire des économies aux uns et de permettre aux autres inactifs (enfants, femmes, etc.) d'assurer les repas essentiels (déjeuner).

« Mes enfants n'habitent pas avec moi. Comme ils n'habitent pas loin, ils viennent passer la journée avec moi. Nous partageons le même repas. Ils me donnent chaque jour quelque chose pour que je prépare les repas. M. est comptable et travaille de façon contractuelle. Quand il avait abandonné ses études, son oncle lui avait payé une formation en comptabilité. C'est un cousin à moi. Il fait de la comptabilité dans certaines entreprises. Il est marié. M. est sériographe et l'autre E. est menuisier ».

Ces mécanismes de solidarité et d'arrangements permettent aussi de prendre en charge les aînés : père, mère, etc. et les plus jeunes qui ne sont pas encore en âge de travailler ou sont au chômage en leur assurant les repas essentiels. Il s'agit là d'une stratégie de survie et d'assistance de sa parentèle dans un contexte où les ressources sont très limitées.

Ces formes de solidarités circonscrivent l'aide aux autres à des besoins essentiels : le manger, la participation aux frais sanitaires. Toutes les dépenses non considérées comme primordiales ne font pas l'objet de participation de la part de la parentèle. Face à la crise se mettent en place des mécanismes de priorisation de l'aide et une délimitation stricte des bénéficiaires.

Autonomisation des jeunes et des femmes

Face à la crise, nombreux sont les citadins qui sont obligés de laisser leur épouse travailler pour pouvoir joindre les deux bouts. « Je fais mon commerce au marché Castors. J'arrive à aider mon mari avec ce travail. C'est un travail très difficile. « Mais Yalla baaxna » (Dieu est Grand). Si les femmes ont pendant longtemps travaillé, les formes d'occupation se diversifient, les gains sont aussi mutualisés. Ainsi, même si la plupart des enquêtés se réclament de la religion musulmane, leurs pratiques s'en écartent quant à la place à accorder aux femmes.

Celles-ci participent aux dépenses du ménage et suppléent aux déficits des époux frappés par la crise et la pauvreté.

Divorce :

Le nombre de divorces enregistrés dans les biographies est très important : 13 % environ. Cela témoigne d'une désacralisation du mariage. Les divorces sont occasionnés par nombre de facteurs :

- 1) la contraction d'une autre union par le mari
- 2) le chômage
- 3) les difficultés de la vie (impossibilité de prendre en charge tous les besoins de la conjointe et des enfants)
- 4) l'incompatibilité (écart d'âge entre conjoints, etc.)

Quant aux jeunes, la ville leur offre souvent l'occasion de ne pas vivre les formes traditionnelles de l'autorité patriarcale. Ils louent des chambres expérimentant très tôt la prise de responsabilités pour ceux qui ont la chance de trouver un travail. Les rapports entre hommes et femmes sont aussi moins soumis au contrôle des parents (choix du conjoint, nombre d'enfants désirés, etc.). Mais cette situation est en mutation comme le renseigne l'extrait d'entretien suivant :

Encadré n° 3 :

« Mon mari était nettement plus âgé que moi. Même quand il m'a épousée il était vieux. A l'époque j'avais 12 ans que mon mari venait me demander en mariage chez mes parents. A cette époque je ne pouvais rien faire. Ce sont les parents qui décidaient tous. Nous les enfants, nous exécutons seulement les ordres de nos parents (...). J'ai eu 2 filles qui se sont mariées et vivent chez leurs maris. Les enfants d'aujourd'hui ne veulent pas de mariage dans la famille. Maintenant ce sont eux qui cherchent à qui leur convient comme époux ou épouse » (B106MW).

Ce relâchement de l'autorité fait que les jeunes prennent des décisions moins soumises à la contrainte des aînés comme lorsqu'ils décident de divorcer. Ce qui était plus difficile dans la période traditionnelle. Ces extraits montrent le niveau de relâchement des liens qui conduisent à des divorces de plus en plus fréquents et suivants des modalités difficilement réalisables dans la situation et le contexte antérieurs (vie commune, villageoise, etc.).

Encadré n° 4 :

« Depuis 93, je vis seul avec mes deux filles. Mon mari m'a abandonné. Quand il avait quitté son travail au port, ses enfants ont dû arrêter les études. Il ne m'avait rien dit. Moi j'avais pas les moyens pour payer les études de mes deux filles. Maintenant je vis avec mes 2 filles avec l'aide de Dieu. Je ne sais pas les raisons qui ont fait que mon mari ne vit plus avec moi. Il travaille toujours au CDE comme gardien. Je te rappelle qu'il a une seconde épouse et vit actuellement avec elle. Il ne m'a pas demandé le divorce, ni rien. Un bon jour, il m'a dit qu'il a une seconde femme. J'avais rien à dire parce que le coup était déjà passé. Même s'il m'avait avisé avant, je ne pourrais rien faire. Lui, mon mari, au lieu de s'occuper de l'éducation de ses enfants, il avait décidé de prendre une femme » (B113MW).

Encadré n° 5 :

Quand nous avions quitté Médina, nous vivions à Guédiawaye. C'est à Guédiawaye que j'ai eu un mari. J'ai 3 enfants avec lui. Il n'avait pas beaucoup de moyens mais moi je l'aimais et je voulais être sa femme. Je commençais à travailler pour aider mon mari. Je faisais du nettoyage dans une société privée à Dakar. Je travaille jusqu'à maintenant dans le nettoyage. Mon mari travaillait aussi. Mon premier enfant, elle s'appelle Coumba, elle est en classe de CM2 dans une école privée. Mes deux enfants sont des jumelles, elles sont en 5e primaire. C'est moi qui prends en charge les études de mes enfants. Les jumelles sont inscrites dans une école publique. J'ai divorcé avec mon mari et je vis seule. Je suis en location. J'ai pris une chambre à Malika où je vis avec mes 3 enfants (B112MW).

III.- TYPOLOGIE DES FAMILLES

Les difficultés auxquelles font face les familles se traduisent par des changements dans leurs modes de vie, dans les rapports entretenus entre les différents membres. En fonction des conditions de vie des familles, des délibérations sont faites qui sont à l'origine de compositions et de recompositions différentielles et tout aussi originales. Ces réalités se traduisent par l'avènement de types de familles originaux qui permettent aux membres de s'adapter face à des traditions de vie de plus en plus invalidées par la baisse de la solidarité.

Nous allons essayer, dans ce chapitre, de passer en revue les différents types de famille qui sont repérables dans le paysage sénégalais actuel.

De la famille traditionnelle rurale à la famille urbaine

L'exode vers la ville de Dakar a occasionné des changements importants dans la taille et la composition des familles. Ces aménagements répondaient souvent à la volonté de cadrer avec les impératifs de la ville en termes d'espace (chambres de location ou villa), de coûts de la vie, de la nécessité de répondre à la fois aux sollicitations à la fois de la famille installée en ville mais aussi à celles des parents restés au village. Ce type de famille a connu nombre de changements.

Le changement des formes d'autorité : du patriarche au chef de ménage

Parmi les types de familles qui ressortent du modèle classique, il y a celui qui se distingue par sa grande taille, sa composition complexe (avec diverses générations) et dont l'autorité est incarnée par le patriarche. Cette famille semblait reposer sur le partage d'un bien commun : la terre agricole. Le chef de famille disposait de la récolte générale à laquelle chacun était censé profiter. Ce modèle de famille essentiellement rural n'a pas survécu à la migration. Des unités domestiques plus réduites, moins basées sur l'agriculture ont émergé avec une autorité incarnée par le chef de ménage. Si ces nouvelles familles se particularisent par leur nombre encore élevé de membres, elles n'en restent pas moins réduites et soumises à des resserrements qui sont exacerbés par la crise. Peu d'entre elles acceptent encore les enfants confiés et connaissent plusieurs particularités.

Rapports distancés avec la zone d'origine

Les changements des formes et de la durée des migrations vers l'urbain a sans doute été pour beaucoup dans les transformations auxquelles on assiste actuellement et qui concernent la structure familiale sénégalaise. Caractérisées d'abord par un mouvement pendulaire (d'aller et retour), les migrations vers la ville ont revêtu progressivement une durée différente. A début, elles meublaient l'inactivité de la saison sèche et étaient un palliatif aux périodes de soudures et de mauvaises récoltes. Progressivement, avec la détérioration des conditions climatiques, les déséquilibres économiques entre milieu urbain (capitale essentiellement) et milieu rural, les absences auprès des familles d'origine ont été plus durables.

Encadré n° 6 :

« Je suis née dans le village de « Ndotox » qui se trouve à Thiémba. Ndotox est un arrondissement. Mes parents sont des agriculteurs des élèves. A l'âge de 7 ans, j'ai commencé à aider mes parents dans les champs. Je n'ai pas pu aller à l'école, parce que mes parents n'avaient que moi comme enfant. J'étais le seul enfant de mes parents. Ils ne pouvaient pas eux seuls cultiver tout le champ. Mon père partageait la terre de culture avec ses frères. Chacun de ses frères avait sa part. Mes parents cultivaient l'arachide et élevaient des bœufs et des vaches. Avec les répétitions des mauvaises récoltes, mon père avait vendu son bétail pour nourrir la famille et subvenir à ses besoins. Au bout d'un certain, les difficultés s'aggravaient puisque mon père avait développé une maladie de « Topam siti » (dermatoses) qui lui empêchait de travailler. Ses mains étaient tellement affectées qu'il ne pouvait plus rien faire. Durant cette période la vie était très dure pour nous.

J'ai eu un petit frère un peu tard. J'étais la seule à aider mes parents. J'étais son bras droit. C'est à cause de cette situation que je n'ai pas pu aller à l'école. Mon père m'a dit que mon grand-père avait le « topam siti » et c'est une maladie héréditaire.

La vie est très dure pour nous les « kaw kaw » (villageois). Parce que nous vivons seulement de notre récolte. Si elle n'était pas bonne, ma mère venait à Dakar pour travailler. Elle faisait le ménage dans certaines maisons, et ce qu'elle gagnait, elle l'achetait en nourriture. « Dundu kaw-kaw dafa metti de ! » (Tu sais, la vie dans les villages est vraiment très dure). L'Etat nous envoyait de l'aide, mais depuis un certain temps, nous ne recevons plus cette aide.

Je suis lingère et je fais cette activité depuis longtemps. Mes mains étaient tellement affectées par la maladie du « topam siti ». Comme mes parents avaient une vie moyenne, voire même précaire, je ne pouvais pas rester les bras croisés. Je ne peux pas rester sans travail.

Je ne peux pas acheter de médicaments pour me soigner, parce que la moitié de mes revenus, je l'envoie chez mes parents. Je ne peux pas les laisser comme ça (regard triste). Mon père ne peut plus travailler à cause de cette maladie.

Je suis venue à Dakar à l'âge de 10 ans. C'est quand les difficultés ont commencé que j'ai quitté le village pour venir à Dakar travailler. Mais comme j'avais des mains affectées, j'avais du mal à trouver un travail. Mes débuts à Dakar ont été un véritable calvaire (« metina woon torop » : « c'était très dur »).

(Arrêt de l'entretien : F.D., l'interviewée est entrain de pleurer. Elle reprend au bout de quelques minutes.

« Ce qui m'aide à surmonter ces difficultés, c'est parce qu'on vivait en communauté. On avait loué une chambre à Colobane et on cotisait pour payer la location. Avec, les autres bonnes, mes colocataires, on était toutes issues du même village et on s'entre-aidait.

Mon aîné est un agriculteur, mais il gagne peu. J'ai une maladie qui m'empêche de travailler. Tout ce que je gagne, je le mets au service de mes enfants. Je n'arrive pas à me soigner.

Quand je venais à Dakar, au tout début, je ne restais jamais que 2 ou 3 mois. Après, je retournais pour aider mes parents dans les champs. J'ai eu un enfant avant mon premier mariage. Il s'appelle A. Il n'a pas pu aller à l'école, parce que je n'avais pas les moyens. Je me suis

mariée à l'âge de 22 ans. C'est avec ce mariage que j'ai commencé à passer plus temps à Dakar chez mon mari. On louait une chambre aux Parcelles Assainies. Mon mari C. n'avait pas de travail fixe. Il n'avait que des travaux temporaires. Moi je faisais le linge, moi avec mes mains j'avais du mal à faire correctement mon travail. Parfois il m'arrivait de rester 3 ou 4 jours sans rien faire à cause des mains affectées de « topam siti ». Si je gagne 1.000 francs, je prends les 500 francs pour préparer quelque chose à manger, la moitié je l'épargne pour la location. En 2000, je travaillais dans une maison ici aux Parcelles, mais le propriétaire de la maison m'aidait beaucoup. Il me donnait parfois un peu d'argent pour acheter des médicaments. Vraiment « niñ flu baax lañu » (ce sont des gens très généreux).

Tout à l'heure avant que tu arrives une personne est passée me donner 5 kilos de riz. Tu vois mais je vais l'envoyer au village. Je ne peux pas rester sans rien faire. Ici à Dakar, c'est plus facile de trouver quelqu'un qui vous aide, alors qu'au village c'est tout à fait très rare de voir ces genres de gestes (...).

Quand j'ai eu mon deuxième enfant, la maladie m'a tellement affectée que je ne pouvais plus sortir de la maison. Je faisais des consultations à polyclinique situé à Medina. Ma mère m'aidait à payer les consultations. J'ai passé les pires moments de ma vie durant cette période. Quand j'étais enceinte de mon deuxième enfant, mon mari m'a quittée sans aucune raison. Il est parti sans rien dire, cela m'a profondément affectée, en plus j'étais enceinte et terriblement malade.

J'avais perdu 75.600 francs à cause de ma maladie, en achetant des médicaments et en faisant des consultations. Mais la maladie était là m'empêchant même de sortir de ma chambre. Quand ma mère est venue, elle m'a remis du « garabou wolof » (médicaments traditionnels) parce que « serereer du fote cosaanam (le sérère n'abandonne pas ses traditions).

J'ai oublié de te dire que j'ai travaillé comme ménagère dans une maison située aux HLM. J'y ai travaillé là-bas pendant 12 ans. On me payait 12.500 francs par mois. Je ne faisais que cuisiner. A cette époque je n'avais pas encore de « topam siti ». Ma patronne était tellement généreuse. En dehors de mon fin du mois, elle me donnait aussi des habits, des chaussures etc. C'est quand j'ai eu mon deuxième enfant, que j'ai commencé à avoir des difficultés. « Sama jëkkër daf ma fose » (mon mari m'a quittée). Ma mère venait quelque fois me rendre visite. Comme elle était pauvre elle ne pouvait rien faire, elle me donnait juste un réconfort. Elle priait aussi beaucoup pour moi. C'est très important « ñaanu woajur » (les prières des parents). A l'époque j'avais vendu tous mes vêtements et tous mes matériels (assiettes, armoires). Il ne me restait plus qu'un seul habit que je portais à longueur de journée.

Cela fait presque 4 ans, que je suis ici à la Cité des Impôts et domaines. Nous squattons une maison moi et d'autres personnes issues du même village. Nous avons de bonnes relations, nous nous aidons mutuellement. Regarde F. est l'aînée, mais tu vois comment elle est avec les autres. Parfois il y a des problèmes, mais on le gère, parce que nous supportons tous. Il n'y a aucun problème entre nous.

Quand mon mari m'a quittée, j'avais tellement de difficultés que j'avais décidé d'aller dans la rue, demander de l'aumône. Il est parti me laissant, j'avais accumulé beaucoup d'arrière-dés de mois pour la location. En fin de compte le propriétaire m'avait donnée un ultimatum d'un mois. Je n'avais où aller. C'est ainsi que j'ai rejoint quelques amies qui étaient du même village que moi. Elles squattaient une maison aux Parcelles.

Ici où nous sommes, nous achetons de l'eau. La bouteille coute 100 francs. Quelquefois, certaines personnes passent nous donner de l'argent, parfois nous font des dons en nature surtout le riz et le sucre.

Je me suis mariée avec T. Nous avons deux enfants qui sont tous des garçons. Mon ancien mari A., j'ai eu avec lui aussi deux enfants : un garçon et une fille qui sont au village. En ce moment je vis avec mes deux enfants. Mes enfants ne vont pas à l'école, je voudrais les amener à l'école pour qu'ils puissent réussir dans leur vie, mais comme je n'ai pas les moyens, ils restent ici sans rien faire.

Cela fait 4 mois que je suis hébergée par une personne. Je travaillais pour elle et sa famille. C'est un peu comme un père. Il a eu pitié de moi, il m'aide beaucoup. Il m'a donné une chambre ; malgré cela je suis toujours avec mes « sœurs ».

Les personnes qui m'aident ne sont pas des proches. Je les ai connues quand je travaillais pour eux. L'étape la plus dure de ma vie est quand mon mari m'avait quitté, me laissant seul avec mes enfants.

Malgré les difficultés rencontrées en milieu urbain, les migrants restent, espérant toujours trouver des jours meilleurs. Quelquefois, ils sont résignés parce que la ville, malgré toutes les difficultés, offre plus d'opportunités que le village d'origine où certains espèrent d'ailleurs de l'aide de leur part.

Progressivement, les migrants ont commencé à développer une certaine urbanité, établissant des rapports plus distancés avec les milieux d'origine. Nombreux ont été ceux qui ont commencé à chercher un logement (même précaire) pour se fixer. Ceci justifie le développement accéléré de la banlieue, des bidonvilles, des quartiers spontanés, etc. Les retours vers la zone d'origine sont souvent réservés pour les grandes fêtes : korité (aid el fitr) et tabaski (aid el kébir).

Encadré n° 8 :

« Mon mari vivait chez ses parents. Il était l'aîné de la maison (...). Dans la maison, il avait mes belles sœurs et mes beaux frères. Mais il y'avait seulement un petit frère de mon mari qui l'aidait dans la prise en charge des dépenses de la maison. Son petit frère, quand il avait commencé à travailler, il achetait chaque fin du mois du riz et de l'huile. Mais il est tombé malade et quelques temps après, il est décédé. Après son décès, mon mari était retourné dans la même situation. Il commençait encore à gérer toutes les dépenses de la maison. Mes activités de commerce marchaient bien, mais tout ce que je gagnais, je le mettais sur le « njei » (dépense quotidienne). J'avais fini par faire faillite. Mais mon mari savait que le commerce que je faisais l'aidait beaucoup. Quelques temps après, il avait fait un prêt d'un million huit cent mille francs. J'ai commencé encore à faire du commerce. Mais je me suis retrouvée dans la même situation. J'avais encore fait faillite. Parce que je n'épargnais pas ce que je gagnais. Tous les bénéfices étaient dépensés dans le « njei ».

Quand la situation ne pouvait plus continuer, j'avais dit à mon mari d'acheter une maison. Cela nous permettrait de mieux vivre. Mais au début mon mari ne voulait pas quitter la maison de son père. Il ne voulait pas quitter sa famille. Mais c'était très dur. Et le temps avait changé, la vie commençait à être chère, et nos enfants étaient en âge d'aller à l'école. Finalement, mon mari avait acheté une maison un peu plus loin (O. E.). Il avait entamé la construction de la maison. Tu vois la maison n'est pas complètement prête.

Quand la maison était à moitié prête, j'avais déménagé. Mon mari voulait attendre la fin des travaux. Mais j'avais fait un forcing pour occuper ma maison. Quand j'avais déménagé ici, il n'y avait même pas de peinture. Tu vois jusqu'à maintenant, il reste les finitions.

Je voulais venir ici dans ma maison, parce que « nekk si kër, kenn du partisipe dɔfa meeti » (être dans une maison où personne ne participe, c'est dur).

Mon beau père était à la retraite, mais il avait sa pension. Il y'avait aussi dans la maison, ma belle sœur qui était infirmière et avait son salaire mais ne participait pas aux dépenses. J'avais aussi un beau frère qui était footballeur et avait beaucoup d'amis qui logeaient dans la maison. J'avais aussi une autre belle sœur qui était ménagère et gagnait bien sa vie, mais elle ne faisait rien dans la maison. S'y ajoute les surgas (eux qui se laissent prendre en charge) de ma belle mère. Tout ce monde était pris en charge par mon mari. Personne ne l'aidait. Il faisait tout.

En plus de cela, la maison était grande et avait beaucoup de chambres. Il y avait plus de 10 chambres dans la maison. La charge était lourde pour mon mari, et il ne disait absolument rien. C'était une grande maison. Il y avait deux bâtiments, il y avait aussi une baraque dans la maison. Toutes les chambres étaient occupées. Il y avait beaucoup trop de personnes dans la maison.

Il y avait également beaucoup de matériels de consommation. Dans chaque chambre, il y avait un ventilateur. Il y avait aussi deux frigigos et un congélateur dans la maison. Les factures de courant étaient très chères. Toutes les dépenses, on les mettait sur le dos de mon mari ».

Les formes d'égoïsme développées par certains membres qui travaillent et ne contribuent pas exacerbent le développement d'un « chacun pour soi ».

Encadré n° 9 :

« Son commerce a commencé à s'en ressentir. Il y a eu de plus en plus de petits problèmes à la maison. Certains sont partis. Sa mère et son père sont partis prendre une chambre. Les frères aussi ont pris des chambres. Un de ses frères qui venait juste après lui a aussi ouvert son commerce de chaussure mais lui n'a jamais consenti à vivre avec les autres. Il venait aux heures de repos, il mangéait et il repartait » (B116MW).

A défaut des mesures radicales comme de déménager purement et simplement, c'est l'adoption de stratégies plus circonstanciées qui était de mise.

Ménage à cohabitation satellite

Il s'agit de familles qui choisissent d'habiter suivant des formes originales. La mère cohabite avec certains membres qui sont souvent les plus jeunes, et ceux qui ne sont pas autonomes. La résidence de la mère peut être un héritage du père défunt ou être loué par les enfants au bénéfice de leur mère. Dans le premier cas, les aînés qui sont mariés choisissent de louer des chambres à proximité avec leurs épouses, parfois avec leurs enfants. Pour s'unir dans une solidarité permettant aux autres membres de profiter de leurs revenus, ils amènent leurs épouses à aller cuisiner à tour de rôle au niveau du domicile de la mère. Prenant en charge les dépenses à tour de rôle, ils solidaient pour les

besoins de la vie collective. Ce regroupement autour du noyau utérin permet un partage des repas mais facilite le développement d'une parcelle de vie pour chaque couple. En effet, l'après midi, parfois le soir, chacun rejoint son domicile retrouvant son « intimité », sa vie de famille (réduite).

Ce mode de vie, sans rompre avec le modèle de décohabitation complète, semble être une stratégie d'attente ou une adaptation des plus pauvres à une société qui s'engage dans des mutations importantes. Elle incarne un modèle à mi chemin entre l'individualisation et le besoin de garder des attaches sociales avec sa parentèle proche mais plus spécifiquement avec sa mère. Elle montre également ce besoin fort qu'éprouvent les enfants de ne pas abandonner leurs parents dans leurs vieux jours, d'être pour eux une sorte de sécurité sociale. Cette stratégie permet de sauver la face au niveau de la société pour apparaître comme un « bon fils », c'est-à-dire qui ne laisse pas tomber ses parents mais également de prendre ses responsabilités devant un modèle de société basé sur la dépendance qui tient de moins en moins.

Solidarité sélective et circonstanciée

La solidarité entre les familles est de plus en plus restreinte : les familles sont confrontées aux mêmes difficultés (« *sikim dafa lankando* »). Les solidarités sont organisées en fonction des circonstances. Il y a des cas où les autres n'hésitent pas à montrer leur solidarité : *les épisodes de maladie, l'alimentation, l'hébergement en cas de calamités* : « Quand nous étions à Colobane, je travaillais aussi. Je faisais du linge et mon mari était commerçant. A un certain moment, la vie commençait à être difficile. La location était très chère. On ne parvenait pas à payer la location. Tu sais la vie à Dakar, c'est très cher. Mon mari avait un grand frère qui était à Dakar. C'était un chauffeur. Il avait une maison à Guédiawaye. Il avait 3 femmes et toutes ses femmes étaient dans la maison. Quand on ne pouvait plus supporter le coût de la location, son grand frère nous avait hébergés dans sa maison à Guédiawaye. Quand nous avons étions à Guédiawaye, la vie était moins dure. Son grand frère partageait ses ressources avec mon mari. Il n'avait aucun problème, vraiment, il était généreux et sympathique. Mais les femmes, nous nous organisons pour préparer le repas à tour de rôle. Il y'avait beaucoup de personnes dans la maison. Les neveux, les nièces, ses demi-frères aussi étaient dans la maison. Mon mari voulait avoir sa propre maison. Il voulait un toit pour ses enfants. Je travaillais dur..., lui aussi, il travaillait beaucoup. Son grand frère avant 3 femmes et avait beaucoup d'enfants. La maison commençait à être étroite. Mon mari aussi participait au ménage, mais c'était son grand frère qui était le principal pourvoyeur de ressources. Ses enfants ont été dans des écoles arabes aussi. Il n'avait aucun problème dans la maison. On s'entraidait. Ce qui fait qu'à Guédiawaye, nous ne connaissons pas beaucoup de difficultés ».

Certains lient cette situation à la crise actuelle et à l'homogénéité des conditions de vie entre parents et voisins : « Il n'y a pas de relation d'aide entre les voisins d'ici « *kula tanewul dula dimbeli* » (celui qui n'a pas plus de moyens que toi ne peut pas t'aider).

Fragilisation des couples : divorces conséquences de la précarité

L'adoption de modes de vie plus individualisés s'accompagne d'une individualisation des décisions. La médiation des parents n'est plus assurée. Ils n'ont plus la même emprise qu'avant sur les jeunes couples qui en cas de conflits n'hésitent pas à divorcer (12,50 % de divorcés dans la base de données).

La famille rurale en mutation : Au niveau rural, plusieurs changements sont également en cours. Il existe comme une urbanisation de la ruralité. Ces changements sont en partie imputables aux nombreux allers et retours entre le monde rural et urbain. On retrouve les principales mutations déjà abordées : le relâchement de l'autorité des aînés, les divorces, une solidarité sélective, etc.

Adoption d'autres métiers par les jeunes

Dans le milieu rural, l'activité la plus partagée était l'agriculture. Plusieurs parmi les enquêtés rendent compte d'une histoire de vie ponctuée par des travaux agricoles. Face aux difficultés survenues dans ce secteur, des métiers jadis peu pratiqués émergent : menuiserie, maçonnerie, etc. Cela traduit aussi le délaissement progressif des activités champêtres au détriment d'autres occupations jugées plus lucratives. Les jeunes sont très vite insérés dans des circuits d'apprentissage des métiers.

Développement de modes d'itinérances rural/urbain plus durables

Si les migrations survenaient surtout en période de soudure, elles revêtent de plus en plus un caractère durable. Nombreuses sont les familles qui comptent des membres installés en ville comme marchands ambulants, petits commerçants, etc. Ils se retrouvent aussi à exercer des « petits boulots » peu lucratifs comme employés d'hôtels, gardiens, etc. Mais la caractéristique principale de cette migration est son caractère de moins en moins saisonnier.

Les mutations observées dans le milieu urbain induisent aussi des modifications dans le domaine du mariage. L'âge à la première union recule surtout pour les hommes qui doivent d'abord trouver par eux-mêmes les moyens de réaliser le mariage.

Une autre forme de vulnérabilité consiste à la précarisation des enfants qui est fonction des déplacements importants auxquels sont soumis ces derniers. Ils suivent leurs parents au gré des déménagements. Ces derniers ne pouvant payer la location sont sans cesse obligés d'aller chercher ailleurs un endroit où vivre. Lorsque ce déplacement survient en milieu d'année scolaire, les enfants ont des chances de ne pouvoir être transférés dans une école de proximité, ce qui affecte leur scolarité.

Fait plus général, il existe comme une culture de l'immédiateté qui conduit à arrêter l'école et à embrasser des métiers qui rapportent des ressources et rapidement (pêcheurs, bonnes, marchands ambulants, etc.). Les enfants en sont les premières victimes.

Autre conséquence de la pauvreté : les enfants confiés, surtout en période d'abondance, sont rarement retirés – ou rendus - de la garde des tuteurs en cas de problème survenus dans leur parcours de vie. Cela est socialement mal vu mais comporte la conséquence de soumettre les enfants à plus de précarité. Mais la circulation des enfants semble moins importante les gens concevant que « *silkim dafa lakandoo* » (les problèmes sont partout, au même moment. A chacun suffit sa peine).

Constances des structures familiales

Malgré le passage de la vie rurale à la vie urbaine, nombreuses sont les familles qui tentent de garder un mode de vie traditionnel. Plusieurs générations cohabitent dans les mêmes espaces résidentiels. C'est aussi un lieu d'accueil pour les proches, les parents qui transitent par la ville ou y restent pendant des périodes plus ou moins longues.

« On vit normalement, on ne se plaint de rien. Chez mon père, chacun participait. Mon père était le responsable. J'ai des grands frères et sœurs j'ai aussi des petits frères et sœurs. Je suis au milieu (rires). Mes frères avaient leurs femmes à la maison. Nous sommes baol baol, on a gardé la vie traditionnelle baol baol. Les gens qui viennent du Baol résident un moment chez nous. Il faut savoir supporter les gens, être ouvert pour vivre dans ce genre de maison » (BIO11MW).

Les familles élargies restent aussi très présentes avec la persistance de la polygamie. Les différentes femmes cohabitent essayant de recomposer un mode de vie traditionnel.

Mutations des structures familiales

Si la structure familiale traditionnelle était calquée sur le modèle villageois, agricole, il s'en échappe de plus en plus. Le système du salariat fait que l'accès aux ressources est souvent individualisé. C'est au travailleur que revient son salaire. Si un autre y accède c'est qu'il le lui a permis. De ce point de vue, le modèle n'est plus à la soumission à une autorité patriarcale centrale mais de plus en plus à une référence à d'autres modèles : émergence de famille plus restreinte, citadine, dont l'image est traduite à travers la location de chambres pour couples ou d'appartement. Il existe également des mécanismes connexes qui se traduisent par un partage des espaces d'habitat pour une période déterminée de la journée pour mutualiser les ressources autour des repas partagés. Ensuite chacun rejoint son domicile (sa chambre, son appartement, etc.).

Les mutations au sein des structures familiales se justifient par un contexte de rarefaction des emplois, d'un surenchérissement du coût de la vie qui fait qu'un travailleur qui supporte plusieurs autres personnes s'essouffie et finit par développer des réflexes de protection de sa famille restreinte : femme, enfants. Il existe un besoin de s'occuper des parents mais qui passe de plus en plus par une contribution forfaitaire à leur survie mensuelle via le versement d'une somme destinée à l'achat de denrées ou le paiement de la location. Lorsque plusieurs enfants

mettent ensemble une partie de leurs revenus au service des parents, ceux-ci peuvent s'assurer une vie descente et permettre aux enfants de se construire leur vie. Ce modèle est renforcé par une croyance très prégnante qui veut qu'un enfant doit aide et assistance à ses parents dans leurs vieux jours.

Conséquences de la pauvreté sur les structures familiales

Les pauvres et autres catégories vulnérables développent un auto-isolement qui les rompt de leur cercle relationnel : « Pour le moment, nous nous en référons à Dieu. On n'a pas plus beaucoup d'amis. Les gens ne nous fréquentent plus comme avant. D'ailleurs c'est bien mieux. Ici, il est difficile d'accueillir des gens dans cette chambre. Quand quelqu'un vient, je l'accueille à la porte et je discute avec lui. Je m'arrange pour qu'il n'entre pas. Je ne veux pas que les gens se disent qu'elle sauve les apparences en s'habillant bien quand elle sort mais que chez elle, elle n'a rien. Les gens sont méchants. J'évite les fréquentations » (Saly, Guédiawaye).

La mutation des familles a un rapport certain avec le développement d'une pauvreté chronique. Plusieurs cas de figures peuvent être analysés en rapport avec ce phénomène :

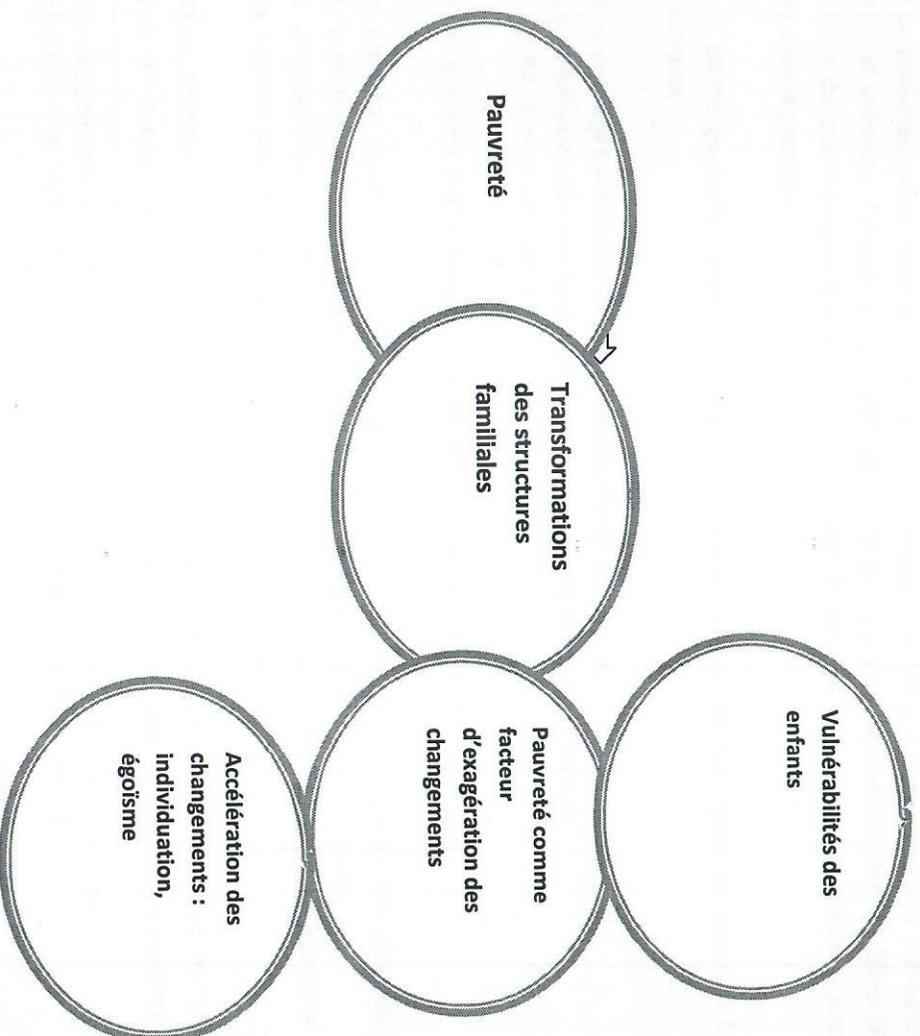
- Les migrants qui viennent en ville peuvent de moins en moins s'appuyer sur des parents qui les hébergent. Ils doivent donc dépenser beaucoup, ce qui amoindrit leur épargne. Ceci est différents des premiers migrants qui disposaient d'appuis de la part de leurs parents installés en ville.
- Les jeunes en âge de scolarité abandonnent parfois l'école par manque d'un cadre d'hébergement en ville. L'exiguïté des logements en ville, la faible élasticité de la parenté font qu'il est parfois difficile de confier les enfants à des parents lointains pour assurer leur éducation. Le passage à l'enseignement moyen a ainsi été chez nombre de personnes synonyme de l'arrêt pur et simple des études du fait d'un manque de tuteur, d'hébergement pour des jeunes qui avaient fait l'effort de réussir à l'entrée en sixième ou au brevet de fin d'études moyennes.

« Lamine est aussi mon enfant, il est à Dakar, il avait arrêté ses études en classe de 3e secondaire. Lamine était affecté à Thiès. Il n'y avait pas de CEM dans cette contrée. Il avait un problème de logement. Je n'avais pas de proche à Thiès, mais pour que Lamine puisse avoir un hébergement pour continuer ses études. Au début de l'année, je l'avais confié à un ami qui travaillait à Thiès. Mais quelques temps après, celui-ci a quitté Thiès pour aller à Taïba. De ce fait Lamine ne pouvait plus continuer ses études faute de logement. Je n'avais pas de moyens de lui payer une location. C'est dans ces conditions que Lamine avait arrêté ses études en classe de 3e secondaire. » (B146MW).

En contexte de crise, confier son enfant, c'est aussi transférer des frais scolaires et d'entretien aux tuteurs. La restriction de la solidarité, le développement de formes d'individualisme conduisent bon nombre de tuteurs potentiels à décliner la proposition de recueillir des enfants chez eux.

PISTES D' ACTIONS

- Accroître les politiques sociales (investissements structurants) qui portent sur les modes de production dans le milieu rural comme dans l'urbain pour atténuer les conséquences de la crise économique ;
- Assurer des politiques d'appui au secteur agricole et empêcher les agressions au cadre de vie (expropriation foncière) ou les atténuer les chocs (lutter contre les conséquences des inondations) ;
- Le développement d'écoles et de collèges de proximité en zone rurale devrait permettre d'accueillir les enfants en âge de scolarité à proximité de leur lieu de résidence. Cela permettrait sans conteste de diminuer le taux d'abandon lié au manque de tuteur lorsque les élèves sont orientés dans des écoles et collèges éloignés de leur lieu de résidence. ;
- Effectuer des plaidoyers en faveur du maintien des enfants à l'école. Cela devrait répondre à l'implication plus précoce des enfants dans l'activité économique en rapport avec la détresse économique que vivent les parents ;
- Mettre en place ou renforcer des stratégies diverses de cash transfert au profit des enfants appartenant à des familles précarisées et réfléchir à des formes d'aide en direction de leurs familles d'appartenance. Pour que les ressources des enfants ne soient plus utilisées aux fins de la famille, il faut que cette dernière ait des ressources propres.



Un immobilisme dans une pauvreté très ruralisée et fortement présente chez les non instruits

En 2008/2009, le profil de pauvreté au Sénégal révèle 58,7% de pauvres. Autrement dit, 6 personnes sur 10 sont soit pauvres soit vulnérables. Sur 6 personnes dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont en réalité vulnérables à un choc (économique, sanitaire, écologique, etc.) qui peut le faire rapidement basculer dans la pauvreté.

Au Sénégal, les ménages pauvres sont localisés d'abord en milieu rural, puis dans la banlieue dakaroise, ensuite dans les autres villes et enfin à Dakar-centre. Sur 100 pauvres, 54% résident en milieu rural, 29 % à Dakar et sa banlieue et à 17 % dans les autres villes. Les vulnérabilités sont particulièrement fortes en milieu rural puisque on y retrouve 94% de vulnérables contre seulement 4% dans les autres villes et 2% dans la capitale.

Les vulnérabilités sont plus structurelles qu'elles ne paraissent. Les vulnérabilités conjoncturelles les accentuent et les rigidifient.

Quelles chances de sortie de la pauvreté ?

L'intérêt de cette recherche réside également dans l'analyse de la pauvreté selon ses dynamiques. La combinaison de l'analyse transversale (analyse par les ménages) et celle par les biographies individuels facilite d'une part, la mise en contexte et, d'autre part, met le curseur sur les évolutions des situations de pauvreté ou non selon les générations, le genre, le milieu de résidence et le vécu des événements au cours de la vie des individus. Lorsque l'on considère les générations en parcourant les itinéraires individuels, on s'aperçoit que la population en pauvreté chronique est la plus importante numériquement. D'une tranche de vie à l'autre, les changements qui s'opèrent sont faibles à l'exception de la jeunesse qui constitue une période charnière durant laquelle les chances de sortie de la pauvreté sont plus fortes. Il ya très peu de mobilité dans la pauvreté et cette situation est encore plus marquée à mesure de l'avancée en âge. Les femmes s'affranchissent plus vite de la pauvreté. Etre non scolarisé et résident en milieu rural constituent les principaux facteurs de maintien dans la pauvreté. A ces facteurs structurels viennent s'ajouter des situations conjoncturelles dont les sinistres, divorces, décès du conjoint.

Alors qu'une idée reçue voudrait que l'accès à l'emploi soit accéléré par les médiations sociales, les chercheurs d'emplois ont intérêt à développer plus d'autonomie, puisque ce recours est susceptible de les lier et l'inverse multiplie leur chance de sortie de la pauvreté.

Appartenir aux ethnies minoritaires accroît le risque de connaître la pauvreté chronique pour toutes les tranches d'âge. Les membres de la communauté wolof semblent avoir plus d'opportunités de ne pas basculer dans la pauvreté chronique (83% de risque pour un Poular ou un Sereer et 80% pour un Mandingue ou un Diola comparés aux Wolofs).

Avoir connu un sinistre (l'incendie, la perte de récolte, l'inondation, le vol, l'insécurité, les conflits et troubles sociaux, la perte d'argent, etc.) dès l'enfance renforce la vulnérabilité à la pauvreté chronique. Lorsqu'un enfant est élevé par une personne non instruite, il est encore plus exposé à ce type de pauvreté. Le capital social doit se constituer dès le jeune âge car participer à une association à caractère socioculturel fait baisser la pauvreté chronique à l'enfance.

Si la jeunesse demeure la tranche de vie où l'individu résiste le mieux face à la pauvreté, il n'empêche que les jeunes connaissent la pauvreté chronique à hauteur de 39%. Le milieu de résidence et l'instruction (de la personne et celle de l'individu qui l'a élevée) sont des facteurs qui agissent sur la probabilité que l'individu soit pauvre chronique dans sa jeunesse.

A l'âge adulte (35-54 ans), outre le fait de résider en milieu rural ainsi que la non instruction, le vécu antérieur depuis l'enfance d'un sinistre, un divorce ou veuvage sur sa tranche de vie considérée, et le nombre d'enfants à l'âge de 40 ans favorisent la pauvreté chronique.

Au troisième âge, une femme court moins de risque d'être pauvre chronique à la vieillesse comparativement à un homme. Cette situation pourrait être imputable à une forte dépendance de l'homme au numéraire par rapport à la femme plus impliquée dans l'économie domestique. Il s'y ajoute une longévité plus prononcée chez la femme qui, dès lors, bénéficie d'une plus longue assistance de leurs descendants. Il est aussi observé que si un individu n'est pas instruit à 25 ans, alors le risque de pauvreté chronique à la vieillesse est multiplié par 4 comparativement à un individu ayant atteint le niveau secondaire.

Le caractère discriminant de l'appartenance aux ethnies minoritaires se vérifie également durant le troisième âge notamment chez les poular et les Serer. Un poular ou un serer court plus de 3 fois de risque de pauvreté chronique à la vieillesse comparé à un wolof. Comme, on pouvait s'y attendre, durant le troisième âge, les ruraux sont plus exposés à la pauvreté chronique que ceux de la capitale. La co-veillance exercée par le conjoint sur son épouse et inversement réduit les risques de basculement dans la pauvreté chronique. Le patrimoine réalisé et conservé est un gage de non pauvreté. L'appartenance à des réseaux de soutien de type exceptionnel ou régulier éloigne les personnes du troisième âge de la pauvreté chronique.

L'importance du réseau relationnel concerne toutes les tranches d'âge et joue un rôle non négligeable dans la sortie de la pauvreté. En effet, un individu disposant d'un réseau d'aide régulier de type familial à 25 ans a 2,5 fois plus de chance d'être non-pauvre comparé à un autre qui n'en dispose pas. L'individu, bénéficiant d'un réseau d'aide exceptionnel de type relationnel (amitié, patron, ONG, association, etc.) à 40 ans, voit ses probabilités multipliées par 12 de devenir non-pauvre durant la vieillesse.

La pauvreté dure tout le long de la vie de nombreuses personnes qui finissent par la transmettre directement à leurs descendants.

Comment se transmet la pauvreté ?

Il ressortait déjà de la revue des théories de la transmission, un glissement progressif qui se démarque de la connotation déterministe et objectiviste et qui met en relief la capacité des individus à agir et à surtout à surmonter les handicaps.

Les résultats de notre enquête confirment cette évolution et amènent deux constats principaux. Le premier est que la pauvreté est vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Le second est qu'elle n'est pas toutefois une situation irrévocable. Plusieurs facteurs peuvent contribuer interrompre sa transmission entre les différentes générations. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation aboutie et d'une meilleure qualification professionnelle.

Du point de vue de la dimension temporelle, il a été identifié deux types de transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit du modèle de la transmission active et directe d'une part, et du modèle de la transmission progressive, d'autre part.

Il est nettement apparu dans l'analyse des facteurs directs de la transmission de la pauvreté entre les générations, la variable économique liée à l'emploi et les revenus des parents est le facteur critique majeur. A côté de ces mécanismes de transmission déficitaire des ressources matérielles qui ont un effet direct sur la situation de la génération suivante, l'analyse des facteurs explicatifs révèle d'autres types de mécanismes de transmission qui opèrent plus lentement et selon un principe cumulatif. Le déficit de transmission de ressources matérielles entre générations n'a pas suffit à rendre compte de la complexité des mécanismes de transmission des situations de pauvreté. Il a été observé dans les récits que les individus élaborent et tentent de mettre en œuvre des stratégies de captation de ressources qui leur permettent dans certains cas, de perpétuer l'existant.

Cependant, cela se fait parfois au détriment de la durabilité et parfois elles ne peuvent empêcher de nouvelles dégradations de bien-être. Il semblerait que même en cas de transmission de ressources matérielles adéquates, l'apparition d'un nouveau déficit empêche l'interruption du processus à terme. Cette faiblesse de transmission de ressources immatérielles et sociales fait que les individus ne disposent pas en effet des possibilités de choix nécessaires à une sortie autonome de pauvreté.

Pour les jeunes générations (ou la génération des enfants), les conséquences de cet isolement social de la famille sont plus diffuses, car on observe d'autres types de résistance au rétrécissement du capital social et la réduction des opportunités de sortie de la pauvreté par différentes formes d'intégration (sociale, sportif, religieux, politique économique, professionnelle, etc.). Même si on note que le phénomène de l'isolement social contribue à spatialiser et culturaliser la pauvreté parce que celle-ci est admise et intériorisée par l'individu, les jeunes générations ne sont pas inhibées au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et une restriction de la participation à la vie communautaire. En d'autres termes, on note des initiatives élaborées qui ont pour objectif de réduire l'adversité et de sortir de la pauvreté. L'identité de banlieusard est désormais revendiquée et transformée en trait référentiel par les acteurs eux-mêmes en vue de valoriser les trajectoires atypiques dans un environnement où sortir de la pauvreté tient du miracle, symbolisant ainsi une nouvelle créativité urbaine populaire.

Cette perspective ouvre d'autres types de questionnement dans le contexte des pays en voie de développement. Dans une situation de paupérisation massive au sein d'un pays comme le Sénégal, qui touche de plus en plus les couches secondaires, jadis épargnées, plusieurs facteurs et mécanismes, semblent être à l'œuvre. Des pistes de recherche peuvent être dégagées dans le sens de la domestication des manques et privations expérimentées dès le plus bas âge. Le temps passé dans la pauvreté devient le facteur critique qui dopera ou plombra les expériences de résilience.

Quels changements au sein des structures familiales dans une situation de prégnance de la pauvreté chronique ?

Il ressort des modifications dans les trajectoires habituelles. Des nouveaux arrangements se mettent en place au sein des structures familiales. Les générations cohabitent plus qu'on ne pouvait prévoir y compris dans les villes. Le ménage de type étendu cache de nombreux changements dans les modes de régulation à la fois au sein des noyaux familiaux et entre eux.

Les solidarités se maintiennent mais elles deviennent plus sélectives et circonstanciées. Lorsqu'un membre éloigné de la parenté est victime d'une maladie chronique ou d'un choc et sinistre, le secours n'est pas permanent. Pour la circonstance, on se sacrifie au soutien et on se soustrait du périmètre d'observation pour permettre aux ressources consenties d'avoir des chances de se renouveler.

Le réseau social d'origine conserve son rôle d'intégration même si le dénuement relationnel est l'une des premières formes de violence subi par le migrant. Paradoxalement, les migrants en ville servent de moins en moins de relais aux nouveaux arrivants. Les liens avec le milieu d'origine deviennent dans certains cas distendus.

La mutualisation des ressources devient une soupape de sécurité comme dans le cas de ménage satellite, différents couples ayant en commun des épouses de même mère qui se retrouvent à partager la même cuisine installée chez ce parent en partage et gérée relativement. Cet arrangement ressemble aux cuisines collectives avec résidence séparée.

La prise en charge des ascendants surtout la mère devient un impératif pour les citadins en dépit des recompositions familiales. Différentes formes de groupes d'entraide permettent en milieu rural comme en ville une vie collective. La cohabitation autant que des services domestiques payants de proximité se font jour. Toute une microéconomie s'organise. La vie associative empiètent sur l'économie pour rendre possible une économie sociale qui insère et vitalise les liens sociaux. Les femmes participent plus à mobiliser les ressources de l'économie domestique tout en continuant à la gérer.

Les conditions se durcissent avec leurs effets sur le devenir des enfants. Ces enfants sont en effet de plus en plus confiés à des tiers : un marabout, un maître artisan. S'affirme un intérêt nouveau pour les occupations n'appelant pas de qualification. Dans un environnement où la précarité domine, il n'y a pas de souci pour les impacts sur la faible productivité dans les milieux de travail. Les enfants sortent précocement de l'école. Ils entrent prématurément dans la vie active. Autre précocité, ce sont les mariages. Quelques espoirs de mobilité sociale reposent sur la stratégie d'investir dans la descendance qu'on retrouve dans les couches moyennes.

Que faut-il considérer pour lutter contre la pauvreté ?

1. Sur 80 ans d'histoire sociale au Sénégal et pour toutes générations considérées, la pauvreté chronique est largement dominante sur la pauvreté transitoire comme sur la non pauvreté. La tranche d'âge jeune est celle où les sénégalais résistent le mieux face à la pauvreté chronique. C'est donc sur cette tranche de vie, **les jeunes, qu'il faudra le plus miser pour inverser les tendances.**
2. La pauvreté chronique, la pauvreté transitoire comme la vulnérabilité sont majoritairement localisées en milieu rural et auprès des non instruits. Cette situation commande des politiques de rupture dans le **développement du capital humain, les investissements agricoles et la sécurité alimentaire principalement en milieu rural.**
3. La pauvreté est la conséquence de la faible valorisation des ressources nationales et de la faiblesse des politiques sociales. Il est donc impératif de réaliser des investissements structurants dans les domaines et zones de grands bassins d'emplois durables dont le milieu rural qui détiennent un effet levier sur les autres secteurs grâce à son potentiel élevé de production agricole. **L'économie sociale** réunissant l'entreprenariat social ainsi que toutes les activités économiques à finalité sociale (mutualistes, coopératives, associatives) devrait être un levier du développement endogène, intrinsèquement articulé au développement local et

- territorial. Il est essentiel d'adopter des politiques publiques structurées selon la **croissance inclusive plaçant les pauvres et les classes moyennes au cœur de la production des richesses et de leur partage.**
4. La pauvreté étant actuellement transmise directement des parents vulnérables à leurs enfants, toute transformation sociale ou économique passera par des politiques visant une **mobilité sociale ascendante.**
 5. L'acquisition d'une éducation de qualité, des emplois décents et massifs ainsi que la formation et l'insertion professionnelle demeurent **les moyens privilégiés de mobilité sociale.**
 6. Les transferts des migrants à leurs familles d'origine soutiennent la survie des ménages, prennent en charge principalement les besoins quotidiens de consommation et augmentent la **résistance aux chocs, conflits et sinistres.**
 7. Les chocs (augmentation des prix, pertes d'emploi, maladies chroniques), sinistres (inondations, perte de récolte), conflits (dans le Sud, et fonciers dans différentes régions) appellent des stratégies adaptées à la fois dans l'aménagement du territoire, les **investissements relatifs au cadre de vie et l'assainissement** mais également l'adoption d'une politique de prévision et gestion des risques et catastrophes.
 8. Les familles survivent grâce à la solidarité interne qui n'est pour autant suffisante pour sortir de la pauvreté. La solidarité de l'Etat (central et local) est impérative pour conforter ces réciprocity communautaires à travers une **protection sociale ciblée plus structurée, et plus inclusive.**
 9. Le devenir de l'enfant est soumis aux changements rapides des structures familiales. Les arrangements au sein des ménages dont la taille augmente sans en garantir la stabilité exposent l'enfant à davantage de vulnérabilités. Une réhabilitation de l'école publique par une meilleure qualité et une plus forte accessibilité s'impose. Plus généralement, **une stratégie adaptée de protection de l'enfant** devient indispensable à formuler et à mettre en œuvre pour contrer la maltraitance et placer les enfants devant des chances égales.
 10. L'Etat du Sénégal pourrait porter une attention plus soutenue à la **cohérence des politiques** de manière à mettre l'accent sur une meilleure intersectorialité, l'érection de pôles économiques de développement et un passage à l'échelle des initiatives probantes portées par divers acteurs dans le cadre d'une gouvernance ouverte.

Que faire en bref ?

A. Principes directeurs

Croissance inclusive favorisant la participation des pauvres à la création de richesses et à leur partage.
Economie durable/soutenabilité.
Actions fondées sur les droits humains : Emplois décents, équité de genre, cohésion sociale, focus sur l'humain, justice sociale et économique.
Equilibre géographique des grands ensembles et promotion du développement ascendant.

B. Cibles

Intégrer les pauvres, les vulnérables et les classes moyennes.
Miser sur les jeunes, tout en portant une attention sur les enfants.
Favoriser les femmes pour le rôle dans l'entrepreneuriat et l'économie domestique.
Donner la priorité aux ruraux et aux résidents des banlieues.

C. Actions prioritaires

Développement du capital humain et des politiques sociales: éducation, formation professionnelle, santé pour le grand nombre, habitat social, assainissement, nutrition, etc.
Investissements structurants et ciblés en agriculture et développement rural.
Promotion de l'économie sociale (entrepreneuriat social et associatif), la mobilisation des ressources nationales et la protection des facteurs et moyens de production en faveur du développement des PME/PMI comme priorités de la création de richesses.
Protection sociale (provisions face aux chocs et sinistres, cash transfert, mutuelles de santé, nutrition communautaire, extension de la sécurité sociale, appui aux groupes vulnérables : VIH, victimes de conflits, populations déplacées, Handicapés, etc.) ; et protection de l'enfant (respect des droits et développement de l'enfant, protection des enfants vulnérables et malnutris, garantie contre la maltraitance et prise en charge des enfants en conflit avec la loi, etc.).

D. Approches

Ciblage adéquat des groupes, communautés et localités prioritaires.
Approche ascendante : développement local, responsabilité collective, participation, contrôle citoyen, équité d'accès et qualité des services publics.
Cohérence des politiques : intersectorialité, articulation des politiques sociales et des politiques de croissance économique, développement de grands pôles économiques.
Gouvernance ouverte favorisant la co-production des politiques par la diversité des types d'acteurs, devoir de rendre compte/imputabilité, efficacité des résultats, passage à l'échelle des innovations sociales et techniques des acteurs.

E. Effets

Accroissement du capital humain se traduisant par une mobilité sociale et un élargissement des couches moyennes.
Sécurité alimentaire grâce une productivité élevée, une diversité et une inclusivité des secteurs porteurs de croissance économique.
Redistributivité des ressources.
Transparence, équité et qualité des services publics grâce à une gouvernabilité plus forte et un équilibre des grands ensembles géographiques.

Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES-IFAN)

Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Contact : BP. 206 Dakar, Sénégal

tel (221) 338259614- 338259232

Site Web : <http://www.lartes-ifan.com>

BIBLIOGRAPHIE

- Abdou Salam Fall, 2007, *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Editions Karthala, Paris, 289 p.
- Antoine P., Fall A. S. (dir.), 2002. – *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, mars 2002, 118 p + 22 p annexes.
- Antoine P., FALL A. S. (dir.), 2002. – *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*, Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, mars 2002, 118 p + 22 p annexes.
- Antoine P., P. Bocquier, R. Marcoux, V. Piché, 2007 : L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique. *Chaire Quêtelet 2006 : Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?* Louvain-la-Neuve, 29 novembre - 1er décembre 2006, 19 p. A paraître dans les actes du Colloque
- Antoine P., P. Bocquier, R. Marcoux, V. Piché, 2007 : L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique. *Chaire Quêtelet 2006 : Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?* Louvain-la-Neuve, 29 novembre - 1er décembre 2006, 19 p. A paraître dans les actes du Colloque
- Atkinson A., 1970, "On the Measurement of Inequality", *Journal of Economic Theory*, Vol. 2, pp. 244-263.
- Atkinson A.B., 1989, "Poverty" in *Social Economics*, The New Palgrave : A dictionary of Economics, Norton and Company, London, pp.204-214.
- Atkinson, A.B. Maynard, A.K and Trinder, C.G (1983). *Parents and Children: Incomes in Two Generations*. London: Heinemann Educational Books.
- Atkinson, A.B., 1981, "On Intergenerational Income Mobility in Britain." *Journal of PostKeynesian*.
- Azam, J-P. et M. Dia, 2004, *Pro-Poor Growth in Senegal*, IDEI Working Paper, n. 325.
- Badi, S. et G. Daffé, 2003, *Le profil de la pauvreté féminine au Sénégal*, Rapport de Recherche MIMAP, août.
- Ballet J., Dubois J-L., et F.R. Mahieu, 2004, « Le développement socialement durable : un moyen d'intégrer capacités et durabilité », Dossier n°4. Revue numérique *Développement durable et Territoire*, Lille. Site Internet : <http://www.revue-ddt.org/>
- Banque Mondiale, 1990, *La pauvreté : Rapport sur le développement du monde*, Washington, 286 p.
- Banque Mondiale, 1990, *Pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, Washington DC.
- Banque Mondiale, 1995, *Sénégal : Evaluation des conditions de vie*. Département du Sahel, Banque mondiale, Washington DC. 21.
- Banque Mondiale, 2001, *Combattre la pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, Eska, Paris.
- Banque mondiale, 2001, *Combattre la pauvreté, Rapport sur le développement dans le monde : 2000/01*, Editions ESKA, 381 p.

- Becker G., 1964, *Human capital. A theoretical and empirical analysis with special reference to education*, Columbia University Press, 187 p.
- Becker G., 1974, "A Theory of Social Interaction, *Journal of Political Economy* 82 n°6, pp.1063-1091.
- BECKER Gary, TOMES Nigel, 1986 "Human Capital and the Rise and Fall of Families", *Journal of Labor Economics*, Vol. 4(3), July, pp. 1-39.
- Becker, G.S and Tomes, N 1986, "Human Capital and the Rise and Fall of Families."
- Becker, G.S and Tomes, N,1979, "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility." *Journal of Political Economy*. Vol. 87, No. 6.
- Becker, G.S. A Treatise on the Family, 1991, Cambridge : Harvard University Press)
- Behrman, J.R. And Taubman, P, 1990, "The Intergenerational Correlation between Children's.
- Berg A., Qureshi Z. (2005), *Les OMD : montée en régime, un afflux d'aide ne suffit pas*, Finance et Développement, FMI, pp 21-23.
- Berg A., Qureshi Z. (2005), *Les OMD : montée en régime, un afflux d'aide ne suffit pas*, Finance et Développement, FMI, pp 21-23.
- Bertin A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 125, ATER-CED/ IFRéDE-GRES, Université de Montesquieu-Bordeau IV.
- Bertin A. (2006), *Quel espace d'évaluation pour la pauvreté ? Une analyse des interactions théoriques entre utilité, ressources et capacités*, Document de travail n° 92, Centre d'économie du développement (IFReDE-GRES), Université de Montesquieu-Bordeau IV.
- Bertin A. (2006), *Quelle perspective pour l'approche par les capacités*, Document de travail n° 92, Centre d'économie du développement (IFReDE-GRES), Université de Montesquieu-Bordeau IV.
- Bjorklund, A et Jänti, M, 1997, Intergenerational Income mobility in Sweden.
- Boggess, S., Corcoran, M. and Jenkins, S, 1999, *Cycles of disadvantage*. Wellington: Institute of Policy Studies.
- BOURGUIGNON François, 2008, « *Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté* », La Découverte, 2008/2, in *Pour en finir avec la pauvreté*, pp. 34-42.
- Bradshaw, J. et N. Finch, 2001, *Core Poverty*, Centre for the Analysis of Social Exclusion, LSE, London.
- Bruniaux, C. et B. Galtier, 2003, « L'étude du devenir des enfants pauvres de familles défavorisées: l'apport des expériences américaine et britannique », *Les papiers du Cerc*.
- Chaudhuri Shubham, 2003 : *Assessing vulnerability to poverty: concepts, empirical methods and illustrative examples*, Department of Economics, Columbia University.

- Cissé, F., 1997, *La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants*, mémoire de DEA, Faseg – UCAD, Dakar.
- Cissé, F., 2003a, *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une approche monétaire*, Rapport de Recherche MIMAP, août.
- Cissé, F., 2003b, *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une analyse de la robustesse des comparaisons de pauvreté*.
- CLING J-P., RAZAFINDRAKOTO M. et F. ROUBAUD (eds), 2002, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.
- CMED, 1989, *Notre avenir à tous*, Editions du Fleuve, Montréal.
- Corak, M. and Heisz, A., 1999, "The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian.
- Corak, M., 2001, 'Are the kids all right? Intergenerational mobility and child wellbeing in Canada. Corcoran, M., 1995, Rags to riches: poverty and mobility in the United States. Annual Review of Sociology, 21: 237-267.
- Couch, K and Dunn, T.A, 1997, Intergenerational Correlations in Labor Market Status.
- Courgeau D., Lelièvre E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- Courgeau D., Lelièvre E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- Cox D. R., 1984. – *Analysis of survival data*. –London, Chapman and Hall, 201 p.
- Cox D. R., 1984. – *Analysis of survival data*. –London, Chapman and Hall, 201 p.
- Da Corta, L., 2007b, (forthcoming) Using recall to understand the intergenerational transmission of poverty.
- DAMON Julien, 2008 « *Pauvreté et justice sociale : l'optique libertarienne et conservatrice de Charles Muarroy* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 138-146.
- Darden, L, Machin, S and Reed, H., 1997, Intergenerational mobility in Britain, - Eide, E.R. and M.H. Showalter (1999).
- Deaton A. et Muellbauer J, 1984, *Economics and Consumer Behavior*, Cambridge University Press, Cambridge, 450 p.
- Deaton A., 1997, *The Analysis of Household Surveys. A Micro-econometric Approach to Development Policy*, Johns Hopkins University Press, The World Bank, Washington, 479 p.
- Dolle Michel, 2008, « *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 97-106.
- Domenach H. et M. Picouet (eds), 2004, *Environnement et populations : la durabilité en question*, L'Harmattan, Paris.
- Dubois J.-L., 2005, « Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté peuvent-ils intégrer la question de la durabilité du développement ? », in Cahier du GEMDEV, no 30, Novembre 2005, 239p.
- Dubois J.-L. et F.-R. Mahieu, 2002, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », In : J-Y. Martin (Ed.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD, Paris, pp. 73–94.

- Dubois J-L., Lachaud J-p., Montaud J-m. et a. Pouille (eds), 2003, *Pauvreté et développement socialement durable*, 2003, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Dubois J-L., Mahieu F-R. et A. Poussard, 2001, « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable », *In : Développement : vers un nouveau paradigme*, Cahiers du GRATICE n°20, Université de Paris XII Val de Marne, pp. 95-110.
- Dumont J-C., 1998, "Santé et pauvreté", Communication à la Journée des économistes de l'Orstom, mimeo 15 p.
- Duvoux N., 2008, « *Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 182-192.
- Duvoux Nicolas, Paugam Serge, 2008, *La régulation des pauvres*, PUF, « Quadrige », Paris, 128 p.
- Fall A. S., A. Bâ, 2001, La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal : de la quantification à l'explication, in : La pauvreté en Afrique de l'Ouest, M. Koulibaly (éd), Codesria, Karthala, Dakar/Paris, pp. 21- 48.
- Fall A.S., C. Guèye & S.M. Tall, 2005, Changements climatiques, mutations urbaines et stratégies citadines à Dakar, in : Urbain- Rural, l'Hybridation en marche, Enda, Dakar, pp. 191- 230.
- Fall, A. S. (2007). *Bricoler pour survivre: les perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*. Paris: Karthala.
- Faye B., Faye S. et Ki J. B. (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, PEP.
- Faye B., Faye S. et Ki J. B. (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, PEP.
- Fontaine Laurence, 2008, « *Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie* », in Pour en finir avec la pauvreté, La découverte, 2008/2, pp. 54-61.
- Foster J., Greer J., Thorbecke E., 1984, "A Class of Decomposable Poverty Measures",
- G. Aho, S. Larivière et F. Martin (eds), 1998, *Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin*, Université nationale du Bénin, Université Laval, PNUD, 390 p.
- GADREY J., « Ghez G.R. et Becker G. S., 1975. *The Allocation of Time and Goods over the Life-Cycle*. New York.
- Gillie A., 1996, "The origin of the poverty line", *Economic History Review* XLIX Vol.4, pp.715-730.
- Gloukoviezzoff Georges, 2008, « *La pauvreté dans les sociétés financiarisées* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 117-127.
- Griliches, Z(1979), "Sibling Models and Data in Economics: Beginnings of a Survey",
- Grootaert C., 1997a, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 240 p.

- Grootaert C., 1997b, "Social Capital : The Missing Link ?" in *Expanding the Measure of Wealth : Indicators of Environmentally Sustainable Development*, World Bank, Washington, pp. 77-93.
- Hanchane S et Verdier E, 2004 ; Diversifications des parcours de formation.
- Herpin N. et Verger D. (eds.), 1997, *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, Economie et Statistique n°308-309-310, INSEE, Paris, 272 p.
- Hertz, T., 2002, "Intergenerational Economic Mobility of Black and White Family in the United States.
- Hicks, N. et P. Streeten, 1979, "Indicators of Development: The Search for a Basic Needs Yardstick", *World Development*, 7(6): 567-80.
- Hurlin, C. (2003). http://www.univ-orleans.fr/deg/masters/ESA/Qualitatif_Chapitre1.pdf. Consulté le juin 11, 2010, sur <http://www.univ-orleans.fr/>.
- Kaplan E. L., MEIER P., 1958 : Nonparametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53 p. 457-481.
- Kaplan E. L., MEIER P., 1958 : Nonparametric Estimation from Incomplete Observations, *Journal of the American Statistical Association*, vol. 53 p. 457-481.
- Kate Bird, 2007, : la transmission intergénérationnelle de la pauvreté : une vue d'ensemble, Centre de recherche sur la pauvreté Chronique (CPRC) Document de travail N°6.
- Ki, J. B., B. Faye et S. Faye, 2004, *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : approche non monétaire fondée sur les besoins de base*, PEP cahier de recherche PMMA, mai.
- Ki, J.B., Faye, S., Faye, B., (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.
- Ki, J.B., Faye, S., Faye, B., (2005), *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*, Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP.
- Lachaud J.P., 2005, "A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Fasso : une nouvelle évidence empirique" Document de travail 117, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV
- Lachaud J.P., 2005, "A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Fasso : une nouvelle évidence empirique" Document de travail 117, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV
- Lollivier S., Verger D., 2005 : Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, p. 245-282
- Lollivier S., VERGER D., 2005 : Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et Statistique*, n° 383-384-385, p. 245-282
- Louvy, G, 1981: intergenerational transfers and the distribution of earning, *Econometrica* vol. 49.

- Maddison, A. (1995). *L'économie mondiale 1820-1992: analyse et statistiques*.
- Mahieu F-R., 1989, "Transferts et communauté africaine", *Stateco* n°58-59, INSEE, Paris, pp.107-136.
- Mayer, S.E., 1997, What money can't buy: the effect of parental income on children's outcomes Cambridge MA: Harvard University Press.
- Mayer, Susan E. and Leonard M.Lopoo, 2005, Has the Intergenerational Transmission of Economic Status Changed?" *Journal of Human Resources* 40(1).
- Mead, L., 1986, *Beyond entitlement: The social obligations of citizenship*. New York: Basic Books.
- Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, Rapport Préliminaire, Dakar, janvier.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 1997, *Rapport de Synthèse de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. République du Sénégal, Dakar, juin.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 2000, *Ciblages des communautés rurales selon le niveau d'accès aux services sociaux de base*. République du Sénégal, Dakar, juin.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 2001a, *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*. République du Sénégal Dakar, novembre.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 2001b, *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. République du Sénégal, Dakar, décembre.
- Ministère de l'Économie et des Finances, 2004, *Situation Économique et Sociale du Sénégal, Édition 2002-2003*. République du Sénégal, Dakar, décembre.
- Moisseron J-Y. et M. Raffinot (eds), 1999, *Dettes et pauvreté, solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Economica, Paris.
- Moore, K, 2005, Thinking about youth poverty through the lenses of chronic poverty, lifecycle poverty and intergenerational poverty. CPRC Working Paper 57.
- Mulligan, Casey B, 1997, *Parental Priorities and Economic Inequality*. Chicago.
- Naga, R, 2002, Estimating the intergenerational correlation of incomes: An errors in-variables.
- Ndiaye, A, 1999, *Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar. Des concepts aux réalités*. Thèse de Doctorat d'État, Université Panthéon-Assas, Paris II.
- Ojermark, A. and Bird, K., with Jones, G. (eds.), 2007, Life History Resource Pack. CPRC. ONU. (2010). *MDG Report 2010*.
- Osterberg, T, 2000, Intergenerational income mobility in Sweden: What do tax-data show.
- OXLEY, H., ANTOLIN P., DANG T. T., « Poverty dynamics in selected OECD countries », OCDE, *Document de travail du Département des affaires économiques*.

- OXLEY, H., ANTOUN P., DANG T. T., « Poverty dynamics in selected OECD countries », OCDE, *Document de travail du Département des affaires économiques*.
- Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Coll. Le Lien social, 286 p.
- Paugam Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, n°26, avril-mai-juin 2005, p. 66-77.
- Paugam Serge, 2007, « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », in Paugam Serge (dir.), 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, « Le lien social », Paris, p. 379-396.
- Peters, E.H, 1992, "Patterns of Intergenerational Mobility in Income and Earnings."
- Picketty, T, 2000, theories of persistent inequality and intergenerational mobility,
- PNUD, 1997, *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, 268 p.
- Rasbash, J., & al. e. (2009). *A User's Guide to MLWIN* .
- Ravallion M., CHEN S., (1997), "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty", *World Bank Economic Review* 11(2), pp.357-382.
- Ravallion M., CHEN S., (1997), "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty", *World Bank Economic Review* 11(2), pp.357-382.
- Rawls, J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Razafindrakoto M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.
- Razafindrakoto M., ROUBAUD F., 2002. – Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic, in : J.P. CLING, M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.
- Rowntree, S. B, 1901, *Poverty: A Study of Town Life*. London: Macmillan.
- Sahn D. E. and D. C. Stifel, 2000 : *Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa*, *World Development*, Vol. 28, Number 12.
- Sahn D. E. and D. C. Stifel, 2000 : *Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa*, World Development, Vol. 28, Number 12.
- Sahn, David E., D. C. Stifel, and S. YOUNGER, 1999 : *Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries*, CFNPP
- Sahn, David E., D. C. Stifel, and S. YOUNGER, 1999 : *Inter-temporal Changes in Welfare: Preliminary Results from Nine African Countries*, CFNPP

- Samson, M., Cherrier, C 2009. Etude de Faisabilité pour un Programme de Transferts Sociaux Monétaires comme Instrument majeur d'une Protection Sociale centrée autour de l'Enfant au Sénégal, Rapport Final, Economic Policy Research Institute.
- Sen A, 1997, *On Economic Inequality*, Clarendon Paperbacks, Oxford University Press, 260 p.
- Sen A. K, 1985, *Commodities and Capabilities*, North Holland.
- Sen A. K., 1976, "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica* Vol.44, pp. 219-231.
- Sen A.K. , 1993, "Capability and Well-Being", in *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, pp. 30-66.
- Sen, A., 1985. *The Standards of Living*, Cambridge University Press.
- Shea John, 2000, " Does parents' money matter?", *Journal of Public Economics*, Vol. 77, pp. 155- 1.
- Shepherd, A. (2007). *Comprendre et expliquer la pauvreté chronique*.
- Smith Noel, Middleton Sue, 2007, « A review of poverty dynamics researching the UK », Report, Joseph Rowntree Foundation.
- Solon, G, 1992, Intergenerational Income mobility in the United States, *American Economic*.
- Solon, G, 1992, The Association between Men's Economic Status and Their Family and Community Origins. *Journal of Human Resources*, Vol. 27, No. 4.
- Solon, G, 1999, intergenerational mobility in the labour market. *Handbook of labour*.
- Stephen P. Jenkins & Thomas Siedler, 2007, "Using Household Panel Data to Understand the Intergenerational Transmission of Poverty", Discussion Papers of DIW Berlin 694, DIW Berlin, German Institute for Economic Research.
- Valtiani P., 1993, "Un concept de pauvreté disjonctif", *Economie appliquée* tome XLVI n°4/1993, PUG, Grenoble, pp.151-154.
- Verger D. (2005), *Pauvreté relative et conditions de vie en France*, In *Economie et Statistique*, n° 383-384-385- 2005, Paris, INSEE, pp. 91-107.
- Verger D. (2005), *Pauvreté relative et conditions de vie en France*, In *Economie et Statistique*, n° 383-384-385- 2005, Paris, INSEE, pp. 91-107.
- Winter G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris.
- Zimmerman, D, 1992, Regression toward mediocrity in economic stature', *American Economic*.
- Bressoux, P. (2008). *Modélisation statistique appliquée en sciences sociales*. De Boeck.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation pauvrete transitoire et chronique au Sénégal	18
Tableau 2: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans : facteurs de basculements des pauvres transitoires de la tranche d'âge 15-34ans	20
Tableau 3: Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 15 et 34 ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge 15-34ans	24
Tableau 4 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques entre 35 et 54 ans	28
Tableau 5 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique entre 35 et 54 ans : facteurs de basculements des pauvres transitoires entre 35 et 54 ans	32
Tableau 6 : Résultats de l'estimation de la situation transitoire et chronique des plus de 55ans : facteurs de basculements des pauvres chroniques de la tranche d'âge des plus de 55ans	36
Tableau n° 1 : Répartition de l'échantillon selon la situation de pauvreté chronique à l'enfance	47
Tableau n° 2 : Résultats significatifs de la régression logistique sur la pauvreté chronique à l'enfance (Les modalités de référence ont comme paramètre 0 et comme OR 1)	50
Tableau n° 3 : répartition de l'échantillon selon la situation de pauvreté chronique à la jeunesse.....	51
Tableau n° 4 : Résultats significatifs de la régression logistique sur la pauvreté chronique dans la jeunesse	53
Tableau n° 5 : Répartition des adultes selon la pauvreté chronique à l'âge adulte	54
Équation n° 3 : Modèle vide régression pauvreté chronique durant l'âge adulte	54
Tableau n° 8 : Résultats de la régression sur la pauvreté chronique à la vieillesse	58
Tableau n° 10 : Résultats de la régression logistique sur la pauvreté transitoire à la jeunesse	64
Tableau n° 11: Résultats significatifs de la régression sur la pauvreté transitoire à l'âge adulte.....	66
Tableau n° 12 : répartition de l'échantillon selon la situation de non-pauvreté à l'enfance	67
Tableau n° 13 : Résultats de la régression sur la non-pauvreté à l'enfance	68
Tableau n° 15 : Répartition de l'échantillon selon la situation de non-pauvreté à la jeunesse	69
Tableau n° 16 : résultats significatifs de la régression sur la non-pauvreté à la jeunesse	69
Tableau n° 17 : Répartition de l'échantillon selon la situation de non-pauvreté à l'âge adulte.....	70
Tableau n° 18 : Résultats significatifs de la régression sur la non-pauvreté à l'âge adulte	71
Tableau n° 19 : Répartition de l'échantillon selon la situation de non-pauvreté à la vieillesse	72

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Répartition de l'échantillon selon le type de famille **Erreur ! Signet non défini.**
- Graphique 2: Répartition en % des ménages selon la participation aux dépenses de santé **Erreur ! Signet non défini.**
- Graphique n° 3 : Incidence de la pauvreté suivant les tranches de vie 60
- Graphique n° 4 : Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté à l'enfance. 62
- Graphique n° 5 : Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté à l'enfance. 63
- Graphique n° 6 : Répartition de l'échantillon en % selon la situation de pauvreté transitoire à l'enfance..... 65

ANNEXES

Annexe I : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des jeunes : la significativité des variables

Variables	Tests du ratio de vraisemblance		
	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	66.102	2	.000*
A connu un sinistre dans la vie	225.948	2	.000*
Réseau d'aide régulier	397.536	4	.000*
Vente de biens dans la vie	2384.150	2	.000*
Disposition de ressources	283.608	2	.000*
Changement état matrimonial entre 15 et 34 ans	259.795	2	.000*
Connaissance divorce	80.627	2	.000*
Connaissance veuvage	16.545	2	.000*
Migration	1735.859	12	.000*
Niveau d'instruction atteint	579.762	10	.000*
Suivi formation professionnelle	80.265	2	.000*
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	257.453	12	.000*
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1079.349	22	.000*

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe II : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des adultes : la significativité des variables.

Tests du ratio de vraisemblance			
Variables	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	96.638	3	.000*
A connu un sinistre dans la vie	184.820	3	.000*
Réseau d'aide régulier	606.234	6	.000*
Vente de biens dans la vie	3369.754	3	.000*
Disposition de ressources	585.210	3	.000*
Changement état matrimonial entre 35 et 54 ans	1474.938	3	.000*
Connaissance divorce	37.246	3	.000*
Connaissance veuvage	135.559	3	.000*
Migration	1469.851	18	.000*
Niveau d'instruction atteint	397.494	15	.000*
Suivi formation professionnelle	23.029	3	.000*
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	587.359	18	.000*
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1172.696	33	.000*

Source : Enquête EVP-C, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe III : Résultats de l'estimation des variables utilisées pour expliquer les facteurs de basculements des personnes âgées : la significativité des variables.

Tests du ratio de vraisemblance				
Variables	Chi2 estimé	Degré de liberté	significativité	
Etre contraint de cesser de résider avec le conjoint	36.148	3	.000*	
A connu un sinistre dans la vie	45.687	3	.000*	
Réseau d'aide régulier	545.696	6	.000*	
Vente de biens dans la vie	673.293	3	.000*	
Disposition de ressources	398.184	3	.000*	
Changement état matrimonial des plus de 55ans	2097.056	3	.000*	
Connaissance divorce	44.609	3	.000*	
Connaissance veuvage	363.227	3	.000*	
Migration	839.994	18	.000*	
Niveau d'instruction atteint	284.919	15	.000*	
Suivi formation professionnelle	15.625	3	.001*	
Niveau d'instruction de la personne qui vous a élevé	770.517	18	.000*	
Profession principale de la personne qui vous a élevé quand vous aviez 12 ans	1675.220	33	.000*	

Source : Enquête EVPC, estimation de l'auteur à partir de SPSS 13

Annexe IV.

Équation n° 4 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à la vieillesse

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation n° 5 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à l'enfance

Équation n° 6 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à la jeunesse

Équation n° 7 : L'écriture du modèle sur la pauvreté transitoire à l'âge adulte

Équation n° 8 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à l'enfance

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation n° 9 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à la jeunesse

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

Équation n° 10 : L'écriture du modèle sur la non-pauvreté à l'âge adulte

Source : Enquête vulnérabilités et pauvreté chronique au Sénégal, 2008/2009

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION

- R100 Région
- R101 Département.....
- R102 Commune/Ville.....
- R103 Communauté rurale.....
- R104 Quartier/Village.....
- R105 Milieu de résidence
- Dakar
- Autre urbain
- milieu rural
- R106 Numéro du DR
- R107 Numéro du ménage
- R108 Prénom et nom du chef de ménage.....
- R109 Code de l'agent enquêteur
- R110 Code de l'agent enquêteur
- R111 Date de l'enquête
- R111 Heure de début de l'enquête

111

11

111111

1111

111

111

1111111111

111111

RUBRIQUE 3 : CONDITIONS DE VIE DU MENAGE

301 : Type de quartier (pour les villes seulement)	11
0. quartier résidentiel	
quartier à habitat planifié (HLM, SICAP)	
quartier à habitat loti	
quartier à habitat non loti	
302 : Type d'habitat	11
maison en dur type immeuble	
maison en dur type villa	
appartement	
maison en semi-dur	
maison en banco	
baraque	
case/hutte	
303 : Nombre de pièces dans la maison	111
304 : Statut d'occupation	11
propriétaire	
locataire	
co-locataire	
hébergement	
logement prêt	
logement squatté	
305 : Eau à boire	11
eau minérale	
eau filtrée	
eau de robinet dans la concession	
eau de robinet dans une concession voisine	
eau de borne fontaine	
eau de puits	
eau de fleuve/marigot	
eau de « scéanne »	
305 : Source d'éclairage	11
0. électricité	
lampe-tempête/lampe tempête traditionnelle	
bougie	
énergie solaire	
groupe électrogène	
lampe à gaz	
306 : Type d'aisance	11
0. toilettes avec chaise anglaise	
toilettes avec chaise turque	
latrines améliorées	
latrines simples	
dans la nature	
chez autrui	

RUBRIQUE 4 : CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DU MENAGE

401 : Principale source de revenus du ménage

//

0. agriculture

élevage

pêche

commerce

salair

revenus de transfert

transport

rente

autre à préciser.....

402 Biens mobiles possédés par le ménage

//

0. oui

1. non

403 Biens immobiliers et fonciers possédés par le ménage

//

0. oui

1. non

404 Biens d'équipement possédés par le ménage (en état de fonctionnement)

//

0. oui

1. non

Types de biens	404a1 réfrigérateurs/congélateurs 0. oui 1. non
Nombre	404a2 Nombre de réfrigérateurs/congélateurs
Types de biens	404b1 cuisinières 0. oui 1. non
Nombre	404b2 Nombre de cuisinières
Types de biens	404c1 télévisions 0. oui 1. non
Nombre	404c2 Nombre de télévisions
Types de biens	404d1 radios 0. oui 1. non
Nombre	404d2 Nombre de radios
Types de biens	404e1 téléphone 0. oui 1. non
Nombre	404e2 Nombre de téléphone
Types de biens	404f1 ordinateurs 0. oui 1. non
Nombre	404f2 Nombre d'ordinateurs

Types de biens	403a1 terrains agricoles 1. oui 2. non
Nombre	403a2 Nombre de terrains agricoles
Types de biens	403b1 terrains d'habitat 1. oui 2. non
Nombre	403b2 Nombre de terrains d'habit
Types de biens	403c1 maisons 1. oui 2. non
Nombre	403c2 Nombre de maisons

Types de biens	402a1 Voitures 0. oui 1. non
Nombre	402a2 Nombre de voitures
Types de biens	402b1 Mobylettes 0. oui 1. non
Nombre	402b2 Nombre de mobylettes
Types de biens	402c1 Vélos 0. oui 1. non
Nombre	402c2 Nombre de vélos
Types de biens	402d1 tracteurs 0. oui 1. non
Nombre	402d2 Nombre de tracteurs
Types de biens	402e1 pirogues 0. oui 1. non
Nombre	402e2 Nombre de pirogues

MODULE 2 : HISTORIQUE DES LOGEMENTS [2] IL OT [] MÈNAGE [] INDIVIDU []

ENQUÊTEUR : Dans ce module, vous devez remplir une colonne pour chacun des LOGEMENTS occupé par l'enquêté. Toutefois si le statut d'occupation (question 205) change au cours du séjour, ouvrir une nouvelle colonne. Se référer à la fiche AGEVEN pour remplir les questions 201 à 203.

201 Numéro de la période (voir AGEVEN)	202-203 A quelle date vous êtes-vous installé (ou à quelle date avez-vous changé de statut d'occupation) dans ce logement ?	204 Préciser le milieu où se situait ce logement S'il s'agit de Dakar, préciser le nom de quartier sur	205 Quel est votre statut d'occupation dans le logement au début de la période ?	PROPRIÉTAIRE	206 Êtes-vous le seul propriétaire de ce logement ?	207 Comment avez-vous acquis ou financé principalement l'achat ou la construction de ce logement ?
R 01	Mois Année 	Dakar I Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5	Propriétaire 1 → 206 Locataire 2 → 210 Hébergé 3 → 214 SDF/ Squatter 4 → 216 Réfugié 5 → 216 Autre à préciser	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de la famille 4 Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8	
R 02	Mois Année 	Dakar I Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5	Propriétaire 1 → 206 Locataire 2 → 210 Hébergé 3 → 214 SDF/ Squatter 4 → 216 Réfugié 5 → 216 Autre à préciser	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de la famille 4 Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8	
R 03	Mois Année 	Dakar I Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5	Propriétaire 1 → 206 Locataire 2 → 210 Hébergé 3 → 214 SDF/ Squatter 4 → 216 Réfugié 5 → 216 Autre à préciser	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de la famille 4 Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8	
R 04	Mois Année 	Dakar I Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5	Propriétaire 1 → 206 Locataire 2 → 210 Hébergé 3 → 214 SDF/ Squatter 4 → 216 Réfugié 5 → 216 Autre à préciser	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de la famille 4 Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8	
R 05	Mois Année 	Dakar I Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5	Propriétaire 1 → 206 Locataire 2 → 210 Hébergé 3 → 214 SDF/ Squatter 4 → 216 Réfugié 5 → 216 Autre à préciser	Moi seul 1 Mon conjoint 2 Mon conjoint et moi 3 Moi et autre membre de la famille 4 Mon conjoint et autre membre de la famille 5	Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8	

HÉBERGÉ					
R 01	R 02	R 03	R 04	R 05	
<p>213. Si une tierce personne prenaît en charge loyer où réside cette personne ?</p> <p>Même localité 1 Autre localité Sénégal 2 Etranger 3</p> <p>Passer en → 216</p>	<p>Même localité 1 Autre localité Sénégal 2 Etranger 3</p> <p>Passer en → 216</p>	<p>Même localité 1 Autre localité Sénégal 2 Etranger 3</p> <p>Passer en → 216</p>	<p>Même localité 1 Autre localité Sénégal 2 Etranger 3</p> <p>Passer en → 216</p>	<p>Même localité 1 Autre localité Sénégal 2 Etranger 3</p> <p>Passer en → 216</p>	
<p>212. Montant du loyer ?</p> <p>Moins de 100 000 F Cfa</p>	<p>Moins de 100 000 F Cfa</p>	<p>Moins de 100 000 F Cfa</p>	<p>Moins de 100 000 F Cfa</p>	<p>Moins de 100 000 F Cfa</p>	
<p>211 Qui paye le loyer et les charges ?</p> <p>Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre colocationnaire 6 Autre (préciser) 8</p>	<p>Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre colocationnaire 6 Autre (préciser) 8</p>	<p>Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre colocationnaire 6 Autre (préciser) 8</p>	<p>Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre colocationnaire 6 Autre (préciser) 8</p>	<p>Moi-même 1 Conjoint (e) 2 Mon conjoint et moi 3 Parents 4 Employeur 5 Autre colocationnaire 6 Autre (préciser) 8</p>	
<p>210 De quel type de location s'agit-il ?</p> <p>Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3</p>	<p>Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3</p>	<p>Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3</p>	<p>Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3</p>	<p>Location simple 1 Location vente 2 Sous-location 3</p>	
LOCATAIRE					
<p>209 Coût de l'acquisition (terrain + construction) en Fca</p> <p>Moins de 100 000 Fca</p>	<p>Moins de 100 000 Fca</p>	<p>Moins de 100 000 Fca</p>	<p>Moins de 100 000 Fca</p>	<p>Moins de 100 000 Fca</p>	<p>Passer en → 216</p>
<p>208 Comment avez-vous acquis ou financé secondairement l'achat ou la construction de ce logement ?</p> <p>Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8</p>	<p>Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8</p>	<p>Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8</p>	<p>Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8</p>	<p>Héritage 1 Financement propre 2 Prêt bancaire 3 Épargne logement 4 Don familial 5 Prêt familial 6 Prêt Entreprise 7 Autre (préciser) 8</p>	<p>Passer en → 216</p>
R 01	R 02	R 03	R 04	R 05	

214 Par qui étiez-vous hébergé ?	Les 2 parents 1 Père 2 Mère 3 Famille du conjoint 4 Enfant 5 Autres parents 6 Tierce personne 7 Internat/Caserne 8 Logé par patron 9 Daara/Marabout 10 Autre 11 Préciser :	Les 2 parents 1 Père 2 Mère 3 Famille du conjoint 4 Enfant 5 Autres parents 6 Tierce personne 7 Internat/Caserne 8 Logé par patron 9 Daara/Marabout 10 Autre 11 Préciser :	Les 2 parents 1 Père 2 Mère 3 Famille du conjoint 4 Enfant 5 Autres parents 6 Tierce personne 7 Internat/Caserne 8 Logé par patron 9 Daara/Marabout 10 Autre 11 Préciser :	Les 2 parents 1 Père 2 Mère 3 Famille du conjoint 4 Enfant 5 Autres parents 6 Tierce personne 7 Internat/Caserne 8 Logé par patron 9 Daara/Marabout 10 Autre 11 Préciser :	Les 2 parents 1 Père 2 Mère 3 Famille du conjoint 4 Enfant 5 Autres parents 6 Tierce personne 7 Internat/Caserne 8 Logé par patron 9 Daara/Marabout 10 Autre 11 Préciser :
215 Sous quelle forme contribuez vous principalement au ménage ?	Pas de contribution 0 Travaux domestiques 1 Contrib. monétaire 2 Contrib en nature 3	Pas de contribution 0 Travaux domestiques 1 Contrib. monétaire 2 Contrib en nature 3	Pas de contribution 0 Travaux domestiques 1 Contrib. monétaire 2 Contrib en nature 3	Pas de contribution 0 Travaux domestiques 1 Contrib. monétaire 2 Contrib en nature 3	Pas de contribution 0 Travaux domestiques 1 Contrib. monétaire 2 Contrib en nature 3
POUR TOUS : HABITATION					
216 Quel est le type de logement durant cette période ?	Habitat moderne 1 Maison en dur 2 Maison semi-dur 3 Véranda/Débarras 4 Baraque (Bois, tôle) 5 Logemt. Traditionnel (case, tente, hutte) 6 Marché/Lieu public 7 Squat 8 Internat/Caserne 9 Daara 10 Autre (préciser) 96 Ne sait pas99	Habitat moderne 1 Maison en dur 2 Maison semi-dur 3 Véranda/Débarras 4 Baraque (Bois, tôle) 5 Logemt. Traditionnel (case, tente, hutte) 6 Marché/Lieu public 7 Squat 8 Internat/Caserne 9 Daara 10 Autre (préciser) 96 Ne sait pas99	Habitat moderne 1 Maison en dur 2 Maison semi-dur 3 Véranda/Débarras 4 Baraque (Bois, tôle) 5 Logemt. Traditionnel (case, tente, hutte) 6 Marché/Lieu public 7 Squat 8 Internat/Caserne 9 Daara 10 Autre (préciser) 96 Ne sait pas99	Habitat moderne 1 Maison en dur 2 Maison semi-dur 3 Véranda/Débarras 4 Baraque (Bois, tôle) 5 Logemt. Traditionnel (case, tente, hutte) 6 Marché/Lieu public 7 Squat 8 Internat/Caserne 9 Daara 10 Autre (préciser) 96 Ne sait pas99	Habitat moderne 1 Maison en dur 2 Maison semi-dur 3 Véranda/Débarras 4 Baraque (Bois, tôle) 5 Logemt. Traditionnel (case, tente, hutte) 6 Marché/Lieu public 7 Squat 8 Internat/Caserne 9 Daara 10 Autre (préciser) 96 Ne sait pas99
217 Aviez-vous l'électricité dans la maison à la fin de cette période ?	Oui 1 Non 0 Ne sait pas9				
218 Principale source d'énergie en fin de période ?	Gaz 1 Bois 2 Charbon 3 Autre, Préciser : 4				
219 Y avait-il un point d'eau dans la maison à la fin de cette période ?	R 01 Eau courante 1 Borne Fontaine 2 Puits 3 Citerne 4 Pas d'eau 5 Autre (préciser) 8 Ne sait pas 9	R 02 Eau courante 1 Borne Fontaine 2 Puits 3 Citerne 4 Pas d'eau 5 Autre (préciser) 8 Ne sait pas 9	R 03 Eau courante 1 Borne Fontaine 2 Puits 3 Citerne 4 Pas d'eau 5 Autre (préciser) 8 Ne sait pas 9	R 04 Eau courante 1 Borne Fontaine 2 Puits 3 Citerne 4 Pas d'eau 5 Autre (préciser) 8 Ne sait pas 9	R 05 Eau courante 1 Borne Fontaine 2 Puits 3 Citerne 4 Pas d'eau 5 Autre (préciser) 8 Ne sait pas 9

220 Quel type de sanitaire aviez-vous en fin de période ?	Chaise anglaise 1				
	Latrines couvertes 2				
	Latrines non couvertes 3				
	Fosse septique 4				
	Fosse étanche 5				
	Sans sanitaire 6				
	Autre (préciser) 8				
	Ne sait pas 9				

PRINCIPAL POURVOYEUR DE RESSOURCES DU MENAGE

221 Qui était principal pourvoyeur de ressource du ménage en fin de période	Chef de ménage 0				
	Père/Mère du CM 1				
	Conjoint du CM 2				
	Frères et sœurs CM 3				
	Autres parents CM 4				
	Patron 5				
	Amis 6				
	Marabout 7				
	Moi-même 8				
	Autre (préciser) 96				

222 Où résidait le principal pourvoyeur de ressources du ménage ?	Même ménage 0				
	Même localité 1				
	Autre localité Sénégal 2				
	Étranger 3				

223 A-t-il cessé d'apporter son soutien ?	Oui 1 →224				
	Non 0 →227				

224-225 A quelle date ?	Mois Année				
	Mois Année				

226 Pourquoi ?	Chômage 1				
	Décès 2				
	Maladie 3				
	Retraite 4				
	Autre 5				
	Préciser :				

R 01

R 02

R 03

R 04

R 05

CONDITIONS DE VIE DANS CE LOGEMENT

227 Quel était votre lien de parenté avec le chef de ménage (CM) du logement où vous résidiez à la fin de cette période ?	Chef de ménage 1				
	Conjoint du CM 2				
	Enfant du CM 3				
	Père/Mère du CM 4				
	Autre parent du CM 5				
	Non apparentée CM 6				
	Domestique 7				
	Autre à préciser 8				

228 Le logement vous semblait-il surpeuplé ?	Oui 1				
	Non 0				

229 Taille du ménage en fin de période	/ / / pers				
230 Avec combien de personnes dans la même pièce dormiez-vous ?	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
231 Nature du couchage	Lit avec matelas 1 Lit paille 2 Matelas au sol 3 Natte 4 Autre 5 Préciser :	Lit avec matelas 1 Lit paille 2 Matelas au sol 3 Natte 4 Autre 5 Préciser :	Lit avec matelas 1 Lit paille 2 Matelas au sol 3 Natte 4 Autre 5 Préciser :	Lit avec matelas 1 Lit paille 2 Matelas au sol 3 Natte 4 Autre 5 Préciser :	Lit avec matelas 1 Lit paille 2 Matelas au sol 3 Natte 4 Autre 5 Préciser :
232 Comment estimiez-vous les conditions de confort dans ce logement ?	Très confortable 1 Correct 2 Inconfortable 3				
233 Les conditions de logement se sont-elles dégradées ou améliorées au cours de cette période de logement	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 (aller à 237) Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 (aller à 235) Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 (aller à 235) Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 (aller à 235) Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 (aller à 235) Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9
234 Quels sont les indicateurs de cette évolution ?					
	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05
235 Ce logement présentait-il une amélioration par rapport au logement précédent ?		Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9
236 Pourquoi avez-vous changé de logement ? (sauf Dernier logement)					
237 Le ménage avait-il une bonne ?	Oui 1 Non 0				

238 Durant cette période le ménage a-t-il été confronté à certains sinistres					
A Incendie	A Oui 2 Non 1 NC 0				
B Perte récolte	B Oui 2 Non 1 NC 0				
C Inondation	C Oui 2 Non 1 NC 0				
D Vol ou perte de bétail	D Oui 2 Non 1 NC 0				
E Autre vol	E Oui 2 Non 1 NC 0				
F Insécurité/ Troubles sociaux	F Oui 2 Non 1 NC 0				
G . Perte argent	G Oui 2 Non 1 NC 0				
H Autre :	H Oui 2 Non 1 NC 0				
Précisez :					
ENVIRONNEMENT					
239 Nature du Quartier	Lotti 1 Spontané 2				
240 Nature de la voirie	Goudron 1 Sable/Terre 2				
241 Facilité d'accès aux services sociaux	Oui 1 Non 0				
242 Facilité d'accès à un marché	Oui 1 Non 0				
243 Facilité de desserte	Oui 1 Non 0				
244 Facilité d'accès à internet	Oui 1 Non 0 NSP 2				
245 Nombre de repas pris collectivement dans le ménage par jour					
246 Lesquels					

MODULE 3. – ÉTUDE, APPRENTISSAGE ET VIE ACTIVE [3] ILOT [] MÉNAGE [] INDIVIDU []

ENQUÊTEUR : CE MODULE TRAITE DE LA VIE ACTIVE DE L'ENQUÊTE(E). QUEL QUE SOIT LE LIEU DE RÉSIDENCE, VOUS DEVEZ NÉCESSAIREMENT REMPLIR AU MOINS UNE COLONNE PAR PÉRIODE D'EMPLOI OU PAR PÉRIODE DE FONCTION DANS L'ENTREPRISE. REMPLISSEZ LES QUESTIONS 301 A 304 A PARTIR DE LA FICHE AGEVEN DE L'ENQUÊTE.

A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
301 N° de la période (voir AGEVEN)	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []
302 Combien de mois se sont écoulés entre la fin de la période précédente et celle-ci ou combien de mois avez-vous mis pour trouver ce travail alors que vous étiez sans emploi ?		Nombre mois [] [] (Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)	Nombre mois [] [] (Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)	Nombre mois [] [] (Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)	Nombre mois [] [] (Si plus de 6 mois remplir une colonne de période de chômage)
303-304 A quelle date avez-vous débuté cette activité ?	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année
305 Cette période était-elle une période de :	Étude 1---> 306 Maladie 2---> 308 Invalidité 3---> 308 Retraite 4---> 308 Travaux domestiques/ Ménagère 5---> 308 Chômage 6---> 308 Autre inactif 7---> 308 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 309 Etudes coraniqu. 9 ---> 308	Étude 1---> 306 Maladie 2---> 308 Invalidité 3---> 308 Retraite 4---> 308 Travaux domestiques/ Ménagère 5---> 308 Chômage 6---> 308 Autre inactif 7---> 308 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 309 Etudes coraniqu. 9 ---> 308	Étude 1---> 306 Maladie 2---> 308 Invalidité 3---> 308 Retraite 4---> 308 Travaux domestiques/ Ménagère 5---> 308 Chômage 6---> 308 Autre inactif 7---> 308 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 309 Etudes coraniqu. 9 ---> 308	Étude 1---> 306 Maladie 2---> 308 Invalidité 3---> 308 Retraite 4---> 308 Travaux domestiques/ Ménagère 5---> 308 Chômage 6---> 308 Autre inactif 7---> 308 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 309 Etudes coraniqu. 9 ---> 308	Étude 1---> 306 Maladie 2---> 308 Invalidité 3---> 308 Retraite 4---> 308 Travaux domestiques/ Ménagère 5---> 308 Chômage 6---> 308 Autre inactif 7---> 308 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 309 Etudes coraniqu. 9 ---> 308
NIVEAU SCOLAIRE					
306 Si études, quel était le niveau scolaire atteint à la fin de cette période ?	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5	Primaire 1 Secondaire 1 2 Secondaire 2 3 Supérieur 4 Professionnel 5
307 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu au cours de la période. (Mettre l'équivalent pour les diplômes étrangers)	Pas de diplôme 1 CEPE 2 BEPC/BFM 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEP 7 BTS et équivalents 8 Autre (préciser) 9	Pas de diplôme 1 CEPE 2 BEPC/BFM 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEP 7 BTS et équivalents 8 Autre (préciser) 9	Pas de diplôme 1 CEPE 2 BEPC/BFM 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEP 7 BTS et équivalents 8 Autre (préciser) 9	Pas de diplôme 1 CEPE 2 BEPC/BFM 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEP 7 BTS et équivalents 8 Autre (préciser) 9	Pas de diplôme 1 CEPE 2 BEPC/BFM 3 BAC 4 Diplôme Supérieur 5 CAP 6 BEP 7 BTS et équivalents 8 Autre (préciser) 9
A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
PRISE EN CHARGE POUR LES INACTIFS					

308 Comment étiez-vous principalement pris en charge durant cette période ?	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre (préciser) 96 → Passer à 326	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre (préciser) 96 → Passer à 326	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre (préciser) 96 → Passer à 326	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre (préciser) 96 → Passer à 326	Pension de travail et autres 01 Rente/propriétés ou épargne 02 Boursier 03 Bourse + (ou) salaire 04 Conjoint 05 Ascendants 06 Descendants 07 Autres parents 08 Œuvre sociale 09 Menus travaux 10 Autre (préciser) 96 → Passer à 326
POUR TOUS LES OCCUPÉS, STAGIAIRES, APPRENTIS ET AIDES-FAMILIAUX					
309 Quelle était votre activité principale ou quel métier appreniez-vous ? (Décrire précisément)					
310 Comment avez-vous obtenu votre emploi ou accéder à cette activité?	Relations familiales 1 Relations amicales 2 Direct. Employeur 3 Annonces 4 Assoc. Placement 5 Concours 6 Initiative personnelle 7 Relations politiques 8 Relations religieuses 9 Relations profession. 10 Groupe d'origine 11 Autre (préciser) 96	Relations familiales 1 Relations amicales 2 Direct. Employeur 3 Annonces 4 Assoc. Placement 5 Concours 6 Initiative personnelle 7 Relations politiques 8 Relations religieuses 9 Relations profession. 10 Groupe d'origine 11 Autre (préciser) 96	Relations familiales 1 Relations amicales 2 Direct. Employeur 3 Annonces 4 Assoc. Placement 5 Concours 6 Initiative personnelle 7 Relations politiques 8 Relations religieuses 9 Relations profession. 10 Groupe d'origine 11 Autre (préciser) 96	Relations familiales 1 Relations amicales 2 Direct. Employeur 3 Annonces 4 Assoc. Placement 5 Concours 6 Initiative personnelle 7 Relations politiques 8 Relations religieuses 9 Relations profession. 10 Groupe d'origine 11 Autre (préciser) 96	Relations familiales 1 Relations amicales 2 Direct. Employeur 3 Annonces 4 Assoc. Placement 5 Concours 6 Initiative personnelle 7 Relations politiques 8 Relations religieuses 9 Relations profession. 10 Groupe d'origine 11 Autre (préciser) 96

311 Quel était votre principal statut et catégorie professionnelle ?	<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>		<u>Salarié</u>	
	Cadre supérieur	1	Cadre supérieur	1						
	Cadre moyen	2	Cadre moyen	2						
	Employé, ouvrier qual.	3	Employé, ouvrier qual.	3						
	Empl/ouv. semi qualifié	4	Empl/ouv. semi qualifié	4						
	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5	Manœuvre	5
	Salarié agricole	6	Salarié agricole	6						
	→ Question 323		→ Question 323		→ Question 323		→ Question 323		→ Question 323	
	<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>		<u>Non salarié</u>	
	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7	Entrepreneur	7
	Artisan/Services	8	Artisan/Services	8	Artisan/Services	8	Artisan/Services	8	Artisan/Services	8
	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9	Commerçant	9
	→ Question 319		→ Question 319		→ Question 319		→ Question 319		→ Question 319	
Agriculteur	10	Agriculteur	10	Agriculteur	10	Agriculteur	10	Agriculteur	10	
→ Question 312		→ Question 312		→ Question 312		→ Question 312		→ Question 312		
Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11	Éleveur	11	
→ Question 316		→ Question 316		→ Question 316		→ Question 316		→ Question 316		
Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12	Pêcheur	12	
→ Question 317		→ Question 317		→ Question 317		→ Question 317		→ Question 317		
Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20	Apprenti	20	
Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21	Aide familial	21	
→ Question 322		→ Question 322		→ Question 322		→ Question 322		→ Question 322		
Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22	Elève/Étudiant	22	
→ Question 322 puis 330		→ Question 322 puis 330		→ Question 322 puis 330		→ Question 322 puis 330		→ Question 322 puis 330		
Autre à préc.	23	Autre à préc.	23	Autre à préc.	23	Autre à préc.	23	Autre à préc.	23	

POUR SECTEUR AGRICOLE

Agriculteur						
312 Par quels moyens vous procurez-vous vos facteurs production (Semence, engrais, etc)	Comptant	1	Comptant	1	Comptant	1
	Subvention	2	Subvention	2	Subvention	2
	Troc	3	Troc	3	Troc	3
313 Superficie cultivée (si ne sait pas mettre 88 888)	_ _ _ _ ha		_ _ _ _ ha		_ _ _ _ ha	
	_ _ _ _ ha		_ _ _ _ ha		_ _ _ _ ha	
314 Principal type de culture	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1	Culture de pluie	1
	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2	Culture de décrue	2
	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3	Culture irriguée	3
	Vergers	4	Vergers	4	Vergers	4
	Maraîchage	5	Maraîchage	5	Maraîchage	5
	Autre	6	Autre	6	Autre	6
	Préciser :		Préciser :		Préciser :	
315 Accès principal à la terre	A 01		A 02		A 03	
	Propriétaire	1	Propriétaire	1	Propriétaire	1
	Métayer	2	Métayer	2	Métayer	2
	Prêt de terre	3	Prêt de terre	3	Prêt de terre	3
	Location terre	4	Location terre	4	Location terre	4
	Champs collectifs	5	Champs collectifs	5	Champs collectifs	5
	Accès libre	6	Accès libre	6	Accès libre	6
Autre	7	Autre	7	Autre	7	
Préciser :		Préciser :		Préciser :		
→ Question 319		→ Question 319		→ Question 319		

Éleveur

316 Troupeau ou animaux (Nb de têtes) A. Bovins B. Ovins C. Volaille D Autres Préciser :	A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> C <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> D <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> C <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> D <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> C <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> D <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> C <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> D <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	A <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> B <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> C <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> D <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319
Pêcheur					
317 Nombre de filets	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				
318 Nombre de pirogues	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> → Question 319
POUR PATRONS ET INDEPENDANTS Y COMPRIS AGRICULTURE					
319 Quel type de comptabilité écrite tenez-vous ?	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3				
320 Êtes-vous inscrit au registre du commerce ou avez-vous un numéro NINEA ?	Oui 1 Non 0 A 01	Oui 1 Non 0 A 02	Oui 1 Non 0 A 03	Oui 1 Non 0 A 04	Oui 1 Non 0 A 05
321 Pour mettre en place cette activité, à quel mode de financement avez vous eu principalement recours ?	Aucun 0 Épargne personnelle / Tontine 1 Aide des parents 2 Succession 3 Financement conjoint 4 Prêt d'ami 5 Prêt bancaire 6 Prêt ONG 7 Association 8 Prêt tierce personne 9 Crédit fournisseur 10 Usurier 11 Autre (préciser) 96 →Passer à 326	Aucun 0 Épargne personnelle / Tontine 1 Aide des parents 2 Succession 3 Financement conjoint 4 Prêt d'ami 5 Prêt bancaire 6 Prêt ONG 7 Association 8 Prêt tierce personne 9 Crédit fournisseur 10 Usurier 11 Autre (préciser) 96 →Passer à 326	Aucun 0 Épargne personnelle / Tontine 1 Aide des parents 2 Succession 3 Financement conjoint 4 Prêt d'ami 5 Prêt bancaire 6 Prêt ONG 7 Association 8 Prêt tierce personne 9 Crédit fournisseur 10 Usurier 11 Autre (préciser) 96 →Passer à 326	Aucun 0 Épargne personnelle / Tontine 1 Aide des parents 2 Succession 3 Financement conjoint 4 Prêt d'ami 5 Prêt bancaire 6 Prêt ONG 7 Association 8 Prêt tierce personne 9 Crédit fournisseur 10 Usurier 11 Autre (préciser) 96 →Passer à 326	Aucun 0 Épargne personnelle / Tontine 1 Aide des parents 2 Succession 3 Financement conjoint 4 Prêt d'ami 5 Prêt bancaire 6 Prêt ONG 7 Association 8 Prêt tierce personne 9 Crédit fournisseur 10 Usurier 11 Autre (préciser) 96 →Passer à 326

POUR LES APPRENTIS ET AIDES FAMILIAUX					
322 Comment ou par qui étiez-vous pris en charge principalement ?	Ascendants1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Menus travaux 9 Autre (préciser) 96 →Passer à Q 326	Ascendants1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Menus travaux 9 Autre (préciser) 96 →Passer à Q 326	Ascendants1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Menus travaux 9 Autre (préciser) 96 →Passer à Q 326	Ascendants1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Menus travaux 9 Autre (préciser) 96 →Passer à Q 326	Ascendants1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Menus travaux 9 Autre (préciser) 96 →Passer à Q 326
POUR LES SALARIÉS					
323 Votre employeur payait-il des charges sociales ?	Oui 1 Non 0 Ne sait pas 2				
324 Nature du contrat de travail ?	Fonctionnaire 1 A durée indéterminée 2 Durée déterminée 3 Journalier/Tâcheron 4 Pas contrat 5 Autre 8 Préciser : A 01	Fonctionnaire 1 A durée indéterminée 2 Durée déterminée 3 Journalier/Tâcheron 4 Pas contrat 5 Autre 8 Préciser : A 02	Fonctionnaire 1 A durée indéterminée 2 Durée déterminée 3 Journalier/Tâcheron 4 Pas contrat 5 Autre 8 Préciser : A 03	Fonctionnaire 1 A durée indéterminée 2 Durée déterminée 3 Journalier/Tâcheron 4 Pas contrat 5 Autre 8 Préciser : A 04	Fonctionnaire 1 A durée indéterminée 2 Durée déterminée 3 Journalier/Tâcheron 4 Pas contrat 5 Autre 8 Préciser : A 05
325 Sous quelle forme principale étiez-vous payé ?	Salaire fixe 1 A la tâche 2 Commission/bénéfice 3 En nature 4 Pas de rémunération 5 Stage rémunéré 6 Stage non rémunéré 7 →Passer à Q 326	Salaire fixe 1 A la tâche 2 Commission/bénéfice 3 En nature 4 Pas de rémunération 5 Stage rémunéré 6 Stage non rémunéré 7 →Passer à Q 326	Salaire fixe 1 A la tâche 2 Commission/bénéfice 3 En nature 4 Pas de rémunération 5 Stage rémunéré 6 Stage non rémunéré 7 →Passer à Q 326	Salaire fixe 1 A la tâche 2 Commission/bénéfice 3 En nature 4 Pas de rémunération 5 Stage rémunéré 6 Stage non rémunéré 7 →Passer à Q 326	Salaire fixe 1 A la tâche 2 Commission/bénéfice 3 En nature 4 Pas de rémunération 5 Stage rémunéré 6 Stage non rémunéré 7 →Passer à Q 326
POUR TOUS LES OCCUPES : RAISON DE CHANGEMENT D'ACTIVITE					

326 Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez changé d'activité à la fin de cette période ? ATTENTION ! ENQUÊTEUR: NE PAS POSER CETTE QUESTION POUR LA DERNIÈRE ACTIVITÉ	Compression 01 Licenciement indiv 02 Fermeture entreprise 03 Fin contrat 04 Fin d'apprentis/stage 05 Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas 06 Conditions de travail 07 Conflits interpers. 08 Meilleure offre/trouver du travail 09 Mauvaise santé 10 Faillite 11 Déménagement 12 Départ retraite 13 Perfectionnement 14 Mariage 15 Accouchement 16 Divorce/Veuve 17 Départ entreprise 18 Autre (préciser) 96	Compression 01 Licenciement indiv 02 Fermeture entreprise 03 Fin contrat 04 Fin d'apprentis/stage 05 Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas 06 Conditions de travail 07 Conflits interpers. 08 Meilleure offre/trouver du travail 09 Mauvaise santé 10 Faillite 11 Déménagement 12 Départ retraite 13 Perfectionnement 14 Mariage 15 Accouchement 16 Divorce/Veuve 17 Départ entreprise 18 Autre (préciser) 96	Compression 01 Licenciement indiv 02 Fermeture entreprise 03 Fin contrat 04 Fin d'apprentis/stage 05 Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas 06 Conditions de travail 07 Conflits interpers. 08 Meilleure offre/trouver du travail 09 Mauvaise santé 10 Faillite 11 Déménagement 12 Départ retraite 13 Perfectionnement 14 Mariage 15 Accouchement 16 Divorce/Veuve 17 Départ entreprise 18 Autre (préciser) 96	Compression 01 Licenciement indiv 02 Fermeture entreprise 03 Fin contrat 04 Fin d'apprentis/stage 05 Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas 06 Conditions de travail 07 Conflits interpers. 08 Meilleure offre/trouver du travail 09 Mauvaise santé 10 Faillite 11 Déménagement 12 Départ retraite 13 Perfectionnement 14 Mariage 15 Accouchement 16 Divorce/Veuve 17 Départ entreprise 18 Autre (préciser) 96	Compression 01 Licenciement indiv 02 Fermeture entreprise 03 Fin contrat 04 Fin d'apprentis/stage 05 Salaire, revenu bas, affaire ne marche pas 06 Conditions de travail 07 Conflits interpers. 08 Meilleure offre/trouver du travail 09 Mauvaise santé 10 Faillite 11 Déménagement 12 Départ retraite 13 Perfectionnement 14 Mariage 15 Accouchement 16 Divorce/Veuve 17 Départ entreprise 18 Autre (préciser) 96
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
POUR TOUS LES OCCUPES : CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE					
327 A quel secteur institutionnel appartenait cette entreprise ? (ou pour qui travaillez-vous ?)	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (préciser) 8	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (préciser) 8	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (préciser) 8	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (préciser) 8	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un du ménage 5 Pour quelqu'un hors du ménage 6 Indépendant/Seul 7 Autre (préciser) 8
328 Comment trouvez-vous les revenus tirés de cette activité par rapport à ceux de l'activité précédente ?		Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5	Nettement augmenté 1 Légèrement augmenté 2 Identique 3 Légèrement diminué 4 Nettement diminué 5
329 Donner un indicateur de cette évolution					
POUR TOUS ACTIVITE ou AUTRES REVENUS					

330 Durant cette période aviez-vous d'autres sources de revenus ?	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336	Oui, régulière 1 Oui, occasionnelle 2 Oui, régulière et occasionnelle 3 → Passer question 331 Non 0 → Passer Question 336
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
331 Parmi ces sources secondaires, quelle est celle qui vous rapporte le plus ? <i>(prendre la plus importante en revenu)</i>	Activité agricole exercée par vous même 1 Activité agricole exercée par un parent 2 Activité agricole exercée par un tiers 3 Activité non agricole exercée par vs-même 4 Activité non agricole exercée par un parent 5 Activité non agricole exercée par un tiers 6 Location de logements 7 Autres rentes 8 Production agricole 9 Revenus transfert 10 Autre <i>(préciser)</i> 96	Activité agricole exercée par vous même 1 Activité agricole exercée par un parent 2 Activité agricole exercée par un tiers 3 Activité non agricole exercée par vs-même 4 Activité non agricole exercée par un parent 5 Activité non agricole exercée par un tiers 6 Location de logements 7 Autres rentes 8 Production agricole 9 Revenus transfert 10 Autre <i>(préciser)</i> 96	Activité agricole exercée par vous même 1 Activité agricole exercée par un parent 2 Activité agricole exercée par un tiers 3 Activité non agricole exercée par vs-même 4 Activité non agricole exercée par un parent 5 Activité non agricole exercée par un tiers 6 Location de logements 7 Autres rentes 8 Production agricole 9 Revenus transfert 10 Autre <i>(préciser)</i> 96	Activité agricole exercée par vous même 1 Activité agricole exercée par un parent 2 Activité agricole exercée par un tiers 3 Activité non agricole exercée par vs-même 4 Activité non agricole exercée par un parent 5 Activité non agricole exercée par un tiers 6 Location de logements 7 Autres rentes 8 Production agricole 9 Revenus transfert 10 Autre <i>(préciser)</i> 96	Activité agricole exercée par vous même 1 Activité agricole exercée par un parent 2 Activité agricole exercée par un tiers 3 Activité non agricole exercée par vs-même 4 Activité non agricole exercée par un parent 5 Activité non agricole exercée par un tiers 6 Location de logements 7 Autres rentes 8 Production agricole 9 Revenus transfert 10 Autre <i>(préciser)</i> 96
332-333 A quelle date a commencé cette activité secondaire qui vous rapporte le plus (activité marquée au 331) ?	Mois Année				
334-335 A quelle date s'est terminée cette activité secondaire qui vous rapporte le plus (activité marquée au 331) ? Si tjrs en activité marquer 88 88	Mois Année				
336 Source de revenus exceptionnels ?	Pas de revenus 0 (si 336=0 allez à 339) Héritage 1 Gain jeux hasard 2 Dons 3 Autre 8 Préciser :	Pas de revenus 0 (si 336=0 allez à 339) Héritage 1 Gain jeux hasard 2 Dons 3 Autre 8 Préciser :	Pas de revenus 0 (si 336=0 allez à 339) Héritage 1 Gain jeux hasard 2 Dons 3 Autre 8 Préciser :	Pas de revenus 0 (si 336=0 allez à 339) Héritage 1 Gain jeux hasard 2 Dons 3 Autre 8 Préciser :	Pas de revenus 0 (si 336=0 allez à 339) Héritage 1 Gain jeux hasard 2 Dons 3 Autre 8 Préciser :
337-338 A quelle date avez-vous disposé de ces revenus exceptionnels ?	Mois Année				
POUR TOUS : EVALUATION DE L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE					
339 A combien estimiez vous les revenus de votre activité à la fin de cette période ? (si la personne ne sait pas, mettre 888888888, puis aller à 341)					

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
340 Selon quelle périodicité ?	Par jour 1 Par mois 2 Par an 3 Autre périodicité préciser... 4	Par jour 1 Par mois 2 Par an 3 Autre périodicité préciser... 4	Par jour 1 Par mois 2 Par an 3 Autre périodicité préciser... 4	Par jour 1 Par mois 2 Par an 3 Autre périodicité préciser... 4	Par jour 1 Par mois 2 Par an 3 Autre périodicité préciser... 4
341 Durant cette période, considérez-vous que votre activité était	Stable et sûre 1 Moyennement stable 2 Très précaire et instable 3	Stable et sûre 1 Moyennement stable 2 Très précaire et instable 3	Stable et sûre 1 Moyennement stable 2 Très précaire et instable 3	Stable et sûre 1 Moyennement stable 2 Très précaire et instable 3	Stable et sûre 1 Moyennement stable 2 Très précaire et instable 3
342 Vos revenus étaient-ils suffisant pour vivre ?	Oui 1 Non 0				
343 Par qui vous faisiez vous aider régulièrement ?	Fils/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fils/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fils/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fils/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fils/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96
344 Par qui vous faisiez vous aidé exceptionnellement ?	Fis/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fis/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fis/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fis/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96	Fis/Fille 0 Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 ONG/ Associations 7 Associations religieuses 8 Pas aidé 9 Autre (préciser) 96
345 Durant cette période avez-vous du emprunter pour couvrir vos besoins essentiels ?	Pas emprunt 0 Banque 1 Micro-finance 2 Tontine 3 Tierce personne 4 Usurier 5	Pas emprunt 0 Banque 1 Micro-finance 2 Tontine 3 Tierce personne 4 Usurier 5	Pas emprunt 0 Banque 1 Micro-finance 2 Tontine 3 Tierce personne 4 Usurier 5	Pas emprunt 0 Banque 1 Micro-finance 2 Tontine 3 Tierce personne 4 Usurier 5	Pas emprunt 0 Banque 1 Micro-finance 2 Tontine 3 Tierce personne 4 Usurier 5
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05

MODULE 8 : VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNAUTAIRE | 8 | ILOT | | | MÉNAGE | | | INDIVIDU | | |

Questions	As 01	As 02	As 03	As 04	As 05	As 06
Nom Association						
801 Numéro de l' association personne (voir AGEVEN)						
802-803 Date de début influence de cette association	 Mois Année					
804-805 Date de fin influence de cette Association Si influence en cours, mettre XX XX	 Mois Année					
806 Nature de l'association	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11	D'origine 1 Religieuse 2 Professionnelle 3 De famille 4 Culturelle/sportive 5 Voisinage 6 Tontine 7 Femmes 8 GIE/Coopérative 9 Parti Politique 10 Club (Rotary, ...) 11
807 Quel rôle teniez vous ?	Responsable 1 Membre 2 Autre 3 Préciser :					
808 Donnez la raison principale de l'intérêt de cette association pour vous ?	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12	Hébergement 1 Aide cérémonie famil 2 Epargne/mutualisation 3 Facilités voyage 4 Loisirs 5 Education/salut relig 6 Engagement citoyen 7 Trouver du travail 8 Vitalisation des liens 9 Déf intérêts corpora. 10 Améliorat. quali vie 11 Autre raison (précis.) 12

346 Avez-vous du vendre des biens durant cette période pour couvrir vos besoins essentiels ? A. Terre B. Bétail (Gros ruminants) C. Bétail (Petits ruminants) D Moyen transport E. Parures / Bijoux F Maison G. Mobilier/ Biens durables H autre (à préciser....)	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0 F - Oui 1 Non 2 N.C 0 G - Oui 1 Non 2 N.C 0 H - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0 F - Oui 1 Non 2 N.C 0 G - Oui 1 Non 2 N.C 0 H - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0 F - Oui 1 Non 2 N.C 0 G - Oui 1 Non 2 N.C 0 H - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0 F - Oui 1 Non 2 N.C 0 G - Oui 1 Non 2 N.C 0 H - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0 F - Oui 1 Non 2 N.C 0 G - Oui 1 Non 2 N.C 0 H - Oui 1 Non 2 N.C 0
347 Comment appréciez vous vos conditions de revenus durant cette période ? A. impossibilité à assurer son alimentation et/ou celle son ménage B. déscolarisation des enfants C. Incapacité de payer le loyer pour les locataires D Incapacité de payer les frais de santé de soi-même et/ou des membres du ménage E autre (à préciser....)	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0	A -Oui 1 Non 2 N.C 0 B - Oui 1 Non 2 N.C 0 C - Oui 1 Non 2 N.C 0 D - Oui 1 Non 2 N.C 0 E - Oui 1 Non 2 N.C 0
	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
348 Durant cette période comment faisiez-vous face à vos dépenses de santé ?	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8	Mutuelle 1 Sur mes revenus 2 Aide de tiers 3 Emprunt 4 Ne se soigne pas 5 Famille 6 Employeur 7 Autre à préciser 8
349 Finalement, pendant cette période, personnellement disposez-vous des ressources suivantes : (Substantiel, Modique ou Non Concerné) A Un salaire, les revenus réguliers d'une activité professionnelle B Des revenus occasionnels de petits boulots, de menus travaux C Une pension de retraite, de travail ou autre D Un support de votre famille au Sénégal E Un support de votre famille de l'étranger F Un soutien d'une œuvre sociale, d'une association, d'une ONG G Des allocations sociales H Une bourse d'études I De loyers, d'intérêts ou autres revenus d'un capital J D'autres ressources (mendicité...)	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0	A -Subst 1 Mod 2 NC 0 B - Subst 1 Mod 2 NC 0 C - Subst 1 Mod 2 NC 0 D - Subst 1 Mod 2 NC 0 E - Subst 1 Mod 2 NC 0 F - Subst 1 Mod 2 NC 0 G - Subst 1 Mod 2 NC 0 H - Subst 1 Mod 2 NC 0 I - Subst 1 Mod 2 NC 0 J - Subst 1 Mod 2 NC 0

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUTES LES ACTIVITES ET PROFESSIONS DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN) AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT

MODULE 4 : VIE MATRIMONIALE. | 4 | ILOT | | | MÉNAGE | | INDIVIDU | |

Questions	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
Prénom du conjoint/conjointe					
401 Rang de l'union					
402-403 Date du mariage religieux ?	 Mois Année				
LE CONJOINT :					
404 Quelle était la situation matrimoniale de votre conjoint/conjointe avant cette union ?	Jamais marié 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Jamais marié 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Jamais marié 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Jamais marié 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5	Jamais marié 1 Monogame 2 Polygame 3 Séparé(e)/Divorcé(e) 4 Veuf (ve) 5
405 Quel était la profession du conjoint <u>au moment du mariage</u> ?	<u>Salarié</u> Cadre supérieur 1 Cadre moyen 2 Employé, ouvrier qual. 3 Empl/ouv. semi qualifié 4 Manœuvre 5 Salarié agricole/ 6 <u>Non salarié</u> Entrepreneur 7 Artisan 8 Commerçant 9 Agriculteur/Pêcheur 10 Éleveur 11 Pêcheur 12 Apprenti 20 Aide familial 21 <u>Inactif</u> Ménagère 30 Retraité 31 Chômeur 32 Autre : 96 Préciser : Ne sait pas 99	<u>Salarié</u> Cadre supérieur 1 Cadre moyen 2 Employé, ouvrier qual. 3 Empl/ouv. semi qualifié 4 Manœuvre 5 Salarié agricole/ 6 <u>Non salarié</u> Entrepreneur 7 Artisan 8 Commerçant 9 Agriculteur/Pêcheur 10 Éleveur 11 Pêcheur 12 Apprenti 20 Aide familial 21 <u>Inactif</u> Ménagère 30 Retraité 31 Chômeur 32 Autre : 96 Préciser : Ne sait pas 99	<u>Salarié</u> Cadre supérieur 1 Cadre moyen 2 Employé, ouvrier qual. 3 Empl/ouv. semi qualifié 4 Manœuvre 5 Salarié agricole/ 6 <u>Non salarié</u> Entrepreneur 7 Artisan 8 Commerçant 9 Agriculteur/Pêcheur 10 Éleveur 11 Pêcheur 12 Apprenti 20 Aide familial 21 <u>Inactif</u> Ménagère 30 Retraité 31 Chômeur 32 Autre : 96 Préciser : Ne sait pas 99	<u>Salarié</u> Cadre supérieur 1 Cadre moyen 2 Employé, ouvrier qual. 3 Empl/ouv. semi qualifié 4 Manœuvre 5 Salarié agricole/ 6 <u>Non salarié</u> Entrepreneur 7 Artisan 8 Commerçant 9 Agriculteur/Pêcheur 10 Éleveur 11 Pêcheur 12 Apprenti 20 Aide familial 21 <u>Inactif</u> Ménagère 30 Retraité 31 Chômeur 32 Autre : 96 Préciser : Ne sait pas 99	<u>Salarié</u> Cadre supérieur 1 Cadre moyen 2 Employé, ouvrier qual. 3 Empl/ouv. semi qualifié 4 Manœuvre 5 Salarié agricole/ 6 <u>Non salarié</u> Entrepreneur 7 Artisan 8 Commerçant 9 Agriculteur/Pêcheur 10 Éleveur 11 Pêcheur 12 Apprenti 20 Aide familial 21 <u>Inactif</u> Ménagère 30 Retraité 31 Chômeur 32 Autre : 96 Préciser : Ne sait pas 99

	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
UNION ET COHABITATION :					
406-407 A quelle date a commencé la cohabitation ?	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx --->410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx --->410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx ->410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx --->410	Date : _ _ _ _ Mois Année Jamais cohabité xx --->410
408 Depuis le début de la cohabitation, avez-vous été contraint de cesser de résider avec votre conjoint ?	Oui 1 Non 0 (si 408=0, allez à 410)				
409 Pour quelle raison principale avez-vous cessé de cohabiter (en dehors du décès ou du divorce) ?	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint 3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint 3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint 3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint 3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser	Chômage 1 Recherche emploi 2 Migration du conjoint 3 Problèmes couple 4 Autres 5 Préciser
DIVORCE ET VEUVAGE					
410 Cette union a-t-elle été rompue ?	Oui, divorce 1->411 Oui, décès conjoint 2->412 Non 0-> Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1->411 Oui, décès conjoint 2->412 Non 0-> Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1->411 Oui, décès conjoint 2->412 Non 0-> Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1->411 Oui, décès conjoint 2->412 Non 0-> Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante	Oui, divorce 1->411 Oui, décès conjoint 2->412 Non 0-> Si NON passer à 416 pour les femmes polygames sinon allez à la question 501 pour les autres femmes Pour les hommes colonne Suivante
411 Il y-a-t-i des raisons à ce divorce	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser	Défaut entretien 1 Belle-famille 2 Raisons sanitaires 3 Incompatibilité 4 Autre 5 Préciser
412 Après ce divorce ou veuvage considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradés ou amélioré ?	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9
413 Préciser les indicateurs de cette évolution	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05

414-415 Quel est le mois et l'année de la fin de l'union ?	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année passer à la question 416 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante
POUR LES FEMMES SEULEMENT et EN CAS DE POLYGAMIE					
416 Quel était votre rang d'épouse ?	<input type="text"/>				
417 Combien aviez-vous de co-épouses ?	<input type="text"/>				
418-419 A quelle date votre mari a-t-il pris une nouvelle épouse ? (Si c'est la dernière femme qui est interrogée, mettre 88 88) puis aller à 501	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois Année				
420 Après l'arrivée d'une nouvelle épouse considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradées ou améliorées ?	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas9
421 Préciser les indicateurs de cette évolution					

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUTES LES UNIONS DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN) AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT

MODULE 5 : ENFANTS NÉS VIVANTS [5] ILOT [] [] [] MÉNAGE [] [] INDIVIDU [] []
ENQUÊTEUR : Dans ce module, vous devez remplir une colonne pour chacun des enfants nés vivants de l'enquêté(e). Pour les jumeaux, remplir une colonne par enfant. Se référer à la fiche AGEVEN pour remplir les questions 501 à 503; 509-510.

Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07
Prénom de l'enfant							
501 Rang de l'enfant	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []	[] [] []
502-503 Mois et année de naissance	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année
504 S'agit-il de jumeaux ou de triplés ?	Oui 1 Non 0						
505 Lieu accouchement	Domicile 1 Poste santé 2 Maternité 3 Clinique 4						
506 Sexe de l'enfant	Masculin 1 Féminin 2						
507 Rang de l'union (cf module vie matrimoniale)	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00	Numéro [] [] si hors union 00
508 L'enfant est-il toujours en vie ?	Oui 1 → 511 Non 0 → 509						
509-510 Mois et année de décès	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année
511 Dans la petite enfance présentait-il des signes de malnutrition ?	Oui 1 Non 0						
512 Avec arrivée de cet enfant considérez vous que vos conditions de vie se sont dégradés ou amélioré ?	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9	Nettement amélioré 1 Légèrement amélioré 2 Identique 3 Légèrement dégradé 4 Nettement dégradé 5 Ne sait pas 9
513 Préciser les indicateurs de cette évolution							
Questions	E 01	E 02	E 03	E 04	E 05	E 06	E 07
514 L'enfant vit-il toujours avec vous ?	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517	Oui 1 → 517 Non 0 → 515 NC 2 Pour 515-516 mettre 88 88 puis aller à 517
515-516 Depuis quelle date l'enfant ne réside plus avec vous ?	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année	[] [] [] [] Mois Année

517 L'enfant a-t-il été scolarisé ?	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519	Oui 1 → 518 Non 2 → 521 décédé avant âge scolaire 3 → passez à la colonne suivante Ne sait pas 9 → 519
518 Quel est le dernier niveau scolaire atteint par cet enfant ?	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 9	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8	Préscolaire 1 École coranik 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 Ne sait pas 8
Ne poser LES questionS SUIVANTES que pour les enfants en vie au moment de l'enquête							
519 L'enfant va-t-il encore à l'école ?	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9	Oui 1 → 521 Non 0 → 520 Ne sait pas 9
520 A quel âge l'enfant a-t-il cessé de fréquenter l'école ?	[[[]] NSP=99						
521 Cet enfant est toujours à votre charge ?	Oui 1 Non 0						
522 Cet enfant contribue-t-il aux charges du ménage ?	Oui 1 → 523 Non 0 → Col suivante						
523 De quelle manière ?	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4	Travaux domestique 1 Travaux champ 2 En espèces 3 En nature 4

ENQUETEUR : VERIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRE TOUS LES ENFANTS NES VIVANTS DE L'ENQUETE (E) (SELON LES INFORMATIONS ENREGISTREES SUR LA FICHE AGEVEN)

MODULE 6 : SANTE | 6 | ILOT | | | | MÉNAGE | | | | INDIVIDU | | |

Questions	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05
601 Numéro ordre					
602 Quelle maladie ?					
603-604 Date début de la maladie	 Mois Année				
605-606 Date fin éventuelle de la maladie	 Mois Année Pas guéri xx xx				
607 Recours thérapeutique	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5	traitement moderne 1 traitement traditionnel 2 traitement hybride (traditionnel/moderne) 3 Automédication 4 Ne se traite pas 5
608 Handicap ou infirmité éventuelle provoquée par la maladie	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser :	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser :	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser :	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser :	1. paralysie des mains 2. paralysie des pieds 3. paralysie complète 4. perte de la vue 5. perte de l'ouïe 6. perte de la voix 7. déficience mentale 8. pas de séquelles (allez à 611) 9. autre séquelle ou infirmité à préciser :
609-610 Date de début de l'handicap ou de l'infirmité	 Mois Année				

	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05
611 Conséquences sur la vie de l'individu concerné					
A Divorce	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0
B perte de liens amicaux	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0
C perte de liens parentaux	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0
D perte du réseau des relations professionnelles	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0
E Repli sur soi	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0	E - Oui 2 Non 1 NC 0
F Mendicité et errance	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0	F - Oui 2 Non 1 NC 0
612 Conséquences sur la vie professionnelle de l'individu concerné	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4	Arrêt travail longue durée avec salaire 1 Arrêt travail longue durée sans salaire 2 Perte emploi 3 Continué activité 4
613 Manifestations de la maladie ou de l'infirmité sur le plan économique pour l'individu					
A. impossibilité à assurer son alimentation et/ou celle son ménage	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0	A - Oui 2 Non 1 NC 0
B. déscolarisation des enfants	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0	B - Oui 2 Non 1 NC 0
C. Incapacité de payer le loyer pour les locataires	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0	C - Oui 2 Non 1 NC 0
D Incapacité de payer les frais de santé de soi-même et/ou des membres du ménage	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0	D - Oui 2 Non 1 NC 0
E autre (à préciser....)					

MODULE 7 : HISTORIQUE DES PERSONNES INFLUENTES | 7 | ILOT | | | | MÉNAGE | | | INDIVIDU | | |
 En dehors de LA PERSONNE QUI VOUS A ELEVE Lister LES PERSONNES QUI ONT JOUE UN RÔLE MAJEUR DANS VOTRE VIE
 POSITIVEMENT OU NEGATIVEMENT

Questions	P 01	P 02	P 03	P 04	P 05	P 06
Prénom Personne						
701 Numéro de la personne (voir AGEVEN)						
702-703 Date de début influence de cette personne	 Mois Année					
704-705 Date de fin influence de cette personne	 Mois Année					
Si personne toujours influente, mettre xx xx						
706 Nature de son influence ?	Positive 1 Négative 2					
707 Qui était cette personne ?	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96	Père/Mère 1 Conjoint 2 Frères et sœurs 3 Autres parents 4 Patron 5 Amis 6 Marabout 7 Expatrié 8 Autre (préciser) 96
708 Sexe de cette personne	Masculin 1 Féminin 2					
709 Âge de cette personne	Plus âgée 1 Même âge 2 Plus jeune 3					
710 Activité de cette personne (en clair)						
711. En quoi cette personne a été importante pour vous ?						

MODULE 9 : SYNTHÈSE | 9 | ILOT | | | MÉNAGE | | | INDIVIDU | | |

Questions	S 01	S 02	S 03	S 04	S 05	S 06
901 Numéro de la période (voir AGEVEN)						
902-903 Date de début de cette période	 Mois Année					
904-905 Date de fin de cette période	 Mois Année					
906 Nature de cette période	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté 4	Prosperè 1 Moyenne2 Pauvreté 3 Extrême pauvreté4	Prosperè 1 Moyenne2 Pauvreté 3 Extrême pauvre 4	Prosperè 1 Moyenne2 Pauvreté 3 Extrême pauvre 4	Prosperè 1 Moyenne2 Pauvreté 3 Extrême pauvre 4	Prosperè 1 Moyenne 2 Pauvreté 3 Extrême pauvre 4
907 Par rapport à la situation de la période précédente comment appréhender vous cette période		Nettement améliorée1 Légèrement améliorée 2 Identique 3 Légèrement dégradée4 Nettement dégradée5 Ne sait pas9	Nettement améliorée1 Légèrement améliorée2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Netnt dégradée 5 Ne sait pas 9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée2 Identique 3 Légèrement dégradée 4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée2 Identique 3 Légèrement dégradée4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas9	Nettement améliorée 1 Légèrement améliorée2 Identique 3 Légèrement dégradée4 Nettement dégradée 5 Ne sait pas9
908 Par rapport à vos pairs à cette période, comment estimez vous votre situation à l'époque ?	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3	Plus riche qu'eux 1 Comme eux 2 Plus pauvre qu'eux 3
909 Selon vous quel est déclencheur de cette situation (amélioration ou dégradation)						
910 A quelle dépense contribuez vous ou supportez vous au cours de cette période dans le ménage d'appartenance ? (Substantiel, Modique ou Néant) A Alimentaire B Scolarité C Santé D Habillement E Logement F Eau/Électricité G Domesticité H Loisirs I Cérémonies familiales J. Fêtes religieuses K. Autres dépenses exceptionnelles	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0	A -Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 B - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 C - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 D - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 E - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 F - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 G - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 H - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 I - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 J - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0 K - Sub 1 Mod 2 NC 3 Néant 0

ILOT |_|_|_| MÉNAGE |_|_| INDIVIDU |_|_|

A REMPLIR À L'ISSUE DE L'ENTRETIEN	
Numéro de l'enquêteur	_ _ _
Date de l'enquête	JJ : _ _ _ MM : _ _ _
Nombre de colonnes Module 2	_ _ _
Nombre de colonnes Module 3	_ _ _
Nombre de colonnes Module 4	_ _ _
Nombre de colonnes Module 5	_ _ _
Nombre de colonnes Module 6	_ _ _
Nombre de colonnes Module 7	_ _ _
Nombre de colonnes Module 8	_ _ _
Nombre de colonnes Module 9	_ _ _

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Qualité de l'entretien :
Très Bon 1
Bon 2
Réticent 3
Difficile 4